



Causerie de Me P. Ferland

En faveur de M. Adhémar Raynault, candidat à la mairie de Montréal — Les intérêts des contribuables dans cette lutte

Me Philippe Ferland a prononcé, hier soir, à la radio, une causerie en faveur de M. Adhémar Raynault, candidat à la mairie de Montréal aux élections municipales du 11 décembre prochain.

« Ici le texte de la causerie de Ferland: — Je permets-vous, mesdames et messieurs, de m'adresser ce soir, particulièrement aux amis de M. Houde et surtout à ceux qui sympathisent avec lui depuis sa longue incarcération.

Je m'en voudrais s'ils voyaient en cette causerie une déclaration d'hostilité et s'ils doutaient de la sincérité de mes affirmations. Si j'ai soutenu certaines de ses idées, je dois à la vérité de dire que je n'ai jamais marché derrière son drapeau sur d'autres plans et dans d'autres domaines, parce que j'aurais moi-même un drapeau qui me paraissait plus conforme à mes idées, à ma doctrine politique.

Mais au demeurant, je n'ai à désavouer aucune de mes idées parce que j'entreprends la présente campagne municipale aux côtés de M. Raynault.

Je suis aux côtés de M. Raynault parce qu'il s'agit d'une simple campagne municipale, dans laquelle l'on serait mal venu de faire entrer des questions et des problèmes qui ne sont nullement de son ressort.

M. Houde, dans l'espérance d'intensifier encore les sympathies que lui a créées sa longue incarcération, ne manquera pas, j'imagine, de vouloir transporter la discussion sur ce terrain fédéral en nous rappelant les événements tragiques qu'il a vécus depuis quatre ans.

Nous savons, parce que l'événement a retenti comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, dégagé de tout nuage, que le 3 août 1940, le maire de Montréal a remis aux journalistes un communiqué dans lequel il déclarait qu'il refusait de se soumettre à une loi qui avait promulgué l'autorité légitime établie, la loi de l'enregistrement national, et qu'il nous engageait à violer, sachant parfaitement ce qu'il faisait et ce à quoi il s'exposait.

Nous n'étions pas préparés à une telle invitation et je croisais faire injure à votre dignité de citoyens si j'ajoutais que vous approuviez cette révolte ouverte de la part d'un homme qui n'avait pas pour

mission de la prêcher ou de l'établir. A vrai dire, nous n'avons pas le temps de nous arrêter au geste qui venait de poser M. Houde, coup de tête que d'une déclaration de guerre sans doute; nous venions de peine de hocher la tête, perplexes, scrutant l'horizon, quand tout à coup des nouvelles sensationnelles nous jetèrent dans le bouleversement, l'inquiétude et l'indignation.

Le 5 août 1940, M. Houde était arrêté par la gendarmerie royale, à 11 heures du soir, au moment où il quittait l'hôtel de ville, jeté dans un camp de concentration, sans procès, sans condamnation. Arrêter un homme le soir, au retour de son travail, lui refuser de communiquer avec sa famille me parut un acte d'une sévérité que je ne parvenais pas à justifier, surtout si la victime était le maire de la métropole du pays.

Le conduire dans un camp de concentration au lieu de le lier à la justice me parut une violation de nos traditions démocratiques. L'on avait beau dire et écrire que l'homme menaçait la sécurité publique et que l'Etat devait prendre des précautions pour assurer son existence, pour moi, l'on faisait de l'homme un épouvantail et attribuait à ses propos une répercussion que je n'aurais pas l'exacte mesure de l'homme.

J'éprouvai pour le sort de l'homme une vive inquiétude, quand j'appris que l'on refusait obstinément de le traduire devant nos tribunaux ordinaires et de l'y accuser de quelque crime. La procédure de l'inscription nationale, procédure dont la sanction eût été une amende de \$200 ou un emprisonnement de trois mois, ou les deux peines à la fois, j'ai été indigné, lorsque je vis qu'on lui refusait ce qu'on accordait à d'autres, des procès, des élargissements. Et j'ai lu pendant des années, presque à toutes les semaines, de longues listes de requêtes et de protestations au sujet d'une détention qui semblait ne pas devoir expirer.

Je ne crois blesser aucune susceptibilité en disant que ce fut là l'attitude générale de l'opinion publique, plus encore peut-être de celle de la population de Montréal, plus proche du malheur qui frappait la douloureuse famille de M. Houde.

Enfin le 16 août 1944, nous apprenons que M. Houde venait d'être libéré. Le 18 août, comme il fallait s'y attendre, une grande foule s'assemblait pour saluer son arrivée et M. Houde parla à son "peuple".

Certaines de ses déclarations me laissèrent bien perplexes. (Vous les trouverez dans les journaux du 19 août) et me portèrent à me demander si l'homme n'avait pas tenu à prolonger son incarcération pour mieux cultiver une réputation de martyr qui ne desservirait pas ses intérêts électoraux. Des journalistes lui ont demandé: "Pourquoi n'avez-vous pas signé le document qui aurait assuré votre liberté en 1943? — Parce qu'à cette époque, je ne savais pas comment la population apprécierait mon geste. — Pourquoi n'avez-vous signé ce document? — Parce que cette fois, je savais que la population voulait que je signe n'importe quoi, tout ce qu'ils voulaient, pour qu'enfin je sois libre". (Voir la Presse, 19 août).

Un autre journal raconte l'incident en ces termes: "On me demanda, — c'est M. Houde qui parle, — lorsque j'ai accepté les conditions imposées pour ma libération, en novembre: "Pourquoi avez-vous refusé de vous rendre à ces conditions, il y a trois mois?" et j'ai répondu: "Il y a trois mois, j'ignorais ce que la foule voulait, mais aujourd'hui, je vois que cette foule veut que j'accepte toutes les conditions pour que je puisse retourner avec elle". (Le Devoir, 19 août 1944).

Il se peut que je me trompe, mais il me paraît clair que M. Houde n'est pas guéri, il continue de s'annuser avec son peuple et de lui prêter des intentions que lui seul pouvait avoir, parce que seul il pouvait disposer de son sort personnel. J'ai noté que depuis M. Houde n'a désavoué aucune de ses paroles. Et je les ai retenues comme un grand point d'interrogation que l'on met sur la sincérité d'un homme. En d'autres termes, j'ai suspendu mon jugement et j'ai attendu. J'ai attendu qu'il prenne position. En dénonçant l'enregistrement national en 1940, il avait prétendu la conscription. "Je me déclare péremptoirement contre l'enregistrement national qui est sans aucune équivoque, ajoutait-il, une mesure de conscription", pour laquelle le Parlement n'a pas de mandat. Il se devait, remis en liberté, de combattre la conscription, conscription que M. King vient de nous imposer il y a quelques jours. M. Houde n'a pas dit un mot à ce sujet.

Lors de son arrivée à Montréal, on lui avait demandé: "Où irez-vous en politique?" et il avait répondu: "Où la population aura le plus besoin de mes services". Là où ses services seront le plus utiles. Au moment où les adversaires de la conscription étaient appelés au suprême combat, au moment où plus que jamais il importait de faire l'entente à ce su-

jet en chef canadien-français, l'homme qui aurait voulu incarner la lutte contre la conscription, l'homme dont les services étaient requis dans la lutte, l'homme dont l'intervention aurait pu rallier des factions rivales et leur imposer une orientation commune, cette homme se taisait et cela au milieu d'une atmosphère lourde des plus graves inquiétudes, et s'enveloppait dans un silence mystérieux.

Du mois d'août jusqu'à ce soir, M. Houde s'est tu. M. Houde n'a pas dit un mot, M. Houde n'a pas posé un seul acte, le m'excuse, si, d'a posé un acte, il s'est présenté au premier poste vacant, au seul poste public, peut-être où il ne peut, ni de loin, ni de près, être question de conscription ou de politique fédérale.

Mais quoi qu'il en soit d'un silence encore inexplicable et d'un acte inexplicable, quelles que soient les réserves que je puisse faire sur l'homme et les points d'interrogation que je puisse poser, il reste qu'un nombre d'élus, une minorité que je serais honoré de convaincre, s'apprêtaient à voter en faveur de M. Houde, candidat à la mairie de Montréal, s'ils eussent eu plus leurs sentiments que "à froide raison".

Vous voulez lui donner un brevet officiel de sympathie? Vous devez nous demander si l'homme en a besoin, après toutes les preuves que vous lui avez données au cours de son incarcération. Voulez lui donner un poste où il pourrait se dégager d'embarras financiers?

Politique dangereuse de me mettre un homme dans la faculté de vivre de la politique et craignez que cet homme n'ait la tentation d'en vivre.

Vous voulez exercer en son nom des représailles et dire à ceux qui l'ont incarcéré: "C'est bon pour vous, cela vous apprendra à recommencer?" Votre message ne sera pas entendu et s'il l'était, il n'aurait aucune signification puisque vous n'avez rien fait pour empêcher la manifestation de sympathie. Votre geste n'aura aucune répercussion positive pour votre bien et pour le bien de votre ville.

La sympathie est un noble sentiment, mais comme tout sentiment, il ne faut pas se laisser guider par elle, de peur qu'elle ne conduise dans une impasse. Et si vous vous laissez emporter par elle, elle vous conduira certainement dans une impasse. Certes, il est beau, il est noble de rendre service, mais les préceptes de la charité ne nous commandent pas de rendre service au prochain au détriment de son bien propre, au bien général.

Porter M. Houde à la mairie, c'est certainement s'employer à détruire l'intérêt supérieur de notre cité, et cet intérêt, nous n'avons pas le droit de le sacrifier à une sympathie personnelle, si noble, si belle soit-elle. Une sympathie personnelle est un bien qui nous appartient en propre, mais qui appartient à tous et particulièrement à ceux qui l'ont fait ce qu'il est.

M. Houde l'ignore sans doute, la ville a refusé une grande oeuvre. Quand il a quitté l'hôtel de ville, tout n'allait pas pour le mieux dans ce monde, loin de là. La ville empruntait pour payer des emprunts, son crédit extérieur était presque effondré, la politique de chicane, de discussion et de conflits régnait dans l'administration et dans ses conseils. La population en subissait les contre-coups. Les établissements et les affaires de capitale en capitale, pendant que la misère gisait là, allant toujours s'aggravant. Depuis son retour, en quatre ans, beaucoup de changements se sont opérés. La politique n'est plus à l'hôtel de ville, les déficits chroniques sont disparus, le régime financier étant résolu, le régime même de l'administration est changé. La ville est plus administrée par la province, mais par ses propres mandataires et ses mandataires sont à la conduite d'une voiture dont M. Houde ne connaît pas le fonctionnement. Il ne serait plus chez lui à l'hôtel de ville, y entrerait et il ne s'y reconnaîtrait plus. Il s'attendrait à diriger la ville en manoeuvrant un groupe

d'échevins qui devraient transmettre la pression au pouvoir exécutif. Il n'aurait plus en face de lui des échevins, mais des conseillers dont une bonne part, sinon l'immense majorité, échappe à tout contrôle, à toute manoeuvre. M. Houde ne serait plus chez lui, il serait complètement désarmé, dans un régime qui a fait peau neuve, parce qu'un homme de guerre l'occuperait un poste qui exige maintenant un homme de paix, de conciliation.

Le nouveau système appelle sans doute des retouches, mais lisez à ses oeuvres. Il a donné de bons fruits pour la satisfaction des consommateurs contributables de la cité. L'arbre est jeune, c'est son premier rendement. Craignons que M. Houde ne le brise, sous prétexte de s'abriter de son ombre. Car, s'il est vrai que le maire n'a pas de pouvoirs réels, son pouvoir d'influence reste assez considérable pour détruire cette oeuvre. Craignons que M. Houde ne s'emploie à cette oeuvre de destruction par simple esprit de vengeance ou par simple jeu de tempérament.

C'est une oeuvre qu'il faut préserver, même au prix de ses sympathies personnelles. Il y a des intérêts supérieurs de la cité, la patrie de notre domicile.

La justice nous commande d'agir dans la même ligne de conduite. Elire M. Houde, c'est écarter M. Raynault. Ecarter M. Raynault au profit de l'autre serait une injustice. Je vous l'ai déjà rappelé, le maire a du mérite dans l'oeuvre de redressement de notre ville. Il connaît le fonctionnement du nouveau mécanisme, il est l'homme pour harmoniser toutes les pièces et leur donner ce mouvement d'ensemble sans quoi il n'y a pas de mouvement, de progrès. Il a accompli sa mission en ce domaine de satisfaction de toutes les classes. M. Houde devrait être le premier à l'admettre. Il a fait du bon travail et personne ne peut lui reprocher la moindre irrégularité en le faisant. L'écarter, c'est écarter un excellent serviteur, un serviteur d'un dévouement que nul peut approcher et cela ne serait pas juste, ni pour lui, ni pour nous. Pour la satisfaction de toutes les classes, M. Houde devrait être le premier à l'admettre. Il a fait du bon travail et personne ne peut lui reprocher la moindre irrégularité en le faisant. L'écarter, c'est écarter un excellent serviteur, un serviteur d'un dévouement que nul peut approcher et cela ne serait pas juste, ni pour lui, ni pour nous.

Sympathies de M. Houde, il m'a semblé que j'étais assez près de vous pour vous tenir ce langage et la raison et non de langage en votre faveur. Pour nous qui posions en principe qu'il faut écarter qui nous a bien servis au profit de celui qui a bien alimenté notre sympathie. La charité donne, elle ne destitue pas.

Je vous prie de croire, mesdames et messieurs, que je suis sûr de votre sympathie et de votre confiance. Avec mes amitiés, Votre bon ami, Thophile HUDON, S.J., 11 novembre 1944.

Conférence de M. Oscar Ladner

Le mercredi 6 décembre prochain, à l'auditorium du Jardin botanique de Montréal, M. Oscar Ladner sera l'invité de l'ACFAS. M. Jules Bazin présentera la conférence. La conférence de M. Ladner nous donnera quelques idées quant à ses expériences comme collectionneur et connaisseur.

Tous ceux qui veulent y assister sont les bienvenus. La conférence commencera à 8 h. 30 précises. (Communiqué)

Adoration nocturne

Les membres sont convoqués à une réunion de Quarante-Heures, à la cathédrale, rue Dorchester ouest, dimanche, le 3 décembre, pour 8 h. du soir.

Retenez la "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BELAIR 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Lamarche écolier

(suite de la première page)

vivait en famille avec Jean-Baptiste Prince, l'ainé de tous et son papa rieur. Lamarche, vrai élève de son âge, était bon joueur sans emportement. Il jouait en artiste, habile et intrépide. Bel athlète, bien découplé et physionomie avenante, il esquivait les admirations dolentes! La vigueur de son esprit se manifesta si librement, avec une modeste simplicité, absente de prétention.

Dans une modeste séance, en la salle de récréation, eut lieu un débat à trois tenants, s'il valait mieux dire non, oui, ni oui ni non. Le sujet ne manquait pas de piquant. J'avais confié à Paul-Emile le non. Olivier Rolland, avec beaucoup d'esprit, soutint le oui. Déjà Paul-Emile discutait. Il avait retrouvé la méthode socratique. Toujours calme, toujours avec le sourire, il procédait par questions indirectes, faisait admettre à l'adversaire des points qui paraissaient étrangers à la question débattue, et tout à coup, ce dernier était acculé à l'aveu. Il connaissait sa force de persuasion personnelle, originale. Sur la question du Keewatin, il me racontait qu'il avait eu à soutenir des assauts qui se renouvelaient jusqu'aux petites heures du matin. Il en sortait accablé. Certains, pour emporter le morceau, alléguaient une lettre de Mgr Langevin. Lamarche dit: "Montrez-la moi". Lorsqu'il fit son voyage dans l'Ouest, Mgr Langevin l'accueillit avec un bienveillant exubérance: "Et votre lettre?" L'archevêque nia avoir écrit dans le sens qu'on lui prêtait. Il était venu à Winnipeg avec Lavergne pour assister à un grand banquet politique. "Nous sommes venus pour vous répondre si vous abordez la question des Ecoles!" Le banquet eut lieu: on fit silence! Lamarche de Winnipeg se rendait à Vancouver: "Je veux, me dit-il, connaître mon pays avant de visiter l'Europe", son pays s'étendant de Halifax à Vancouver.

Voilà, mon cher Héroux, quelques détails au fil de la plume qui ne sont pas destinés à la publication. Entre nous, une de ses facettes. On est au réfectoire. On sert des tourtières. Un élève propose de jeter la tourtière par la fenêtre. Entendu. On désigne Lamarche à l'unanimité. Au préalable, on a fait venir la tourtière de la table voisine. Et la tourtière authentique de prendre le chemin de la rue Bleury. Quelques minutes après parut le frère portier. Il apprend au P. Préfet qu'un quidam est au parloir, furieux d'avoir reçu une assiette sur la tête. Le P. Préfet tente une enquête. Les philosophes de protester de leur innocence: "Voyez notre tourtière!" Et la table voisine? Ils sont si sincères dans leurs protestations que l'affaire fut classée. Quand je songe à nos farces d'écoliers, je me sens pris d'indulgence pour cette polissonnerie.

Decès de M. l'abbé Giard

M. l'abbé J.-Léonidas Giard, est décédé subitement jeudi soir, vers 10 heures, alors qu'il attendait un tramway au coin des rues Iberville et Macdonald. Il avait rendu le dernier soupir lorsque la voiture de radio-police arriva pour le transporter à l'hôpital.

Le défunt était âgé de 68 ans. Il avait été curé de Saint-Joseph de Bordeaux, pendant 22 ans, et il avait pris sa retraite il y a trois mois pour devenir aumônier de l'Institut Nazareth, à 1460 Côte St-Michel. M. le curé Giard avait laissé dans sa paroisse un excellent souvenir tant pour la noblesse de ses qualités, que pour les services qu'il avait rendus.

Le Devoir offre l'expression de ses plus vives condoléances.

Journée catholique des professeurs de Montréal

Voici dans ses grandes lignes le programme de la journée catholique organisée par l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal avec la collaboration de la di-

PRESCRIPTIONS 5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION R service rapide SERVICE JOUR et NUIT PHARMACIE MONTREAL HA. 7251

Soir et matin TOUS DOIVENT BOIRE UN GRAND VERRE DES CÉLÈBRES DRGROC No 33 TYPE-VICHY

Message, moins de 16 ans; promotion éventuelle; emploi permanent. S'adresser "Le Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

MENUISERIE FERNAND DRAPEAU 933 est, rue Rachel - FR. 3607

AUTOFYRSTOP Système préventif contre l'incendie CONSULTÉZ Marc Carrière 4668, rue MARQUETTE - AM. 5692

M. CAMILLIEN HOUDE candidat à la mairie, inaugure sa campagne par une GRANDE ASSEMBLÉE AU MARCHÉ ST-JACQUES DIMANCHE, 3 DECEMBRE

Remerciements

GARAND. — Madame Armand Garand et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Armand Garand, décédé le 23 dernier, par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

Nécrologie

BLAIN — A Montréal, le 30, à 10 ans, Jeanne, fille de Romeo Blain et de Jeanne Forté. BRETON — A Montréal, le 30, à 71 ans, Mlle Marie Breton. BRISSETTE — A Montréal, le 30, à 72 ans, Joseph Brissette, époux de Martine Poirier. GAUTHIER — A Ste-Marguerite du Lac Masson, à 71 ans, Elie Gauthier, époux d'Azélie Clément. HURTUBISE — A Lachine, le 30, à 31 ans, Benoit Hurtubise, époux de Cécile Villeneuve. GRATTON — A Montréal, le 30, à 57 ans, Donalds Audette, épouse d'Emile Gratton. LACHANCE — A Cartierville, le 30, à 81 ans, Mme Marie-Louise Lebel, épouse de Gaudias Lachance. MOREAU — A Outremont, le 30, à 74 ans, Mme W.-A. Moreau, née Anna Chevalier. PLEAU — A Montréal, le 30, à 34 ans, Mme Henri Pleau, née Marie-Anne Chevalier. RIVET — A Montréal, le 30, à 67 ans, Conrad Rivet, époux de Berthe Bergeron.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS Imprimés ou gravés Prix et spécimens sur demande L'Imprimerie Populaire, Limitée 430, Notre-Dame est, Montréal Tél. BELAIR 3361

MAGNUS POIRIER Entrepreneur Pompes Funèbres Expert Embaumeur 6603 rue ST-LAURENT

ARTHUR LANDRY ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES SALONS MORTUAIRES MODERNES SERVICE D'AMBULANCE C. CODIN, prop. Salons: 518, RACHEL EST Bureau: 528, RACHEL EST

Derniers devoirs... Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs, envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience. SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE GEO. VANDELAC FONDÉ EN 1890 G. Vandelac, Jr. — Alex. Goss 120 EST, RUE RACHEL, MONTREAL — BELAIR 1717

La Patrie Fleuriste 166 est, S.-CATHERINE Livraison partout directement de notes serrées. PL. 1786-1787

CALENDRIER

12e mois DECEMBRE 31 jours Demain: DIMANCHE, 3 DECEMBRE 1944 1er dim. de l'Avent — S.-FRS-XAVIER, confesseur Lever du soleil 7 h. 17. Coucher du soleil 4 h. 17. Lever de la lune 7 h. 45. Coucher de la lune 10 h. 44. Dernier quartier, le 7, à 9 h. 37 du matin. Nouvelle lune, le 15, à 9 h. 34 du matin. Premier quartier, le 22, à 10 h. 54 du matin. Pleine lune, le 29, à 9 h. 38 du matin.

Table of the month of December 1944 with days of the week and dates.



ASSEMBLÉES Dimanche, 3 décembre, Marché Saint-Jacques, Mardi soir, 5 décembre, Marché Maisonneuve, Jeudi soir, 7 décembre, Ecole Saint-Henri, 4105 Saint-Jacques ouest, Vendredi soir, 8 décembre, Salle Shamrock, Dimanche, 10 décembre, diverses assemblées, Le soir: clôture de la campagne à l'Ecole Souart

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE \$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)
Etats-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

TEMPS PROBABLE

MOINS FROID AVEC NEIGE

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Le mandat du parlement serait prolongé

M. Norman Lambert, libéral d'Ottawa, en exprime l'opinion hier à la séance du Sénat — Le sénateur Haig, progressiste-conservateur du Manitoba, se demande si le Canada n'est pas allé trop loin dans son effort de guerre

Ottawa, 2 (D.N.C.) — La possibilité d'une prolongation du mandat parlementaire au-delà de sa durée constitutionnelle a été exprimée hier au Sénat.

C'est M. Norman Lambert, libéral d'Ottawa, qui a exprimé cette opinion à la séance d'hier. Mais il s'est empressé d'ajouter qu'il ne parlait qu'en son propre nom et qu'il ne pouvait en aucune façon engager le gouvernement.

Il a toutefois exprimé son opinion avec insistance, affirmant qu'il avait la conviction que le premier ministre n'hésiterait pas à demander aux Chambres de prolonger la vie du parlement actuel, dont le mandat prend fin au mois d'avril prochain, si les événements justifiaient les prévisions les plus récentes sur la durée de la guerre.

C'est là une déclaration fort importante, interjecta M. C. C. Balantyne, leader de l'opposition, qui ajouta: "Je suppose que l'honorable sénateur apporte son information sur quelque autorité". A quoi le sénateur Lambert répondit qu'il ne parlait qu'en son nom.

Cela amena une certaine discussion sur l'opportunité d'une élection en temps de guerre. On parla du ralliement que cela pourrait apporter à l'effort de guerre et du sentiment de l'opinion publique à ce sujet.

On cita les paroles du premier ministre, disant qu'il n'avait aucunement l'intention de prolonger la durée du parlement. A quoi le sénateur Lambert répliqua que M. King avait également déclaré avec insistance qu'il n'était pas non plus en faveur d'une élection en temps de guerre.

Le problème des renforts
Cette discussion a surgi incidemment au cours du débat sur le problème des renforts.

M. John T. Haig, progressiste-conservateur du Manitoba, qui avait repris le débat sur cette question, a avoué qu'il se demandait parfois si le Canada n'était pas allé trop loin dans son effort de guerre, pour un pays de sa taille.

Parlant du plébiscite, le sénateur Haig soutint que les députés qui ont été élus en 1940 en faisant des promesses anticripiennes ne pouvaient être relevés de leurs promesses que par une nouvelle élection, non par un plébiscite.

M. Joseph Jean présente un sous-amendement
En utilisant le plus avantageusement possible le personnel du service général au Canada et les volontaires outre-mer sans avoir recours à la conscription pour service outre-mer.

La séance d'aujourd'hui a été absolument terne. Tous les discours prononcés de part et d'autre avaient une saveur nettement partisane et électorale.

Trois morts causées par la tempête

Le nombre des morts attribuables à la tempête de neige de jeudi a été porté à trois, hier, dans la province de Québec. M. John Callaghan, chauffeur à l'emploi des Chemins de fer nationaux, et qui habitait à 5139 rue Wellington, à Verdun, est décédé hier à l'hôpital Victoria de Montréal, où on l'avait transporté d'urgence la veille.

Pendant que se rétablissait graduellement ici et là hier, par toute la région métropolitaine, le transport en général et autres services affectés par la tempête, la brigade de secours de l'Hydro-Québec, qui fut des plus actives pendant une cinquantaine d'heures, reçut une nouvelle alerte, à 12 h. 40 hier après-midi, pour une grave interruption dans le service de l'énergie électrique, dans la municipalité de Montréal-Est.

M. Byrnes Horner, progressiste-conservateur de la Saskatchewan, exprima ensuite l'opinion que le service électif national obligatoire est le seul moyen efficace de lever et de maintenir une armée.

Blâme contre le gouvernement

M. F. B. Black, progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick, lui blâma sévèrement le gouvernement de n'avoir pas accepté immédiatement la recommandation du colonel Ralston d'expédier sans délai les conscrits outre-mer.

Le sénateur Black est d'avis que le premier ministre King a baissé dans l'estime du public et qu'il a placé son gouvernement dans une situation "humiliante" pour avoir hésité à conscrire les mobilisés.

Donner satisfaction aux fonctionnaires

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, dit que le gouvernement entend faire tout son possible pour arriver à cette fin

Québec, 2 (D.N.C.) — Le conseil général des employés de la province a siégé jeudi soir à Québec. Des questions importantes ont été discutées, des décisions ont été prises et un mémoire a été présenté hier à M. Maurice Duplessis, après avoir été adopté par l'assemblée.

Les concerts d'hiver

Québec, (D.N.C.) — Tous les circuits d'hiver de la région de Québec sont maintenant en bon état, nous a appris hier après-midi M. J. Langevin, publiciste du ministère de la voirie.

M. Paul Beaulieu à Vancouver

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a reçu là-bas un accueil très sympathique — Il représentait le premier ministre à la convention annuelle de l'Association canadienne des bureaux touristiques

Québec (D. N. C.) — M. Paul Beaulieu, qui représentait le premier ministre à la convention annuelle de l'Association canadienne des bureaux touristiques à Vancouver, est de retour de voyage.

"Nous devons être fiers de notre pays", déclare M. Beaulieu, insistant sur la nécessité pour le peuple canadien d'unir ses forces économiques et culturelles.

Les Allemands évacuent Budapest

Londres, 2 (A.P.) — La radio allemande a annoncé hier soir que l'ennemi évacue un secteur de 60 milles carrés autour de Budapest, sur la rive est du Danube.

L'Orchestre Philharmonique de Montréal

L'attraction du concert d'hier soir était naturellement Lorin Maazel, le jeune chef de quatorze ans dont les débuts datent déjà de six ans.

Fête de la Ligue panaméricaine

Plusieurs personnalités se sont jointes hier soir, aux membres et amis de la Ligue panaméricaine du Canada pour célébrer, par un banquet à l'hôtel Windsor, le premier anniversaire de cette association.

L'hôtelier Brunelle est acquitté

St-Jérôme, 2. — Rendant son verdict beaucoup plus rapidement qu'on ne s'y attendait, le jury des Assises a déclaré à 9 h. 30 hier soir M. Ernest Brunelle, hôtelier de Lost River, âgé de 60 ans, innocent du meurtre du soldat Hugh Miller.

Assermentation de M. Stettinius

Washington, 2 (A. P.). — M. Edward R. Stettinius, industriel et diplomate de 44 ans, a été assermenté hier comme secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

Projet de fédération des couvoirs certifiés

L'objet de la fédération serait l'avancement, la protection et le développement — Québec, 2 (D.N.C.) — Le projet de fédérer en une association provinciale les couvoirs certifiés de la province sera réalisé.

La Fédération sera organisée sous la "Loi concernant les syndicats coopératifs du Québec". Une constitution et des règlements ont été adoptés.

Un front de neuf milles occupé sur la Sarre

Paris, 2 (A. P.). — Les troupes de la 9ème armée des Etats-Unis ont forcé de nouveau l'entrée aux extrémités des villes de Rhurdt et Flossdorf, d'où ils furent chassés par une contre-attaque allemande dans la furieuse bataille de la Rhur.

L'attaque japonaise sur Pearl Harbor

Washington, 2. (A.P.) — Les commissions spéciales de l'armée et de la marine qui ont enquêté sur l'attaque japonaise contre Pearl Harbor, survenue le 7 décembre 1941, n'ont rien trouvé qui justifie l'institution de procédures en Cour martiale.

Les beaux romans

du R.P. A. Hublet, S.J. pour les moins de 15 ans
Essences de romans (350 pages)
Au comptoir ..... \$1.25
Par la poste ..... \$1.35

Service de librairie du "Devoir"

Washington, 2 (A. P.). — M. Edward R. Stettinius, industriel et diplomate de 44 ans, a été assermenté hier comme secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

Un front de neuf milles occupé sur la Sarre

La première armée américaine fait une avance de 1,000 verges dans Gey et Brandenburg — L'ennemi renforce ses défenses sur la rive est de la Roer — Prise de Gerstheim

Paris, 2 (A. P.). — Les troupes de la 9ème armée des Etats-Unis ont forcé de nouveau l'entrée aux extrémités des villes de Rhurdt et Flossdorf, d'où ils furent chassés par une contre-attaque allemande dans la furieuse bataille de la Rhur.

Plus loin au sud, la première armée des Etats-Unis, élargissant la portée de son assaut sur Duren, troisième bastion de la Rhur, a fait une avance de quelque 1,000 verges, dans Gey et Brandenburg.

Un combat acharné se poursuit dans la plaine de Cologne. La 9ème armée étatsunienne occupe la rive ouest de la Roer sur une étendue de 15 milles, et ses troupes sont presque à la bordure de Linich, un des trois bastions des lignes ennemies sur cette rivière.

Les gains les plus étendus des Alliés hier sur le front de l'ouest, c'est la 7e armée étatsunienne qui a obtenu au nord de Strasbourg, où ses troupes ont avancé jusqu'à six milles, ont enfoncé les lignes allemandes et sont entrées dans la banlieue ouest de Haguenau, une base de ravitaillement de l'ennemi.

Des commissions d'enquête de l'armée et de la marine concluent que rien ne justifie l'institution de procédures en cour martiale

Washington, 2. (A.P.) — Les commissions spéciales de l'armée et de la marine qui ont enquêté sur l'attaque japonaise contre Pearl Harbor, survenue le 7 décembre 1941, n'ont rien trouvé qui justifie l'institution de procédures en Cour martiale.

Les beaux romans

du R.P. A. Hublet, S.J. pour les moins de 15 ans
Essences de romans (350 pages)
Au comptoir ..... \$1.25
Par la poste ..... \$1.35

Service de librairie du "Devoir"

Washington, 2 (A. P.). — M. Edward R. Stettinius, industriel et diplomate de 44 ans, a été assermenté hier comme secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

Les beaux romans

du R.P. A. Hublet, S.J. pour les moins de 15 ans
Essences de romans (350 pages)
Au comptoir ..... \$1.25
Par la poste ..... \$1.35

Service de librairie du "Devoir"

Washington, 2 (A. P.). — M. Edward R. Stettinius, industriel et diplomate de 44 ans, a été assermenté hier comme secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

Société St-Jean-Baptiste

Conférences du dimanche au Monument national

Dr PAUL LETONDAL. Le Dr Paul Letondal, professeur à l'Université de Montréal, prononcera au Monument National, 1182 rue Saint-Laurent, à 8 h. de l'après-midi, le dimanche 3 décembre, une conférence sur l'hygiène préventive chez l'enfant.

M. BENOIT BROUILLETTE. M. Benoit Brouillette, professeur à l'École des Hautes études commerciales, prononcera la dernière conférence du premier semestre sur la géographie de l'Amérique latine.

COURS DE LA SEMAINE. Le lundi, à 8 h., à la salle 20. Cours d'académie, José Delaquerrière.

Le mardi, à 7 h. 45 et à 9 h. Cours d'introduction à la biogéographie de notre province. L'homme et son milieu laurentien, Pierre Dansereau.

Ces cours ont lieu au Monument National, 1182 rue Saint-Laurent. —Dimanche le 3 décembre: Notre-Dame du Sacré-Coeur: Ville La Salle: soirée récréative à 8 h. à la salle de l'école à l'angle de la rue Edouard et de la 5e avenue.

Pointe aux Trembles: M. Roger Duhamel, avocat et journaliste, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, prononcera une allocution sur la colonisation à la soirée récréative qui aura lieu à 8 h., au sous-sol de l'église.

Plus que 80 exemplaires!

C'est tout ce qui reste des quelque 3,000 copies de voix et des 500 partitions de la Messe au Christ-Roi écrite par Edouard Biron, ancien maître de chapelle à Saint-Vincent-de-Paul.

Pour se procurer cette messe, recommandée en haut lieu et répandue dans tout le pays, s'adresser à la Maison Ed. Archambault, 500, Sainte-Catherine est, ou à l'auteur même, Edouard Biron, au Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

PIERRE RICHARD-WILLM AU ST-DENIS



Spinely et Pierre Richard-Willm dans une scène du film Nuits Moscovites, aujourd'hui, à l'écran St-Denis.

Les "Amis de l'Art"

Nos membres sont invités à prendre part aux manifestations artistiques suivantes: Au cinquième récital-causerie de Jean Dansereau, à l'Auditorium du Plateau, dimanche, 3 déc., 3 heures précises.

La Société d'étude et de conférences, mardi, 5 déc., 3 h. 15 p.m. M. Jean Vallerand parlera de "Rythmes de danses et musique", audition de disques.

Le concert Casavant, lundi, 4 déc., à l'église St. Andrew & St. Paul, Charles Peaker, organiste. La deuxième Matinée symphonique, à l'Auditorium du Plateau, samedi, 9 déc., avec Albert Chamberland, chef d'orchestre.

Concert annuel et Conte de Noël, de Dickens présentés par le Montreal High School et le High School for girls, vendredi, le 15 décembre, à 3449, rue Université.

Timbres de Noël en vente au secrétariat, au profit de la ligue antituberculeuse. Billets gratuits pour concerts et conférences aux membres qui n'ont pas encore profité de nos gratifiés.

film sera "The Pearl of Death" avec Basil Rathbone, Nigel Bruce, Sherlock Holmes. C'est un film de mystère et d'action qui est joué avec verve.

Carrière active d'Arthur LeBlanc

La Société du Bon Parler français couronnera les fêtes du 21e anniversaire de fondation par un récital présenté le 14 décembre prochain, à l'Auditorium du Plateau.

Après de brillantes études à Paris, sous la direction de Jacques Thiaud, Arthur LeBlanc passa des examens mémorables devant Alfred Cortot, Jacques Thibaud, Georges Enesco, Firmin Touche et Koschanski.

En 1938, Arthur LeBlanc vint en Amérique où il donna, depuis, plus de 250 concerts. Deux fois en moins de six mois, il triompha au Carnegie Hall de New-York, là où tous les artistes de renommée internationale se font applaudir.

Arthur LeBlanc est éminent chevalier du Bon Parler français. (Communiqué)

La mise en scène de "Fanny"

Pierre Dagenais, le directeur-fondateur de l'Equipe, veille personnellement à la mise en scène. Lors de la présentation de Marius, la critique a retenu son magnifique résultat dans la mise en scène.

"Je ne puis m'empêcher de louer d'abord chez M. Pierre Dagenais le metteur en scène de Marius. Il a réussi la mise direction scénique extraordinairement soignée, qui n'est pas une copie de celle du film et qui n'a rien pourtant à lui envier.

"Son travail de directeur artistique est étonnant". (Jean Desprez). "La mise en scène de Pierre Dagenais est aussi remarquable". (Maurice Huot). (Communiqué)

"Nuits Moscovites" au Saint-Denis

La direction du St-Denis met aujourd'hui à l'affiche Nuits moscovites. Ce drame se déroule à Moscou en 1916. Natacha, fiancée au riche marchand Brioukoff, s'éprend du capitaine Ignatoff, qu'elle a soigné à l'hôpital militaire.

Le second film sera Chantons quand même, avec le chanteur Guy Berry, Annie Vernay et Paul Cambo. (Comm.)

A l'Impérial

On verra dès aujourd'hui à ce cinéma, "The Merry Monahans", avec Donald O'Connor, Peggy Ryan, Jack Oakie et Ann Blyth. C'est l'histoire d'un acteur de vaudeville (Oakie) et de sa partenaire, Rosemary De Camp. Le second

A la scène, au concert et à l'écran

A L'IMPERIAL



Une scène du film The Merry Monahans, mettant en vedette Donald O'Connor, Peggy Ryan et Jack Oakie, qui passe à l'affiche du cinéma Impérial.

L'horaire des spectacles

- SAINT-DENIS: "Nuits moscovites", 1 h., 3 h. 30, 6 h. 10, 9 h. "Chantons quand même", 10 h., 12 h., 3 h., 5 h. 15, 8 h. 15. ORPHEUM: "La fille Ziegfeld", 10 h., 12 h., 2 h. 40, 4 h., 6 h. 40, 9 h. 20. LOEWS: "Since you went away", 9 h., 12 h., 3 h., 6 h., 9 h. PALACE: "Till we meet again", 11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 35, 7 h. 15, 9 h. 55. CAPITOL: "The hairy ape", 10 h. 20, 1 h. 15, 4 h. 10, 7 h., 9 h. 55. PRINCESS: 10 h. 25, 1 h. 20, 4 h. 15, 7 h. 10, 10 h. 10. The Great Moment

La gazette artistique

SAINT-DENIS: Nuits Moscovites, avec Annabella, Harry Baur et Pierre Richard Willm; aussi Chantons quand même. (Du 2 au 7 décembre inclusivement)

ORPHEUM: Fille Ziegfeld, avec James Stewart, Judy Garland, Hedy Lamarr, Lan Turner. Une pellicule anglaise dialoguée en français. (Du 1er au 7 décembre inclusivement)

LOEWS: Since you went away avec Claudette Colbert, Jennifer Jones, Joseph Cotten, Shirley Temple, Monty Woolley, Lionel Barrymore et Robert Walker. (Du 1er au 7 décembre inclusivement)

PALACE: Till we meet again, avec Ray Milland et Barbara Britton. (Du 2 au 7 décembre inclusivement)

CAPITOL: The Hairy Ape, avec William Bendix et Susan Hayward. (Du 2 au 7 décembre inclusivement)

PRINCESS: The Great Moment, avec Joel McCrea et Betty Field. (Du 2 au 7 décembre inclusivement)

MONUMENT NATIONAL: L'Equipe présente FANNY. (7, 9 et 10 décembre, matinée le 9 décembre)

ARCADÉ: Pieux mensonge, d'André Mirabeau, avec Marcel Journet. (Du 1er au 7 décembre inclusivement)

Musique SAINT-DENIS: La troupe de ballet Slavenska, présentée par France-Film. (8 décembre)

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent Venise, opérette de Richepin. (2-3 décembre)

HIS MAJESTY'S: Hansel et Gretel, présenté par l'Opéra Guild Inc. (26 et 27 décembre)

SOCIÉTÉ CASAVANT: Récital d'orgue par Charles Peaker, (4 décembre)

PIERRE DAGENAIS



Pierre DAGENAIS, le directeur de l'Equipe, qui régle personnellement la mise en scène de FANNY. Les représentations se donneront les 7, 9, 10, 11, 13 et 14 décembre, au Monument National.

Programme de la troupe Slavenska

Avec comme partenaire le célèbre danseur David Tihmar et une troupe comprenant Audrey Keane, Norma Vaslavina et Joseph-A. Harris, la grande ballerine des Ballets Russes, vedette du film "La Mort du Cygne", Mia Slavenska, nous offrira, le 8 décembre, au théâtre Saint-Denis, le programme qui suit:

Entr'acte. Divertissements. Salomé, poème symphonique de Glazounov, chorégraphie de Slavenska, costume de Corak. Danse, Auber, chorégraphie de Celli, costume de Corak. Vol du Bourdon. Rimsky-Korsakoff, chorégraphie de Tihmar, costume de Corak. Sketches des Balkans. Taitchevitch, chorégraphie de Slavenska, costumes de Vanka. Ballade Américaine, Foster-Baron, chorégraphie de Tihmar, costume de Corak.

Le spectacle sera accompagné par un ensemble de 32 musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Montréal, sous la direction de Franz Allers. (Communiqué)

Aux concerts Sarah Fisher

Le prochain concert Sarah Fisher aura lieu mercredi le 6 décembre à 8 h. 45 du soir. Les artistes invités sont Mlle Madeleine Ray-

Monument National

Ce Soir VENISE

Opérette de Tiarko Richepin Rideau : 8 h. 25 p.m. Plateau 9161

ST-DENIS A L'AFFICHE

HARRY BAUR ANNABELLA PIERRE-RICHARD WILLM LES NUITS MOSCOVITES

TOUJOURS DE KOSTYMALE VERNAU CAMBO BERRY Chantons quand même

ARCADÉ A L'AFFICHE

MARCEL JOURNET PIEUX MENSONGE ANNETTE LECLERC ROGER GARCEAU DENIS LETONDAL MIRA DRAOUI WILLIE FRECHETTE-EDOUARD MONNET ELISA GARREAU NICOLE BÉGIN JEANNE DEMONS

FILE ZIEGFELD JAMES STEWART JUDY GARLAND HEDY LAMARR LANA TURNER 2ème SEMAINE ORPHEUM

DAVID O. SELZNICK Since You Went Away 3ème semaine LOEWS

WILLIAM BENDIX SUSAN HAYWARD Eugene O'Neill's THE HAIRY APE MEET THE BOBBY SOCKS Capitol

THE GREAT MOMENT JOEL MCCREA-BETTY FIELD "NAVY WAY" PRINCESS

IMPERIAL Aujourd'hui, demain Donald O'Connor Peggy Ryan "The Merry Monahans" Autre spectacle: "The Pearl of Death" A partir de lundi: "Rainbow Island" Autre spectacle: "Wind and a Prayer" MORNING 25c APT 30c EVE 30c 40c

21e anniversaire de fondation SOCIÉTÉ DU BON PARLER FRANÇAIS Arthur LEBLANC Violoniste de réputation mondiale Éminent Chevalier du Bon Parler Français AU PLATEAU, 14 DEC Billets chez Archambault et Willis et Cie.

Variétés Lyriques — Monument National 18, 19, 20, 21, 23, 25, 27, 28 Janvier VAGABOND KING (Le Vagabond-Roi) Comédie musicale de Rudolf FRIML Prix des places: \$1.00, \$1.35, \$1.50, \$1.75 Guichet ouvert de 10 hrs à 6 hrs Taxe incluse. Le samedi, de 10 h. à 5 h. Ouverture de la vente: LUNDI, à 10 heures

FRANCE-FILM présente VENDREDI, 8 DECEMBRE — ST-DENIS l'incomparable ballerine EN PERSONNE Mia Slavenska avec DAVID TIHMAR son ensemble de danse et un orchestre de 35 musiciens BILLETS: \$1.00, \$1.30, \$2.00 plus taxes. En vente au St-Denis, Ed. Archambault et C. W. Lindsay. IMPRESARIO: Canadian Concerts & Artists

"Fanny nous paraît une réussite encore plus éclatante que Marius..." (Paris). L'Equipe JEUDI SOIR 7 Déc. Première de FANNY MONUMENT NATIONAL 9, 10, 11, 13 et 14 décembre UNE SEULE MATINÉE: 9 DECEMBRE MA. 3253 Contrôle ouvert tous les jours à compter de lundi 10 A.M. à 9 P.M. DIRECTION ET MISE EN SCÈNE: PIERRE DAGENAIS

AU ST-DENIS LE 8 DECEMBRE



Mia SLAVENSKA est ici photographiée avec sa troupe de ballet. Elle revient au théâtre St-Denis, accompagnée d'un orchestre de 35 musiciens membres de l'Orchestre Philharmonique de Montréal, vendredi, le 8 décembre.

SHE RISKED HER LIFE FOR HIM... Yet She Had Vowed Never To Love Any Man! RAY MILLAND BARBARA BRITTON "Till We Meet Again" Walter Slezak • Lucile Watson PALACE A L'AFFICHE



# LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

## Donnant, donnant...

Le savant agriculteur technicien français, Vilmorin, qui avait construit à ses frais des Ecoles d'agriculture spécialisées après la guerre de 1914-1918, était un grand blessé de la guerre 1914.

Il en avait rapporté toute sa tête, certes, et pleine, mais un éclatement de grenade sur le visage lui avait ravagé la figure. — Oh! beaucoup, soupiraient les femmes.

Ses affaires étaient florissantes. Il s'était associé à Andrieu pour le commerce de grains. "Vilmorin et Andrieu", ces deux noms étaient connus de Lille à Bayonne. Et les semences sélectionnées qui se vendaient sous l'étiquette de ces deux noms faisaient une réclame de plus chaque fois pour eux.

Cependant Vilmorin ne trouvait pas à se marier.

Vous devinez pourquoi. La Providence a voulu que l'Amour se fiançât à la Beauté pour le contrat du mariage. Et Vilmorin, qui se sentait tout amour était loin de pouvoir s'afficher toute beauté.

Il fit un pèlerinage au Sanctuaire de la Vierge Marie à Lourdes en se fixant comme intention de prière la découverte de la jeune fille qui voudrait bien de lui, tel quel. Mais "donnant, donnant", disait Vilmorin à la Vierge. "Je vous le rendrai, foi de chrétien".

Le Prince non charmant trouva la Princesse charmante, au cours de l'année de son pèlerinage. C'était l'indication que sa prière était exaucée.

Le mariage eut lieu l'année suivante.

Cette même année, Vilmorin s'en fut trouver le cardinal Verdier, l'archevêque de Paris, "aux Cent Chantiers".

— J'ai fait un voeu à Notre-Dame de Lourdes, lui dit-il.

— J'ai votre affaire, dit le cardinal au jeune marié heureux. Il y a le chantier de l'Eglise du Saint-Esprit que j'ai ouvert hier. Prenez-le à votre compte et faites-moi une église à la fois de la Vierge Marie qui vous conduit à moi et du Saint-Esprit que vous y recevez.

L'Eglise fut construite. C'est l'une des plus belles de Paris. On raconte sur l'histoire de son chantier des choses jolies. Par exemple: qu'un jour le cardinal avait reçu la visite d'artistes peintres, fresquistes et sculpteurs en quête d'ouvrage.

— Combien en avez-vous de cette espèce, demandait Vilmorin au cardinal par le téléphone? — Trente. A moins que ce ne soit quarante.

— Recommandés par Maurice Denis, les peintres. Sortant de l'école Rodin, les sculpteurs, et tous avec leurs oeuvres au Grand ou au Petit-Palais.

— Envoyez-les moi.

— Quand vous irez à Paris, amis lecteurs, ne manquez pas la visite à l'église du Saint-Esprit. C'est une splendeur: le cadeau d'une âme belle, rayonnant son amour de la Vierge Marie à travers le masque d'un visage que la guerre, cette hieure des hommes, avait défigurée.

Vilmorin avait donné son âme à l'église. Et il avait gardé sa figure pour lui.

## Les fêtes d'obligation, leur esprit, leur célébration

Un bref entrefilet paru dans quelques journaux, tout dernièrement, se lisait comme suit:

La Ligue du Dimanche se permet de rappeler, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, combien il importe d'observer strictement nos fêtes d'obligation. Outre le devoir, qui nous est imposé par l'Eglise et dont seules des circonstances de force majeure peuvent nous exempter, il y a aussi la mauvaise éducation, le péché de scandale qu'il nous faut éviter. Les protestants qui vivent au milieu de nous savent l'obligation que nous impose notre religion ces jours-là. De nous voir fréquenter leurs magasins, en violation de nos lois ecclésiastiques, ne peut guère les édifier sur la valeur de notre catholicisme. Et au lieu de les attirer alors vers la vérité, nous les en éloignons. Que de conversions ont pu être ainsi compromises! Lourde responsabilité à laquelle on ne songe pas la plupart du temps, mais qui existe quand même. L'exemple est un puissant moyen d'apostolat et c'est d'abord en vivant intégralement notre foi que nous conquerrons les âmes.

Parmi les lecteurs pressés, distraits, indifférents, combien se sont arrêtés la demi-minute qu'il faut pour lire jusqu'au bout cet avertissement? Combien y ont pensé? Combien ont admis la nécessité de cet appel aux catholiques pour leur rappeler ce qu'un grand nombre, hélas! n'aime pas à se rappeler? Peut-on soutenir que le travail et le commerce le dimanche et les jours de fêtes d'obligation n'empêchent pas gravement sur l'observance de la loi catholique, dans les grandes villes, surtout depuis quelques années?

Evidemment, pour observer ces choses il faut d'abord prendre conscience de ce qui se passe autour de soi, entendre ce qui se dit et voir ce qui se fait.

Sans doute, bien des catholiques, employés par des patrons, des chefs étrangers à notre religion, sont tenus de travailler aux fêtes d'obligation, à commencer par les employés des services fédéraux. On sait que dans ces services on ne tient pas compte des obligations religieuses des employés catholiques, sauf dans certains bureaux où l'on alloue une heure de congé, au début de l'avant-midi, pour faciliter l'assistance à la messe. C'est vrai qu'il y a toujours moyen pour le travailleur de chômer cette journée-là, en consentant à l'inévitable réduction de salaire ou de jours de vacances. J'en ai connu qui faisaient ainsi à la Toussaint, à l'Immaculée-Conception et aux Rois.

On peut se demander ce qui arriverait si tous les catholiques de ces services fédéraux se donnaient la main pour agir ainsi en bloc à ces jours de fêtes d'obligation. Devant une entente semblable, peut-être qu'Ottawa finirait par se rendre à l'évidence des droits qu'ont les catholiques de la société de remplir leurs obligations religieuses.

Dans les familles, c'est aux parents, aux adultes à donner aux enfants l'exemple de l'abstention des oeuvres serviles les dimanches et fêtes. A ce point de vue, il y a des femmes et des hommes aussi, qui ont une bien étrange façon de raisonner et d'agir, mais passons.

Quant au commerce en ces jours de fêtes, vous empêcheriez plutôt le Saint-Laurent de couler que certaines femmes de se priver des magasins ce jour-là.

Les magasins sont ouverts, quelles délices! Ça ne se manque pas! Et elles y entraînent les enfants et même les maris qui suivent, très souvent sans bien savoir pourquoi. Ils finiront bien par savoir ce que

ça leur coûte en argent, mais pas autrement.

Vous pensez peut-être qu'il n'y a pas tant que ça de nos gens à "magasiner" ces jours-là?

Quelqu'un de très au courant m'affirmait l'autre jour que l'an dernier, à la Toussaint, 85,000 personnes sont entrées dans un des grands magasins de l'ouest de la ville. Cette année, à la même date, les autorités de la maison en question ont eu la précaution de demander un service de police qui s'est tenu aux portes pour maintenir la foule. Peut-on croire qu'il n'y avait là que des clients non catholiques qui, d'ailleurs, travaillaient, eux, ces jours-là?

Ce qui se passe à la Toussaint, se répète à l'Immaculée-Conception et dans combien de magasins?

Une chose certaine, c'est que les fêtes religieuses d'obligation n'ont pas été instituées pour faciliter le commerce dans les pays organisés comme le nôtre, avec divers groupes ethniques de croyances diverses avec des lois nécessairement différentes. Et comme c'est l'Eglise catholique qui a institué ces fêtes, c'est normal et c'est juste qu'elle en dicte le programme, qu'elle veuille en inspirer l'atmosphère. Nous sommes catholiques de par la volonté de nos ascendants et à moins d'apostasier nous restons catholiques et comme tels nous devons respecter toutes les lois que l'Eglise a imposées à ses membres.

Quand on pense comment les catholiques d'ailleurs, de Pologne, par exemple, bataillent et souffrent pour pouvoir garder leurs églises ouvertes et faire un peu de religion, et cela en plus de la guerre et de l'invasion, on trouve bien légers, bien inconscients et bien ingrats ces gens de chez nous qui dédaignent les fêtes religieuses au point de contrevenir, même aux lois les plus raisonnables.

Inaperçues d'un grand nombre, ces fêtes passent avec leur esprit méconnu des réalités supérieures, avec leur message inutile de beauté apaisante, de fraîcheur purifiante, de paix et de concorde. On se désintéresse bien de l'esprit de ces fêtes, on dort une partie de la journée parce qu'on s'est amusé tard la veille, ou l'on va faire le tour des comptoirs, on finira la journée au cinéma, tout comme un jour de semaine, et remarquez que ce sont souvent ces mêmes personnes, qui remplissent les jours monotones de choses toutes pareilles et insipides, qui trouvent la vie plate.

Comme le communiqué de la Ligue du Dimanche le mentionne, il y a encore pour nous, catholiques du Canada, un autre aspect de la question, c'est que notre conduite est toujours susceptible d'être jugée par les protestants qui vivent parmi nous et qui sont souvent plus renseignés qu'on ne le croit sur les obligations des catholiques envers leur religion, et aussi par les catholiques attardés, hésitants, qui ont besoin de l'entraînement du bon exemple. C'est ce qui faisait dire au Père Bellouard: Par la manière dont on réalise sa religion, on peut être un argument pour elle ou une objection contre elle. Les faits le démontrent. D'où la responsabilité lourde des croyants pratiquants qui risquent, en scandalisant, de détourner de l'Eglise, les âmes troublées, révoltées, dégoûtées.

Faut-il répéter que les jeunes auront et garderont très probablement envers les dimanches et les fêtes religieuses l'attitude qu'on leur aura fait adopter dans leur milieu familial, et l'esprit qu'on leur aura inculqué par l'exemple et par la parole.

Germaine BERNIER

Ceux qui firent notre pays

## Pierre-Chrysologue Pambrun (1792-1841)

Né à l'Islet, le 17 décembre 1792, Pierre-Chrysologue Pambrun alla par la suite avec son père vivre à Verdun. Il servit dans la guerre anglo-américaine de 1812 comme lieutenant des voltigeurs canadiens, et se distingua même à Châteauguay. Au retour de la paix, ses énergies réclamèrent des activités adactives et bruyantes. Il s'enrôla dans les rangs de la compagnie de la Baie d'Hudson. "Il était en 1816, raconte le Père Morice, stationné à la Rivière-Rouge, d'où il se rendit au fort Qu'Appelle chercher, avec cinq bateaux, six cents sacs de pemmican pour ravitailler les colons de lord Selkirk. Mais, surpris en route par les employés de la compagnie du Nord-ouest, sous la conduite de Cuthbert Grant, il fut fait prisonnier et sa cargaison confisquée (12 mai 1816) un peu plus d'un mois avant l'affaire de la Grenouillère. Il dut probablement le jour à cette circonstance ayant été, le vie de la fatale rencontre, en captivité au Portage-la-Prairie".

Au procès qui eut lieu, par la suite, à Toronto, il fut l'un des principaux témoins. Pambrun était, en 1821, au fort Cumberland, où il épousa l'une des filles de Thomas Umfreville.

Par la suite, il traversa les Montagnes Rocheuses, demeura quelque temps dans la capitale de la Nouvelle-Calédonie, nom que l'on donnait alors à la partie nord de la Colombie canadienne. Ses patrons lui confièrent la charge du fort Kilmar, sur le lac Babine, puis du fort Orignal, après quoi il passa en Oregon, vers l'année 1830. Ses voyages constituaient en réalité de véritables exploits puisqu'ils devaient s'effectuer en traîneaux à chiens sur une distance de 2 mille lieues. Lorsque les missionnaires catholiques arrivèrent à Walla-Walla, le 18 novembre 1838, Pambrun commandait le fort de l'endroit. Il reçut les prêtres avec cordialité, fit baptiser ses cinq enfants et sa femme méprise, après quoi il fit légaliser son mariage, dont la formalité avait été sommaire à cause de l'absence de ministre autorisé pour le célébrer. Il mourut en 1841, des suites d'un accident d'équitation.

## Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

M. Jean Vallerand à la Société d'études

M. Jean Vallerand, licencié en lettres, critique musical, secrétaire général du Conservatoire de musique de la province de Québec, compositeur, auteur du poème symphonique "Le diable dans le belvédère" exécuté à deux reprises sous la direction de Désiré Dufour, sera le conférencier à la réunion de la Société d'études et de conférences, mardi prochain. Il a intitulé la conférence qu'il prononcera à cette occasion: Rythmes de danses et musique.

Une audition de disques illustrera cette conférence. Elle aura lieu, comme d'habitude, au salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, à 3 h. 15. Le public est admis. Après la conférence, on est invité à rencontrer le conférencier au salon.

A la congrégation Notre-Dame

Vendredi, 8 décembre, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, fête patronale de la Société des Enfants de Marie de la maison-mère, il y aura cérémonie traditionnelle, à 3 h. 30, avec instruction spéciale par M. Edgar Fossier, P.S.S., directeur de la Société.

Un salut solennel du T. S. Sacrement suivra l'instruction. Il y aura réception à la salle des conférences après la cérémonie religieuse pour saluer celles qui célèbrent leur jubilé d'or et de diamants à titre d'associées. Les membres de la société sont conviés à cette fête mariale avec leurs amies ainsi que les anciennes élèves.

## Vente de charité

Sous la présidence d'honneur de Mme Albiny Paquette aura lieu, le 18 décembre prochain, la vente de charité organisée au bénéfice des "Etablissements Notre-Dame", institution pour épileptiques éducatifs. Cette fête de bienfaisance sera tenue à l'hôtel Queen's, Salon Espagnol, de 2 h. de l'après-midi à 11 h. du soir.

Aux divers comptoirs, on pourra se procurer de beaux cadeaux en vue des Fêtes de Noël et du Nouvel An. Un souper froid sera servi à partir de 6 h.

La direction de l'oeuvre sollicite une visite de ses généreux et fidèles

bienfaites. Les personnes s'intéressant à l'institution et qui auraient été oubliées dans l'envoi des cartes d'invitation voudront bien considérer le présent avis comme en tenant lieu. Présidente active de la vente de charité: Mme John Savoy, 478, avenue Roslyn, siège social de l'oeuvre: 4347, rue St-Denis, téléphone HArbour 1786.

Produits de la ferme: BEURRE, OEUFS, FROMAGE  
**H. DUBOIS & CIE**  
PROVISIONS EN GROS  
HA. 4274-5 - Bureau HA. 4280  
273-777 EST. RUE SAINT-PAUL

**Pomponette**  
Parfumerie, bijoux, accessoires de toilette  
Venez nous voir  
256 Ste-Catherine e. LA 6933

**FOURRURES DE CHOIX**  
FI. 6906  
**H. PAGEAU**  
1793 AVENUE DE L'ENGLISH  
COTE SAINT-PAUL

Vient de paraître  
Calendrier  
Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus  
1945

Douze tableaux en deux couleurs  
Avec pensées de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.  
Prix: 35 cents par la poste  
3 exemplaires pour \$1.00.  
**LES BUISSONNETS**  
171 ouest, rue Ste-Catherine,  
Montréal (18)

## Bazar pour l'Oeuvre de la Soupe

Aujourd'hui est la deuxième et dernière journée du bazar annuel de l'Oeuvre de la Soupe, à la salle Saint-Stanislas, rue Laurier est.

L'Oeuvre de la Soupe donne à manger aux miséreux sans foyer mais elle aide aussi à tous les désemparés qui frappent à sa porte. La réponse qu'elle fera à ses pauvres sera celle que vous ferez à son invitation.

Vous êtes invités nombreux au bazar à la salle Saint-Stanislas.

## Assemblée générale des employées de magasins

Il y aura assemblée générale à l'Association professionnelle des employées de magasins, dimanche, le 3 décembre, à 3 h. dans les salons de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke.

La conférencière, Mlle Madeleine Thiébaudeau, poète du Danemark. Un programme musical sera exécuté sous la direction de Mlle Pauline Phaneuf, professeur de chant et de piano.

## Partie de cartes

Lundi partie de cartes à 432 Papineau au profit de l'Oeuvre de la Réparation à la T. S. Face, Inf., P.R. 3828-9411.

Cordialement à toutes les dames.

## Au collège Jésus-Marie

Le collège Jésus-Marie, 628 ch. Ste-Catherine, Outremont, organise au profit de ses oeuvres une partie de cartes qui aura lieu cet après-midi à 2 h. 30. Toutes les anciennes élèves et leurs amies sont les bienvenues.

## Le R. P. Alexandre, O.F.M., ira au Pérou

Saint-Hyacinthe, 2 (D.N.G.) — Le R. P. Alexandre Duphily, O.F.M., ancien missionnaire au Japon, qui arrive de la Colombie canadienne, a été assigné par ses supérieurs aux missions franciscaines du Pérou. Il aura son poste à Saint-Joseph d'Amazon. Le Père Duphily est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, cours 1911-19. De retour du Japon en 1939, après un séjour de plus de dix ans, il n'y put retourner à cause de la guerre.

## L'enseignement et l'étude du grec

PAR MAURICE LABEL  
Volume de 261 pages, grand format. Au comptoir \$1.50; par la poste 1.60.  
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## BISCUITS • GÂTEAUX • TARTES

CIE DE BISCUITS BISCUIT CO.  
**Stuart**  
235 ouest, avenue Laurier - CR. 2167 - Montréal

## Exclusivité et confort en fourrures

**CHAT SAUVAGE**  
Magnifique choix de manteaux de chat à peaux allongées ou en pleines peaux. Manteaux aux plus beaux reflets argentés.  
A partir de: **\$165**  
jusqu'à \$275 - \$350 - \$425.

Manteaux de MOUTON DE PERSE tout faits ou sur mesures. — Variété de frisés extraordinaires de \$265 à \$595

Tél. 1473,  
CH. RUE  
3181° **Reid** AMHERST

**CUMMINGS**  
Fourrures durables à prix modiques  
Demoiselles de bureau et ménagères au budget restreint sont invitées à venir passer une heure à notre magasin pour fins d'inspection, tout simplement. Quantité de très beaux vêtements de qualité durable se trouvent ici, marqués à prix à portée de toutes les bourses. Ce magasin en est un de fourrures et rien autre. Jamais n'avons-nous offert de plus belles valeurs à prix aussi modiques.  
MANTEAUX QUE VOUS AIMEREZ  
MOUTON DE PERSE \$575  
Noir jais .....  
SEAL FRANÇAIS (Lapin teint) ..... \$19  
CHAT SAUVAGE ..... \$275  
Belle qualité .....  
COSTUMES TAILLEUR EN DRAP POUR DAMES Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous soit le plus sévant.  
**CUMMINGS**  
FURS LTD  
284 Notre-Dame ouest PL. 8901  
OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Rat musqué, vison, castor font des manteaux attrayants d'une grande élégance parce que la fourrure est travaillée aujourd'hui comme le plus précieux des tissus.  
**CUMMINGS**  
FURS LTD  
284 Notre-Dame ouest PL. 8901

# Ainsi se va le monde...

## Bonnet, organiste français

Par Ernest Guy

L'article suivant, consacré à la mémoire d'un Français illustre, qui est mort dans une petite campagne de chez nous et dont le nom restera cher à tous les Canadiens français, est extrait du magazine, aujourd'hui publié en France: Voici la France de ce mois, tirage de septembre:

Joseph Bonnet a eu trois passions dans sa vie: la musique, la France et la religion chrétienne. Pour le bien mesurer dans toute sa hauteur, il faut donc le considérer sous ce triple aspect. Cela ne veut pas dire qu'il y avait trois hommes en lui. En réalité, son art et sa pensée étaient entièrement dominés par sa vie intérieure, par le sentiment religieux qui l'avait, toute sa vie, mais surtout depuis la trentième année, possédée et maîtrisée. Il ne consentait ni concessions, ni demi-mesures. A notre époque, où tant d'hommes s'accrochent au compromis, lui ne vivait que d'intransigence, de la plus belle intransigence, celle qui procure la certitude de regarder en face la vérité et la lumière. C'était essentiellement un pur. Il appartenait à la race des dieux, pour qui les grandes causes comptent seules et pour qui la vérité, une fois reconnue, ne peut être aimée que d'un amour passionné.

Nous l'avons connu jeune. Il avait vingt-cinq ans. Ce fut l'époque dangereuse, presque orageuse de sa vie. Ses dons magnifiques, ses splendides exécutions aux grands orgues de Saint-Eustache, enfin sa beauté avaient conquis tout ce que Paris compte comme amateurs de belle musique. Il aurait pu céder à l'enivrement de la gloire naissante, se laisser prendre dans la subtilité des éloges mondains. Il y a à Paris et en Province beaucoup d'organes privés sur lesquelles on l'invitait à jouer. C'est ainsi que nous l'avons connu, entouré de plusieurs petites cours. Ce concert de l'année aurait été un artiste d'une trempe moins forte que la sienne. Il résista au chœur des sirènes et sortit fortifié par sa victoire sur le démon du succès.

On ne peut avec des mots décrire un talent musical, pas plus dépendre la musique elle-même. N'a-t-elle pas précisément pour objet d'atteindre cette région de l'âme que les mots sont impuissants à saisir et que seules les vibrations sonores ont le mystérieux pouvoir de nous faire sentir?

Bonnet rendait de façon souveraine et puissante les grands maîtres de l'orgue. Tout d'abord, Jean-Sébastien Bach. Mais il n'oubliait pas que Bach était lui-même le descendant d'une longue et auguste lignée de grands créateurs, italiens et français, et que sans eux le Père de la Musique n'eût pas atteint les sommets dont il faisait sa demeure habituelle. Combien de fois Bonnet ne nous a-t-il pas dit son admiration pour les organistes français qui avaient précédé le Maître allemand, tels que Jean Titelouze et Nicolas de Grigny, ce dernier organiste de la cathédrale de Reims, auteur de fugues étonnantes, dont Bach avait copié le manuscrit.

Pour Bonnet, l'orgue n'était pas un instrument de musique comme les autres, mais le truchement de la prière. Il considérait comme une profanation son emploi dans les lieux d'amusement, cinémas, hôtels, restaurants, etc. Dans sa pensée, l'orgue appartenait à la cathédrale; celle-ci faisait partie intégrante de l'édifice, même sous le rapport musical. Selon lui, le vaste vaisseau de pierre qu'est une cathédrale, avec ses hautes piliers, avec ses voûtes et ses nervures contre lesquelles les volutes sonores déferlent comme une houle, consacrait le résonateur sans lequel l'orgue était un instrument incomplet. Il nous a un jour placé à l'endroit exact dans son église Saint-Eustache où il estimait que les grandes fugues de Bach, les sublimes chorals de César Franck frappaient l'auditeur avec le maximum de joie pour lui. Il y a la musique de chambre, mais il y a aussi les grandes orgues, qui nous procurent comme un avant-goût des joies que nous donneront au Paradis les harmoniums tenus par les Anges.

Saint-Eustache était devenu un lieu de pèlerinage pour tous ceux qui attirèrent la plus étourdissante virtuosité, alliée à la plus humble

piété envers les grands maîtres. La tribune de l'orgue, haut perchée, à laquelle accédait un tire-bouchon aux marches creusées par douze générations, était maintenant le rendez-vous des happy few autorisés par le Maître à l'approcher pendant ses prodigieuses exécutions. On y condoyait les échantillons humains les plus variés. Les plus humbles duchesses s'accroissaient sur les pierres usées de l'église, parmi les mélomanes fournis par la haute industrie, les Lettres ou l'Université. Un jour, nous y rencontrâmes d'Annunzio, un autre Rodin.

Bonnet, toujours modeste, avait la distinction de gestes et de ton d'un prince de l'Eglise. Mais sa parfaite urbanité, son impressionnante douceur recouvrait une passion profonde que connaissaient bien ses amis. Chevalier servant de son idéal, qu'il s'agit de musique, de l'avenir de la France ou de sa foi catholique, il était toujours prêt à rompre une lance pour sa défense, au risque de se faire des ennemis. Quand l'indignation montait en lui devant ce qu'il jugeait attentif aux vérités du Ciel et de la Terre, il baissait la voix. Dans ce contrôle de ses saintes colères, dans la violence d'un tempérament qui maîtrisait une volonté souveraine, on devinait une énergie de fer, cette énergie qui éclatait dans toute son impétuosité, lorsque, redressant à l'orgue sa tête romaine, il arrivait aux passages sublimes des grandes œuvres de Bach ou de Franck. Alors, son visage se transfigurait et une joie surabondante se répandait sur ses traits. Que l'on ne croie pas que l'humanité nous fasse exagérer. Nous étions plusieurs à le guetter à l'approche de ces moments supérieurs de la musique.

Un talent comme le sien ne peut se détacher de sa personnalité tout imprégnée de culture classique et de latinisme. Il avait fait de fortes études à une époque où les humanités étaient à l'honneur. Son amour de la France médiévale avait donné naissance chez lui à une grande vénération pour la musique grégorienne, la seule musique qui, suivant lui, s'accordait intégralement aux offices divins. Avec l'approbation du Cardinal-Archevêque de Paris, il avait fondé l'Institut Grégorien de Paris, dont il est resté le Président jusqu'à son dernier jour. Il prit une part prépondérante au Congrès International de Musique Grégorienne qui se tint à New-York, en juin 1920, à la cathédrale Saint-Patrick; Pendant les trois jours qu'il dura, Bonnet tint l'orgue avec un art incomparable, improvisant sur des thèmes grégoriens, sans jamais déborder sur la liturgie elle-même, ni retarder la messe.

Il joua dans toutes les cathédrales de France, Chartres, Bordeaux, Lyon, Lille, Quimper, Albi, Béziers, Strasbourg, Nancy l'entendirent tour à tour. C'est lui qui, le 4 février 1934, inaugura les grandes orgues de Metz. A Reims aussi, en juillet 1937, il joua pour la réouverture de la cathédrale, restaurée, comme les orgues, grâce à la somptueuse générosité de Mr. Rockefeller. Ce jour-ci, il exécuta la Pièce Héroïque de César Franck. Il semblait qu'il marchait au triomphe, le triomphe de la France éternelle et chrétienne. A Orléans, c'est toujours lui qui jouait aux fêtes de Jeanne d'Arc, de Sainte Jeanne d'Arc, car il ne la nommait jamais autrement.

La réputation de Bonnet dépassa bientôt nos frontières. Au cours de nombreuses tournées dans tous les pays d'Europe, il joua en soliste dans tous les grands orchestres, entre autres à Berlin, sous le bâton du célèbre Nikisch et à Londres, dans l'abbaye de Westminster, devant des milliers d'auditeurs. Puis ce furent les tournées régulières en Amérique du Nord qu'il parcourut en tous sens. Partout, ce géant de l'orgue recueillit les ovations, sans jamais se départir d'une parfaite simplicité, qui lui faisait accueillir avec le même bon sourire le compliment ingénu d'une bourgeoise incompétente ou l'approbation des techniciens de la musique.

Nous le retrouvons, après ses randonnées, toujours fidèle à Saint-Eustache, qui fut le port d'attache de sa vie et de son talent. Il s'était installé dans un petit hôtel, à Autouil, à la périphérie de Paris, et, entouré d'une compagne dont la grâce avait su capter ce grand conquérant de musique et d'espace, et de ses deux enfants, il semblait qu'il n'avait plus qu'à se laisser vivre, parmi les belles reliures, les gravures rares et de précieux manuscrits de musique ancienne. Le meuble le plus saillant de ce bel intérieur, si pur et si français, était un grand orgue dont il jouait devant quelques privilégiés.

La guerre en décida autrement. Bonnet désirait rester en France après la défaite, mais il avait signé des engagements aux Etats-Unis et il estima que son devoir était de les tenir pour travailler plus que jamais pour la France et la musique française.

Le 12 juin 1940, il joua en France pour la dernière fois. C'était à Saint-Eustache, pour la T.S.F. Les premiers allemands devaient entrer à Paris dès le lendemain. Il semblait que ce n'était plus Bonnet que l'on entendait, mais la seule musique toute pure des trois chorals de Franck, ce jour-là de son orgue, une prière pour la France, à la veille d'entrer dans son long martyre.

C'est ainsi que Bonnet mourut loin de la terre natale, dans ce Canada français qu'il aimait tant et le lui rendait bien. Il repose aujourd'hui parmi les moines bénédictins du monastère de Saint-Benoît du Lac, dans la Province de Québec. Il était un fidèle oblat de Saint-Benoît. Il avait toujours témoigné pour cet organe une prédilection éclose de son grande culture humaniste et de son amour pour la France.

L'orgue resta silencieux pendant ses funérailles. Seule, une chorale de prêtres fit entendre les chants ri-

tuels. Ainsi le voulut Joseph Bonnet, prince de l'orgue, mais surtout humble chrétien, qui, en face de la Mort, ne compte plus que sur les prières de l'Eglise et la miséricorde de Dieu.

Joseph Bonnet est né à Bordeaux le 17 mars 1884. Son père, qui était organiste de l'Eglise Sainte-Eulalie dans cette ville, fut son premier maître et lui apprit tout enfant à jouer de l'orgue.

A quatorze ans il était nommé organiste titulaire de l'église Saint-Nicolas, puis Saint-Michel à Bordeaux. Il vint ensuite à Paris où il fut élève du fameux Conservatoire. Il eut pour maître l'organiste-compositeur Alexandre Guilmant. En 1906, il obtint le premier prix d'orgue, que lui décerna un jury présidé par l'illustre compositeur Gabriel Fauré, ainsi que le "Grand Prix Alexandre Guilmant". Avant même de les avoir obtenus, il avait été nommé organiste titulaire de l'église Saint-Eustache, à Paris, poste qu'il occupa encore le jour de sa mort.

En 1911, il succéda à Guilmant comme organiste de la Société des

## En Saskatchewan

### Les catholiques et la centralisation scolaire

De La Liberté et le Patriote, de Winnipeg, Manitoba, numéro du 10 novembre:

La Chambre de commerce de Prince-Albert, de concert avec le conseil de la municipalité rurale, projette la formation d'un comité spécial pour étudier la possibilité d'organiser une grande unité scolaire qui comprendrait la région de Prince-Albert et celle de Birch Hills.

L'on sait par ailleurs que le gouvernement désire la centralisation des écoles rurales. La législature caresse présentement un projet de loi à cet effet. Le gouvernement consulte à cet effet les contribuables avant de s'embarquer sur une telle aventure? C'est la question que l'on se pose. L'opposition à la législation croit que le ministère de l'Instruction publique appliquera la loi sans referendum. Chose certaine, à moins d'un revirement subit d'opinion, la majorité des contribuables et des commissaires d'écoles est opposée au projet.

Quelle est l'attitude des catholiques de la province à ce propos? Elle est clairement exposée dans le mémoire présenté conjointement au gouvernement par l'Association Catholique Franco-Canadienne, l'Association Catholique des Commissaires d'écoles franco-canadiennes et la "Catholic School Trustees' Association of Saskatchewan".

La hiérarchie catholique et les catholiques ont été, et sont encore opposés à la loi des grandes unités scolaires telle que conçue. Le motif qui justifie cette opposition est le suivant: les changements proposés par la loi entravent les droits fondamentaux des parents envers leurs enfants et l'Etat assume des droits inaliénables de tout homme.

Donc les catholiques s'opposent à la loi actuelle des grandes unités scolaires, parce qu'elle n'offre pas une sauvegarde suffisante au droit naturel qu'ont les parents d'éduquer leurs enfants et parce que, dans la majorité des cas, sinon dans tous les cas, les communautés catholiques et françaises deviendront minoritaires avec diminution proportionnelle de leurs droits, dans la grande unité scolaire.

Voilà pourquoi, les cas échéant où le gouvernement mettrait en vigueur cette loi, les catholiques réclament, pour les commissaires locaux, le droit et le devoir de nommer des instituteurs et institutrices dûment qualifiés que devra accepter le Bureau régional; le droit de passer des résolutions en comité avec les sections 201 à 204 de l'acte scolaire assurant l'enseignement religieux et l'enseignement du français tel que stipulé dans lesdites sections; le droit d'appartenir à n'importe quelle association de commissaires, organisée dans la province; les catholiques réclament en outre que la cotisation des membres soit la même que celle de la grande unité et que l'un des membres de l'Association ou le secrétaire puisse as-

Concerts du Conservatoire. Bonnet a joué comme soliste dans les orchestres symphoniques les plus célèbres et donna des centaines de concerts dans tous les pays de l'Europe et des deux Amériques. Il vint pour la première fois aux Etats-Unis en 1917, envoyé en mission officielle après deux ans de guerre dans les Vosges. Il affectionnait particulièrement ce pays, qu'il accueillait de façon triomphale et il y revint plusieurs fois, la dernière en 1940.

Il est mort le 2 août 1944 à Sainte-Luce-sur-Mer, Province de Québec, où il était en villégiature avec sa femme et ses deux enfants.

Bonnet laisse de nombreuses et remarquables compositions pour orgue. D'autre part, il a édité un véritable monument de littérature musicale, en 6 volumes intitulés *Historical Organ Recitals*, publiés chez G. Schirmer. Cet ouvrage est d'ores et déjà classique dans le monde de l'orgue. Il reproduit, avec tout l'appareil critique, les œuvres de grands maîtres du Moyen-Âge et de la Renaissance, dont beaucoup étaient tombés dans l'oubli.

## Collection "Sir Jerry"

Pour les enfants de 8 à 12 ans par Mme H. GIRAUD Sir Jerry détective Les étranges vacances La mystérieuse disparition de Sir Jerry Sir Jerry et l'affreux Léonard L'inévitable Sir Jerry La périlleuse mission de Sir Jerry Chaque roman contient de nombreuses illustrations. Franco \$0.75

La doctrine moderne que l'enfant appartient à l'Etat avant d'appartenir à ses parents est fautive et désastreuse. Aussi les catholiques avec leurs évêques, lisons-nous dans le mémoire, craignent que le désir bien intentionné d'améliorer l'administration de notre système scolaire favorise cette fautive doctrine qui, avec le temps, étoufferait non seulement la liberté des enfants et des parents, mais encore celle de la société elle-même. Aussi les catholiques s'opposent à ce que l'on enlève au Bureau local scolaire le droit, qui n'est autre que celui des parents, de choisir ses instituteurs. Les catholiques s'opposent à cette spoliation et cela non pas seulement au nom des parents catholiques, mais encore au nom de tous les parents à quelque communion religieuse qu'ils appartiennent, parce que tous les parents ont des droits et des devoirs naturels inaliénables.

Mais en tant que catholiques, ajoute le mémoire, nous sommes unanimement opposés à la sécularisation de l'éducation, ou sous un autre nom, au laïcisme scolaire. Voilà pourquoi les sections de l'acte scolaire 201 à 204 ont une signification d'une extrême importance pour les catholiques.

Lorsque l'on voit les ravages de la doctrine du laïcisme scolaire en Russie, en Allemagne et en d'autres pays, l'on ne peut s'empêcher de dénoncer et de combattre tout mouvement qui de sa nature favorise l'éclosion d'une telle doctrine dans notre système scolaire. Dans notre prochain article, nous analyserons la deuxième partie du mémoire qui affirme publiquement que tous les catholiques de la Saskatchewan appuient les réclamations des Franco-Canadiens en faveur de l'enseignement de leur langue à l'école. Joseph VALOIS

## Dans la coulisse

### La stratégie communiste

Le document ci-dessous est censé représenter les instructions données, en 1941, par le parti communiste français, aux cellules communistes appelées à travailler en commun avec des groupes de la Résistance. On prétend que par leur action insidieuse, qui reprend, en tactique suggérée par Moscou, en 1934, les cellules communistes ont réussi à exercer dans les milieux de la Résistance une influence absolument disproportionnée à leur importance numérique.

Les grandes paroles de notre camarade Thorez dans "la main tendue" aux catholiques sont de circonstance plus que jamais. L'effervescence qui agite les masses n'est pas spécifiquement communiste; elle est composée de divers courants qui, souvent, ont à leur base des courants bien différents: chômage, ravitaillement, prisonniers de guerre, troupes d'occupation, dissolution d'organismes constitués, même simple disparition d'habitudes acquises.

Chacun hurle à sa manière, chacun défend sa chapelle. Il y a, dans les rangs des adversaires du gouvernement du pays, des gens qui sont nos propres adversaires et qui ne marcheront jamais pour la socialisation de notre pays, tels que les F.M., socialistes, radicaux, républicains, syndicalistes, réformistes, anciens combattants, républicains, certains cléricaux, démocrates populaires, syndicats agricoles. Tous désirent renverser le régime actuel et installer un gouvernement représentant leur propre idéal. Ni les uns ni les autres ne sont assez forts pour arriver à leur but. Ils ne représentent chacun qu'une partie de l'armée de la révolution. Mais les détromper ou simplement tenter de leur faire entendre raison serait un impardonnable crime envers le succès de notre idéal communiste. Nous devons les utiliser opportunément, et au maximum, les fortifier dans leur manière de voir, par nos conversations et nos tracts. Les engager à organiser des réunions clandestines où nous participerons anonymement, en nous gardant bien de parler du communisme; notre tâche dans cette occasion se résume à faire converger leur action d'agitation vers la réussite de la nôtre. Il faut absolument qu'ils considèrent la révolution à venir comme leur révolution. Le point extrêmement important pour nous, c'est de pouvoir compter sur eux comme éléments de choc et comme facteur

de levier auprès de certaines parties des masses qui échappent encore.

Cet opportunisme ne doit pas répugner à nos camarades, car c'est ainsi que l'incomparable Lénine a installé notre régime en Russie. Qu'eût-il fait sans le concours des anarchistes, des F.M. et des socialistes?

Certainement beaucoup de nos camarades s'inquiètent de la liquidation de ces éléments au lendemain de la révolution. Il s'agit là de l'avant-dernière étape qu'il ne convient pas de traiter prématurément. Les instructions utiles seront données à temps. Tous doivent donc collaborer à la réussite.

Il est entendu que ces tâches ne peuvent pas être assurées par des éléments qui, chez nous, étaient trop en vue. Mais il reste assez de camarades inconnus de la police et de ses indicateurs, qui furent placés bien avant la guerre dans les cadres de l'organisation illégale pour mener à bien la tâche.

Il est absolument à déconseiller de mettre en évidence d'anciens secrétaires de cellules comme l'ont fait les camarades des régions lyonnaise et dauphinoise. Ce sont là des fautes dont il conviendra de rendre compte aux organismes centraux du Komintern. Il est recommandé d'utiliser beaucoup d'éléments des anciennes sections des "Amis de l'U.R.S.S." et qui dans beaucoup de départements n'ont pas été décelés.

Le milieu franc-maçon est excessivement difficile à pénétrer, encore plus maintenant qu'il doit vivre en pleine illégalité. Il ne faut pas compter, sans être initié, participer à une tenue secrète restreinte, comme il s'en fait dans chaque département. Cette secte a, elle aussi, constitué des cadres et organismes illégaux (nos délégués à l'action clandestine nous renseignent). Mais il est bien possible d'acquiescer actuellement de puissants sympathisants dans la franc-maçonnerie, car cet ordre est réduit à employer les procédés des anciens carbonari pour se réunir en cachette en développant toutes sortes de ruses. Que nos camarades responsables des organisations communistes illégales, passés maîtres en l'art de tromper les brigades de gendarmerie de campagne, les favorisent pour leurs réunions clandestines et même, au besoin, leur assurent un système de police de protection. De cette manière, il serait possible de les utiliser et de les connaître. Mais il ne faut, en aucune occasion, leur révéler la structure de notre organisation occulte. Au contraire, leur laisser entendre que notre parti ne fonctionne plus régulièrement, et que sa fin est une question de temps. Cette prudence est élémentaire, car ce milieu recèle une certaine quantité d'éléments absolument pourris.

Bien que tout bon communiste considère l'Angleterre comme une nation capitaliste par excellence, le courant des anglophiles doit être capté, utilisé à notre profit.

Collection "Sir Jerry" Pour les enfants de 8 à 12 ans par Mme H. GIRAUD Sir Jerry détective Les étranges vacances La mystérieuse disparition de Sir Jerry Sir Jerry et l'affreux Léonard L'inévitable Sir Jerry La périlleuse mission de Sir Jerry Chaque roman contient de nombreuses illustrations. Franco \$0.75

## Collection "Sir Jerry"

Pour les enfants de 8 à 12 ans par Mme H. GIRAUD Sir Jerry détective Les étranges vacances La mystérieuse disparition de Sir Jerry Sir Jerry et l'affreux Léonard L'inévitable Sir Jerry La périlleuse mission de Sir Jerry Chaque roman contient de nombreuses illustrations. Franco \$0.75

## SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

ANTIKOR-LAURENCE Enlève CORDS, VERRUES et DURILLONS EFFICACE SANS DOULEUR 2001 rue St-Denis - HA. 7907

JOLY 269 rue Ste-Catherine MONTREAL

LA TERRE DE CHEZ NOUS est un hebdomadaire agricole qui appartient aux cultivateurs et qui défend leurs intérêts professionnels et coopératifs. L'abonnement coûte un dollar par année et est payable à La Terre de Chez Nous 515, avenue Viger, Montréal

## LA TERRE DE CHEZ NOUS

est un hebdomadaire agricole qui appartient aux cultivateurs et qui défend leurs intérêts professionnels et coopératifs. L'abonnement coûte un dollar par année et est payable à La Terre de Chez Nous 515, avenue Viger, Montréal

Les fourrures sont toujours appréciées comme ETRENNES Venez choisir chez P.-A. ASSELIN celles que vous aimez et placez votre commande aujourd'hui. A votre choix: véritable SEAL BRUN ET NOIR (SAFARI) — Véritable CASTOR — Véritable RAT MUSQUE TEINT — VISON — KOLINSKY, etc. P. A. Asselin et ses fils De la fourrure, uniquement de la fourrure. 1439, RUE AMHERST — Tél. CH. 9644

## Les dégâts causés par les manifestations

Un porte-parole des principaux marchands dont les établissements sont soufferts des dégâts au cours des manifestations anticonscriptionnistes de mercredi dernier a annoncé qu'ils entendent se former en comité et publier une déclaration conjointe. Il y a en effet discussion entre eux et les compagnies d'assurance, à savoir si ladite manifestation fut une "émeute" ou un "simple trouble de la rue". Cette dernière désignation semble devoir s'appliquer ici, car aucune lecture publique de la Loi des émeutes n'a été faite à cette occasion aux manifestants. En ce cas, les frais de réparations reviendraient aux compagnies d'assurance. Mais, si les auteurs des dégâts ou ceux qui les ont invités à les commettre peuvent être connus, lesdites compagnies pourront exiger d'eux le remboursement de leurs dépenses.

Me Guillaume Saint-Pierre, C.R., chef de la division légale à l'hôtel de ville, a admis que la municipalité est obligée de fournir une protection policière lorsqu'il y a évidence de troubles civils mais nie toute responsabilité de la cité quant aux dommages eux-mêmes et cité un jugement de la Cour d'appel en faveur de sa thèse.

## Testament valide

Affirmant que la signature du nom du testateur au verso d'un testamentolographe n'invalide pas ce testament, M. le juge Alfred Duranleau, de la Cour supérieure, a renvoyé hier une action par laquelle M. A.-J. Larose, de Freilighsburg, voulait faire casser le testament de son frère Arthur, décédé le 18 mai 1942, à Montréal.

Où l'on s'habille bien ERNEST MEUNIER MARCHAND-TAILLEUR 904, Rachel est - FR. 9342-9850

Poudre TULIPE NOIRE de CHENARD PARIS Poudre fine, douce et parfumée, qui redonne à la peau son velouté naturel. 90 cents la boîte, 60¢ achat de parfum Tulipe Noire.

Bas Elastiques Vous souffrez de varices, de troubles dans les genoux et les chevilles? Venez consulter notre expert et la marche redeviendra un plaisir pour vous. Sarrazin & Choquette La plus importante pharmacie can.-française au Canada 921, rue Ste-Catherine est — PL. 9622

BEURRE-OEUF-PROVISIONS LOUISIGNANT FRÈRES LIMITÉE BEURRE Première Qualité 37¢ Deuxième Qualité 36¢ Crémère troisième Qualité 35¢

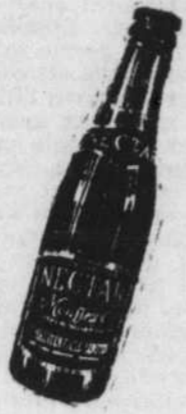
CONSTIPATION CE SOIR AU COUCHER Une à deux tablettes ROBOL Résultat demain matin 25c la boîte Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée 1566, rue St-Denis, Montréal. Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL.

11c Essayez El Pietto Londres GRANDDEUR NATURE FRAIS ET DOUX A FUMER Manufacturé, ainsi que le cigare populaire DODGE, par J.-E. PIETTE & FRÈRE 4355 Drogel, Montréal - HA. 6718 Encourageons de préférence ceux qui affichent cette carte.

# Le Temps des Fêtes . . . Semence de Joie

Oui, mes amis! Ce sont d'excellents breuvages

- Nector Mousseux
- Dry Ginger Ale
- Bière d'Épinette
- Cream Soda
- Orangeade



## CHRISTIN



### Nécessaire à Géométrie

Comprenant trois petits compas et deux grands — un tire-ligne — une allonge pour mine et une allonge pour plume — le tout fourni dans un étui en cuirette Maroc.

17.50 et 25.00

**Guinier De Serres**  
L'ÉCRIVAIN MONTREAL

1406 ST-DENIS  
SOUS-SOL

6793 ST-HUPERT  
L.A.N. 0251



### RENDEZ-LES HEUREUX Le Papa — le Frère — l'Ami

Rien de plus apprécié qu'un cadeau de provenance Sainte-Marie.

- Chemises
- Cravates
- Chaussettes
- Chandails
- Robes de chambre
- Parkas
- Sous-vêtements.

Assortiment complet de tissus anglais pour paletots et habits

**C. Bernard Ste-Marie**

Représentant des chapeaux KENSINGTON — BROCK — BILTMORE  
169, rue Ste-Catherine est HA. 7679

## Disques Victor



Le cadeau par excellence, pour vos amis qui aiment la musique au point de s'être procuré un radio-phonographe ou un reproducteur de disques pour en écouter à loisir. Le choix que nous vous offrons est le plus intéressant et le plus varié que vous puissiez trouver à Montréal.

**Ed. Archambault**  
INC.

500, Rue Ste-Catherine Est  
MARQUETTE 6201

Heures d'affaires: 8.30 a.m. à 6 p.m. Tous les jours

### Télégramme...

Chers parents,  
Pour mes étrennes donnez-moi des timbres-poste ou un bel album de la Maison VINCENT.

JEAN-CLAUDE

A.-H. VINCENT

Vente et achat de timbres-poste  
294 Ste-Catherine ouest, Montréal



### Noël! Noël!

N'est-ce pas avant tout une fête religieuse? Conservons-lui ce caractère en offrant en cadeaux de beaux articles de piété.

Articles religieux — Ornaments d'église

CHAPELETS — MISSELS — MEDAILLES  
STATUETTES — CRUCIFIX

**DESMARAIS & ROBITAILLE Limitée**  
70 ouest, rue Notre-Dame Harbour 3194

Il n'y a pas de cadeau qui fasse plus plaisir à celle que vous aimez qu'une FOURRURE — Faites-lui ce plaisir pour les Fêtes.

MAGNIFIQUE CHOIX DE COLLETS DE FOURRURE POUR MANTEAUX DE DRAP



Faites réparer votre manteau de fourrure par nos experts.

**St-Louis & Charest**

SPECIALISTES EN FOURRURE

1107 est, STE-CATHERINE

près d'AMHERST

Suggestions pour les Fêtes:

- Tables de fantaisie
- Collettertes
- Lampes assorties
- Miroirs
- Vases à fleurs
- Fauteuils
- Cendriers
- Bibliothèques
- Statuettes, etc.

Ce Noël-ci! Donnez le cadeau inoubliable, toujours bien accueilli. Et choisissez-le parmi notre collection d'articles énumérés ci-contre.

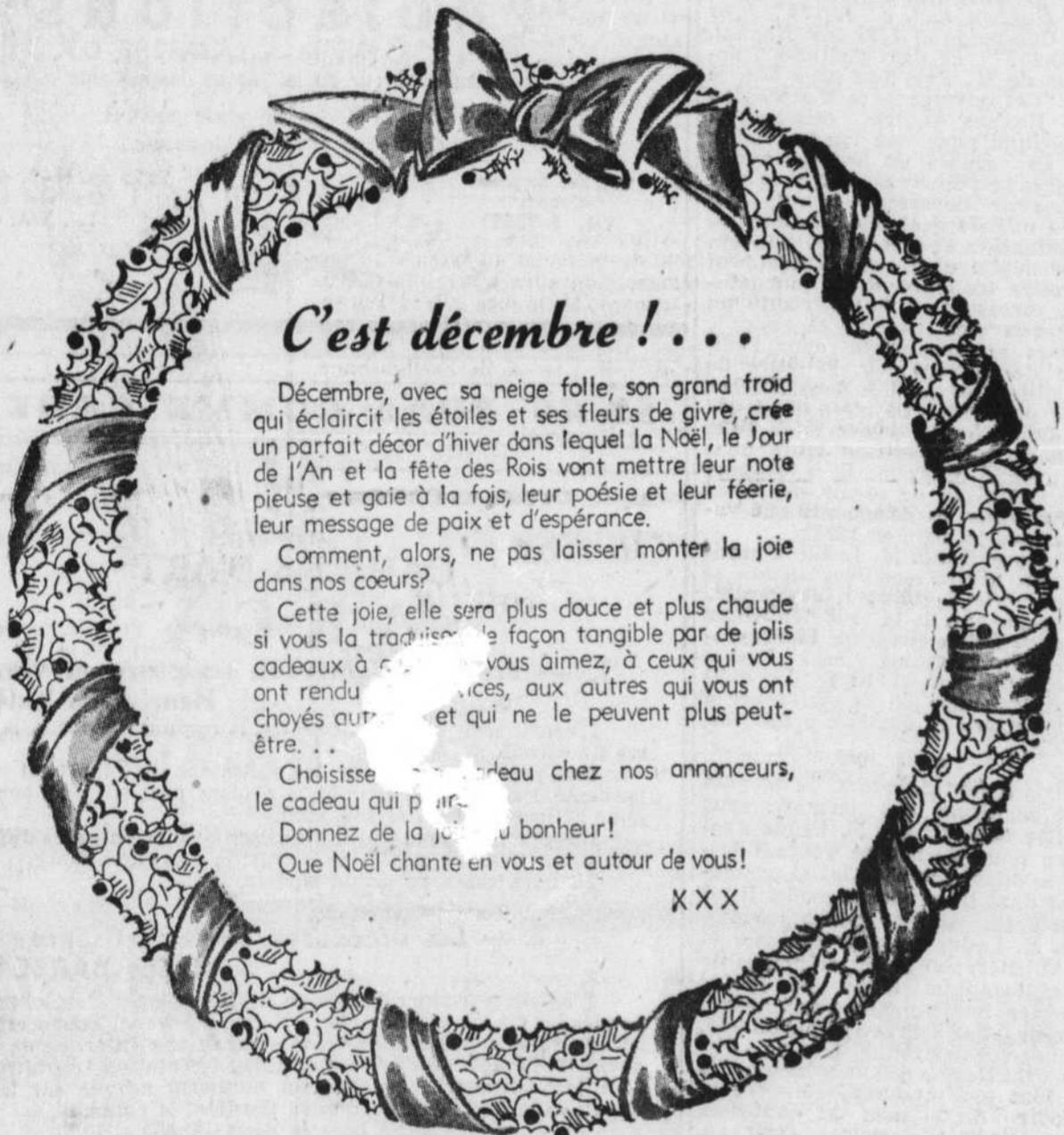
**A. BÉLANGER**

Spécialistes en poêles.

A VOTRE SERVICE: SIX MAGASINS

Commodément situés à Montréal

Semons du bonheur autour de nous.



### C'est décembre! . . .

Décembre, avec sa neige folle, son grand froid qui éclaircit les étoiles et ses fleurs de givre, crée un parfait décor d'hiver dans lequel la Noël, le Jour de l'An et la fête des Rois vont mettre leur note pieuse et gaie à la fois, leur poésie et leur féerie, leur message de paix et d'espérance.

Comment, alors, ne pas laisser monter la joie dans nos cœurs?

Cette joie, elle sera plus douce et plus chaude si vous la transmettez de façon tangible par de jolis cadeaux à ceux que vous aimez, à ceux qui vous ont rendu si heureux, aux autres qui vous ont choqués au point qu'ils ne le peuvent plus peut-être.

Choisissez le cadeau chez nos annonceurs, le cadeau qui plaira.

Donnez de la joie et du bonheur!

Que Noël chante en vous et autour de vous!

X X X

LA MAISON DU CADEAU

**Au Petit Versailles**

930, Ste-Catherine (est)

Tél.: PL. 8219

Grand choix de cadeaux pour Noël et Jour de l'An à \$1.00 et plus

PRÉCIEUX À DONNER! . . . PRÉCIEUX À RECEVOIR



DIAMANTS "BLUE RIVER"  
BAGUES — JONCS  
MONTRES

"BULOVA" — "CYMA"  
"TAVANNES" — "ROTARY"

ARGENTERIE ET BIJOUTERIE

**BIBEAU FRÈRES**

BIJOUTIERS-HORLOGERS

1257 est, Sainte-Catherine

AM. 5800

A l'heure du café

**DUPUIS**

CE SERVICE SERA HAUTEMENT APPRÉCIÉ

UN CADEAU UTILE

pièces: 11.45

Cafetière en verre, genre filtre. 1 sucrier en verre. 1 pot à crème en verre. Les trois pièces à décor bleu ou blanc. Un CABARET, fond en miroir avec cadre et poignées en plastique. . . n'est-ce pas que c'est joli et pratique? . . .

DUPUIS — troisième (DeMontigny)



Ouverts de 10 h. à 6 h. 30

**Dupuis Frères**

ALBERT DUPUIS, président  
A.-J. DUGAL, v.-p. et gér.-géné. RAYMOND L'OPUIS, sec.-géné.



Pour celle que vous aimez . . .

Témoignez de votre bon goût comme de votre bon cœur en lui donnant des

**FOURRURES DESJARDINS**

Choisissez dans le groupe de nos modèles dernier cri. Collection exclusive de remarquable distinction. Mêmes valeurs spéciales offertes qu'au cours de la grande vente anniversaire qui vient de se terminer.

Cadeau idéal et inoubliable.

Conditions de paiement:

Conformes aux règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre.

Magasin ouvert tous les jours jusqu'à 6 h.

FRS DESJARDINS, Prés.

**DESJARDINS**

Chas. Desjardins & Co. Limitée  
1170, rue SAINT-DENIS

## Aimés de Toute Femme

LES CADEAUX PAR **helena rubinstein**

En fait de charme et d'enchantement, un cadeau par Helena Rubinstein est sans égal. Cette année, choisissez pour "elle" une création Helena Rubinstein . . . pour Noël. Vous trouverez des articles individuels ou des ensembles Apple Blossom, Enchanté et Heaven-Sent qui feront son bonheur.



- Cologne . . . 85 à 1.50
- Eau de toilette . . . 1.50 à 2.00
- Poudre de toilette . . . 75 à 1.65
- Huile pour le bain . . . 1.25 à 2.50
- Parfum . . . 50 à 4.50
- Savon . . . 55 à 1.25
- Ensembles de cadeau . . . 1.50 à 8.96

Pharmacie

**PAUL LIPPENS**

3450, rue Saint-Denis

Harbour 9185

# A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

## "Paroles en liberté"

par Marcel Dugas

Parler de Marcel Dugas, c'est un peu parler de soi-même. Faisons taire de vains scrupules et tâchons à ce que le moi, s'il pointe légèrement du nez, ne se montre pas trop haïssable.

Nous recevons de cet auteur *Paroles en liberté*. On y trouve du neuf et de l'ancien. Un ensemble harmonieux de proses lyriques où il donne libre cours à sa sensibilité toute personnelle.

Il ne sera pas question, dans cet article, de Marcel Dugas, critique littéraire. Prix Davin 1930, prix Marcelin Guérin (Académie française) même année, on a reconnu son mérite en haut lieu. Nous savons que cet homme bon, ce grand cœur, n'a jamais peiné personne. Heureux les auteurs qui retiennent son attention! Il exalte la beauté de leurs œuvres, il fait mine de ne pas voir leurs défauts. Il stimule l'écrivain, il ne l'étouffe pas.

La saison littéraire à Montréal offre à notre plaisir intellectuel de beaux fruits cultivés par des mains étrangères, mûris sous d'autres cieux. Ne dédaignons pas nos nôtres. Ceux qui nous viennent de Marcel Dugas ont leur propre saveur. Ils sont bien présentés, rangés dans leur souple linéaire de soie. Ils sont volutés, pleins de souplesse. Peut-être en trouvera-t-on qui fonderont trop vite sous la dent.

Jadis — non Dieu! il n'y a pas si longtemps! — MM. Paul Morin, Guy Delahaye et le signataire de ces lignes, nous formions un petit groupe en marge du mouvement général de la littérature française au Canada. Le hasard seul, une bonne fortune, avait scellé entre nous une amitié très vive, remarquable en ceci qu'elle ne devait jamais subir la moindre lézarde.

Nous aimions les vers. Nous en écrivions, Marcel Dugas en tenait pour la prose. Mais c'était lui qui, disait-on, avait vraiment l'air d'un poète. Il se consacra à la critique littéraire, à la chronique des théâtres. On le lisait dans les journaux du temps, l'*Action*, le *Nationaliste*, le *Matin*, le *Pays*, et nombre d'autres.

C'était notre Boileau. Mais Boileau n'était pas sévère. Il nous arrivait même de censurer notre censeur. S'il est vrai que nous n'en refusions pas l'hommage, il y allait un peu fort avec ses coups d'encensoir. On peut dire qu'il a été le parrain de tous nos petits nouveaux. Personnellement nous lui devons de la reconnaissance, et nous sommes heureux, ici même, de la lui exprimer.

Paul Morin, Guy Delahaye surtout ne livraient leurs premiers qu'à de rares privilégiés, Marcel Dugas était plus généreux. Il ne fallait pas lui faire violence longtemps pour le décider à nous lire sa dernière prose. Nous voyons apparaître au fond de notre mémoire un jeune homme blond, le regard perdu dans une rêverie sans fin. Il porte une cravate lavallière, une longue écharpe sur l'épaule, un chapeau à large bord, qui rappelle Aristide Bruant. C'est notre ami Marcel au temps de sa jeunesse.

Nous le soupçonnions bien de surveiller quelque peu son attitude dans la vie, de se faire une tête. Sans prétendre, assurément, qu'il irait de bon cœur, afin de se singulariser, promener un petit crocodile tenu en laisse dans le parc La Fontaine, nous croyons qu'il aime l'accommoder dans l'apparence, le pittoresque, le détail vestimentaire qui distingue, comme chacun sait, l'artiste du commun des mortels.

Non sans étonnement nous lui découvrons un jour un collier de princesse hindoue à gros grains de pierre précieuse dont il dissimule mal la pointe sous le veston. C'est le souvenir, nous dit-il, d'un deuil récent dont il ne peut se consoler. Que s'est-il passé? Notre Marcel revient d'un stage d'études à Paris. Le quartier latin et Montparnasse ont été les deux pôles d'attraction de sa vie d'étudiant. Il y a rencontré la jeunesse des écoles, des artistes, des intellectuels venus des quatre coins du monde. Tous ses amis du Canada reconnaissent en lui le Schaudard des *Scènes de la Vie de Bohème*. Il nous vient à l'esprit qu'il a bien pu aussi en avoir été le Rodolphe.

Il raconte qu'il a connu Paul Fort, fréquenté chez Mlle Read, l'héritière spirituelle de Barbey d'Aurevilly. Il nomme des écrivains célèbres, et aussi un certain André Thérive.

Tout cela lui confère un prestige considérable. Il se repaît bientôt dans les milieux littéraires et artistiques de Montréal. On le fête, on le chéris. Il déclame avec cœur. Carresses pour l'oreille, images pour les yeux, on ne comprend pas très bien, mais l'on sent que c'est beau. On ne se lasse pas d'entendre sa voix chaude, sympathique, voilée à certains moments, soudain élever le ton, retentir comme si en elle se répondaient plusieurs échos.

Romantisme mis à part, il est d'une galté bon enfant, attentif envers chacun. Il éveille l'intelligence, aiguillonne la discussion. Mais il ne parle que musique, poésie, littérature. Si la conversation s'égare sur un autre sujet, il s'ennuie. Il s'endort.

Nous n'avons pas encore dit que notre ami Marcel est pourvu d'antennes secrètes qui lui permettent chaque saison nouvelle de savoir avec exactitude sous quel climat littéraire l'on vit présentement à Paris. Grâce à elles, et bien avant nous, il éprouve fortement tout frisson nouveau dont le génie de quelque grand poète français vient d'enrichir la sensibilité française. Volontiers il nous en apporte l'étréme.

Justement, quelques arpegges sur un piano voisin ont réveillé notre bel endormi.

— Dugas! on vous réclame! Dugas! récitez-nous quelque chose! Et il se voit en place, une feuille à la main. Voyez-le! Parcours, comme une sibylle, d'un frémissement divin, il récite des vers d'un sens mystérieux, d'une beauté souveraine. Il les psalmodie:

Tout-puissants étrangers, inévitables astres,  
Qui daignez faire lire au lointain temporel  
Je ne sais quel de pur et de surnaturel;  
Vous qui dans les mortels plongez jusques aux larmes.  
(Valeurs)

L'enthousiasme du récitant est à son paroxysme, son délire sacré à sa tension extrême. Et, mentalement, tout en suivant des yeux, degré par degré, les phases de son exaltation croissante, nous le comparons au peuplier qui tremble de toutes ses feuilles dès que l'atmosphère, alors que les arbres, tout autour, commencent à peine de s'émouvoir.

Hélas! les belles années ont fui! Aujourd'hui Paul Morin est devenu un Grammaire-Club, à lui tout seul. Nous l'avions élu notre Prince des Poètes. Il créait de la joie, il faisait soleil autour de lui. Il est toujours plus près de notre cœur. Ennemis du rébus et du galimatias, ce chevalier de Saint-Georges, armé d'une épée étincelante qu'il consacre à la défense de la langue française en Amérique, s'écrit, dans une lutte épuisante, à vaincre les ténébères.

A propos, quand donc cessera le scandale de la mise au rancart des programmes de M. Morin à la radio, que tous les gens devenu par esprit d'humilité le Dr Guillaume Lahaise, prêché par l'exemple que le rêve a moins de mérite que l'action. Sa patience de saint, sa charité éclairée font merveille à Saint-Jean-de-Dieu.

Cependant nous avons un compte à régler avec lui. Ce pince-sans-rire poussa l'insolence jusqu'à prétendre que les poètes ont tous un grain dans la cervelle. Il ajoute, en guise de consolation, que ceux qui ne le sont pas ne valent guère mieux. Or ça! Monsieur l'aliéniste! Ecoutez ce sorite (le subtil auteur de *Mignonne*, alors voir... le comprendra): Si vous seul n'êtes pas comme tout le monde, c'est que vous êtes dans un état anormal; si votre état n'est pas normal, c'est que vous êtes malade; et si vous êtes malade, cela ne peut être, évidemment, que parce que vous crevez de santé. Guy Delahaye, revenez vite à la poésie.

obéissant à des contraintes séculaires, et consacré par trois cents ans de gloire, perdrait de son prestige.

Les Symbolistes opposèrent au vers classique le vers libre. Au vers libre succéda le vers libéré des Unanimités, l'amorphie, de Franc Nohain, le verset claudésien.

On ne distinguera plus dans l'avenir, se dit Marcel Dugas, la poésie de la prose que par un désordre lyrique plus délirant, le rythme, des images plus recherchées.

Il disposa sa poésie sur la page comme on le fait en prose. Et nous avons lu *Psyché au Cinéma*, *Confins* et *Paroles en liberté*.

Nous ne nous laisserons pas séduire par les artifices de Marcel Dugas, et nous continuerons à dire qu'il écrit de la prose poétique, de la prose lyrique. Il est le créateur au Canada de la prose pure.

On ne critique guère Marcel Dugas. On lui reproche, dans certains milieux, son obscurité. On n'ose pas quand il s'agit de très grands écrivains. Citons comme exemple Patrice de la Tour du Pin.

Concluons ce débat. Telle phrase, dans les *Paroles en liberté*, fait figure d'éponge. Si on presse celle-ci dans la paume de sa main, on est surpris de constater comme elle contient peu de substance. Ce paragraphe attire l'oeil; c'est une perle. Mais l'orient en est obscurci d'une légère brume; cet autre, un cristal de roche, mais l'on y découvre, à l'examen, une mince brisure, ou un filet de sable opaque.

Il faut dire ici que l'art de M. Dugas s'achemine vers plus de clarté. Les *Variations sur des Chansons canadiennes* nous semblent, sous ce rapport, plus surveillées, comme le furent les *Approches*, œuvre de documentation précieuse et fort bien composée publiée en 1942, où l'auteur donne sa pleine mesure.

Nous avons rappelé la jeunesse de Marcel Dugas. Elle nous a permis de lire dans son âme. Elle nous en a donné le chef, Marcel Dugas, en profondeur, est un romantique. Il châte ce romantisme en le dépouillant de ce qu'il peut avoir d'excessif dans l'expression du sentiment. Ne pouvant y parvenir entièrement, et ne le voulant pas d'ailleurs, il le dissimule à travers des symboles. *L'Homme dans le Champ de Carnage*, *Pallasse sur l'horizon*, *Phédre* sont des poèmes symbolistes.

Notre auteur n'entend pas que la pensée soit vue en haillons ou dans sa nudité. Il a pitié d'elle. Il lui prête le vêtement de la phrase, qui, s'il nous paraît un peu ample, n'en est pas moins somptueuse. Il ne cultive pas la pensée pour la pensée. Il n'en est pas le jardinier.

D'ailleurs, il n'est pas aussi essentiel qu'on veuille le croire que la pensée soit toujours présente dans la poésie. Il y a une façon de dire poétiquement qui n'est pas celle de la prose. Celle qui n'exprimerait que de la pensée prendrait vite l'apparence de la prose. Les *Poèmes de Bohème* de Tristan Klingsor, le sont par leur rythme, images, fantaisie, nuances, et ce sont de petits chefs-d'œuvre qu'il nous arrive souvent, selon notre humeur, de préférer aux grands. Victor Hugo lui-même n'est pas un très grand penseur. Il ne compte pas moins parmi les plus grands poètes de tous les temps.

Notre ami Marcel, cet Athanasi des *Nourritures terrestres*, n'a pas attendu l'enseignement d'André Gide pour cultiver la ferveur. Elle lui est naturelle, accompagnée de quelque emphase. Il aurait tant voulu chanter la joie de vivre. Hélas! elle lui fut ménagée avec parcimonie. Son lyrisme n'en est pas diminué, mais il sera fait de souffrance. Et puisque un poème ne vaut que par ce qu'il révèle de l'humain, a-t-on dit, ne lui refusons pas notre très vive admiration.

Marcel Dugas sait aussi bien que l'abbé Bremond que le mot est d'autant plus chargé de poésie qu'il s'éloigne de son sens le plus usité. Il n'abuse pas de ce principe. Cependant, une fois cela lui est arrivé lorsqu'il termine son poème de Phédre par cette exclamation pathétique mais vaine: Sainte Phédre!

Cette sainte n'est pas catholique. Saint Cézanne, patron des esprits tourmentés! a pu écrire Jean-Louis Vaudoyer. A la rigueur on peut comparer l'artiste, quand il s'appelle Cézanne, à un saint. L'un poursuit un idéal de beauté, l'autre, de perfection suprême. Ce sont là des attributs de Dieu.

Mais quel rapport établir, même lointain, entre la sainteté et Phédre? L'amour de Phédre, dans la tragédie de Racine, est coupable. Celui de la véritable Phédre, qui appartient au mythe, origine de toutes les autres, ne l'est pas. Elle n'en est pas plus sainte.

Petite-fille du Soleil, elle participe à la nature du dieu. Elle brûle d'un feu qui la consume. Rien d'étonnant à cela.

Le Soleil a éclairé les amours de Vénus et de Mars. L'amour, chez les hommes comme chez les dieux, aime la discrétion. La déesse est furieuse, elle rage. Il lui faut punir l'insolent. Mais elle ne peut rien contre le Soleil, luminaire du monde. Le maître du ciel, conservateur de l'ordre établi, ne le permettrait pas. Elle s'en prend donc à Phédre, une proie facile en somme et toute trouvée. Elle l'embrase d'un amour, involontaire et monstrueux, pour Hippolyte, son beau-fils.

Phédre et sa mère, Pasiphaë, victime d'une passion bizarre et encore plus aveugle, symbolisent les démentes du Soleil aux jours de canicule.

La fille de Minos et de Pasiphaë est innocente. Il n'est pas de jury moderne, instruit de l'affaire, qui ne s'empresserait de l'acquitter. Encore une fois, elle n'est pas sainte.

La Phédre de M. Dugas ne s'apparente guère à cette Phédre ignée, un peu plus avec celle de Racine, mais nous aimons voir en elle une cousine de l'Hérodiade ou du faune de l'*Après-midi d'un faune*, de Stéphane Mallarmé.

Si nous rencontrons jamais cette Phédre dans la vie nous lui ferons prendre une forte dose de valériane. En médecine, on connaît bien ces obsessions sous forme délirante dont elle souffre.

Sainte Phédre, vu sous tous ses aspects, est donc inadmissible. Elle est de plus inconvenante.

Ce sont de ces alliances de mots qui naissent de l'inconscient, éblouissent un moment, charment par leur sonorité, mais qu'il vaut mieux rejeter dans leur néant.

On ne doit pas s'attendre à ce qu'un volume de poèmes nous apporte quelques sensations nouvelles sur les événements du jour. Rien de plus inactuel que celui de Marcel Dugas.

Il nous fait plaisir qu'il ait pu le publier en toute liberté. La liberté est une étiquette qui se porte bien maintenant.

## Le "Washington" de M. l'abbé Gilbert Leduc

Nouvelles observations de M. l'abbé Georges Robitaille, de la Société Royale du Canada

M. l'abbé Leduc a usé de son droit de réplique, et le 19 août dernier, le *Devoir* publiait un long article par lequel l'abbé prétendait répondre à mes premières observations. Cette réplique demande quelques nouvelles observations de M. Leduc. Leduc voudra sans doute lire de façon sereine, malgré son désir de clore la discussion. "Je n'ai ni l'intention ni le désir de prolonger cette discussion", écrit-il tout à la fin de son article.

L'auteur du *Washington* de 1943 se montre surpris de ce que je n'aie pas tout de suite embelli le pas et déclaré que tout était parfait dans le livre de mon jeune confrère. Mais c'est tout simple, il ne m'a pas convaincu de l'innocence de *Washington* dans la nuit du 28 mai 1943. M. Leduc Lanctôt lui-même — qui n'a aucune raison d'être désagréable aux Anglais — n'a pas reçu la conviction que l'abbé désire faire pénétrer dans tous les esprits. (Voir, dans *The Canadian Historical Review* de mars 1944, l'appréciation de l'archiviste du Canada sur le livre de M. Leduc.) Et il n'est pas sûr que tous ceux qui se taisent soient de l'avis de l'ardent confrère. Quoi qu'il en soit, il faut prendre son parti allègrement de cette contradiction que rencontrent les écrivains. Nous sommes; d'autres verront la récolte peut-être.

M. Leduc a bien tort de croire que je n'apprécie pas à leur valeur les maîtres qui l'ont formé. J'ai simplement voulu souligner que le confrère avait été dirigé dans son travail. "Ce sont d'authentiques documents au jeune Franco-Américain." M. Leduc est mal venu de croire que je mets en doute la compétence de ses maîtres, en particulier celle de M. l'abbé Robert Lord. Je ne faisais que constater que le jeune prêtre n'était pas seul dans son travail, que de puissants appuis étaient près de lui, traçant la route, ouvrant les livres à la bonne page.

Je n'ai aucun mépris pour la méthode qu'utilise M. Leduc. Pas un mot, dans mes premières observations (*Le Devoir*, 27 mai 1944), qui insinue que je dédaigne la méthode employée dans le *Washington* de 1943. J'ai dit que l'abbé aurait mieux fait de mettre dans les appendices la sommation faite à Washington par Jumonville que d'y inclure le poème de Thomas sur Jumonville. Le conseil a du poids, puisque-felle sommation est capitale dans le cas qui nous occupe.

Le *Général-elle Leduc*? L'argument vaut contre l'abbé parce que, lui, il a en surabondance des appendices et des notes au bas des pages! M. Leduc oublie plusieurs choses. Premièrement qu'il ne suffit pas d'avoir des appendices et des notes au bas des pages. Encore faut-il que les documents nécessaires à la démonstration s'y trouvent et que l'esprit qui les utilise soit pénétrant et logique. Deuxièmement M. Leduc procède en néophyte; il croit qu'il n'y a qu'une méthode, celle qu'il utilise. Le jeune vicair prendra — lui aussi — l'âge et de l'expérience — qu'il y a dix méthodes, vingt méthodes. De ces vingt méthodes plusieurs sont bonnes, excellentes. Il est tout de même osé que l'on veuille, à vingt-cinq ans, imposer sa méthode, la méthode standard.

M. Leduc, qui est si fier de documents, quand il parle de la composition de mon *Washington* et *Jumonville*, je dis qu'il parle sur des possibilités, sur des imaginations, non sur des documents. Voyons, que savez-vous de la composition de ce petit livre, que vous voulez gentiment détruire, et qui pourtant a été l'occasion du vôtre? Vous ne savez pas que le travail s'est fait en trente jours, que c'est un travail de critique sur le livre de Bernard Fay, que je n'avais pas à la main une Société Historique Franco-Américaine qui pût patronner l'ouvrage et qu'il fallait faire vite, sans trop mettre d'argent dans l'entreprise. Vous voyez, vous parlez de bien des choses dont vous ne savez rien et vous me reprochez de ne pas utiliser assez de documents! un bon d'ailleurs avec Cicéron — un bon compte — qu'il ne s'agit pas de compter les arguments, mais de les peser: *rationes non numerantur, sed computantur*.

J'aurais aimé savoir comment l'abbé Leduc peut répondre à l'objection capitale faite à son argumentation: qu'il considère comme décisif le fait que les documents français ne concordent pas dans la tradition française écrite est constante et absolue — je parle de la tradition contemporaine des faits évidemment — sur le fond de l'affaire. Il faut tout de même avoir quelques principes de logique pour se mêler d'écrire l'histoire. Et je reproche à M. Leduc de tomber dans un sophisme — inconscient sans doute — lorsqu'il veut faire croire que, parce que les documents français accusent des divergences accidentelles, les accusations contre Washington tombent d'elles-mêmes. Que Jumonville ait été attaqué à quatre heures du matin ou à huit heures, cela n'a pas d'importance. Ce qui importe, c'est que le futur président des Etats-Unis ait attaqué sans avertissement, en pleine paix, des Français qui portaient une honnête sommation. Voici un fait que M. Leduc ne peut détruire. Une discussion qui dure depuis près de deux cents ans le démontre.

M. Leduc se croit bien habile en insinuant que je ne connais pas quelques-uns de ses textes, et en particulier celui de Drouillon. Qu'en sait-il? Il y a des textes qu'il n'a pas cités et que sans doute il connaît? Est-il croyable qu'il aurait versé toute sa science dans son premier livre? Et alors pourquoi la

chose n'existerait-elle pas pour moi? A-t-il idée des livres que je possède? Des bibliothèques que j'ai visitées? Sait-il que j'ai vu Boston plusieurs fois, Washington, D.C., quatre fois? Je me suis même rendu à Pittsburg, au confluent de la Monongahéa avec l'Ohio, et j'ai pu voir de mes yeux, à environ soixante milles au sud, le vallou profond et obscur où ont été tués ce pauvre Jumonville et ses neuf Français, d'où Monceau s'est évadé, où les vingt-deux autres compagnons d'armes de l'officier français ont été faits prisonniers contre le droit des gens, au point que Drouillon a énergiquement protesté auprès du gouverneur de la Virginie, un certain Dinwiddie que M. Leduc finira par connaître plus à fond.

Mais supposons que l'abbé soit en mesure de prouver que j'ai utilisé certains documents qu'il prétend sur de cela après tout? Lui-même ne devrait-il pas quel-que chose au *Washington* et *Jumonville* de 1933? N'a-t-il pas honnêtement été mis sur la piste par l'abbé Robitaille?

D'ailleurs je ne suis pas sûr de l'habilité du procédé de M. Leduc quant à la lettre de Drouillon. Il ne peut ignorer que j'avais en mains les deux éditions du *Washington* de M. Fay, publiées en 1931 et en 1932, l'une chez Grasset, à Paris, l'autre à Boston, chez Houghton Mifflin. Or il se trouve que M. Fay avait des sources (mais pas d'appendices, le malheureux! Voilà un historien qui pêche contre la méthode unique de M. Leduc).

Dans ces sources, M. Leduc a découvert qu'il y avait un grand service et un grand service à rendre à l'Amérique pour son ton cavalier, est en réalité un beau travail. Hughes a recherché et trouvé une masse de documents inédits. Il les a utilisés avec zèle, conscience, imagination et sensibilité. Son ton peut déplaire, et son attitude peut paraître trop proche du journalisme, mais son livre a rendu un grand service à l'Amérique en fournissant des références que dans l'édition de Boston. Or, la lettre de Drouillon est publiée dans Hughes à la page 134. Ce n'est donc pas M. Leduc qui a trouvé toute cette matière. Elle existait alors qu'il était jeune collègue. Et il est dans l'impossibilité de savoir de façon scientifique les documents que j'avais sous la main en 1933.

Paroles franc. M. Leduc a grandement utilisé mon *Washington* et *Jumonville* de 1933. Il l'a fouillé. Il en a extrait la substantifique moelle. Est-ce que je lui fais reproche d'en avoir agi ainsi? Pas le moins du monde. Et je dis qu'il n'est pas bien joli de reprocher à un confrère ce que l'on a fait soi-même.

Mais il faut se borner. Je ne puis tout de même pas terminer sans mettre en clair que M. Leduc s'enferme pour de bon en voulant briser le dilemme que je lui ai présenté et dont il ne pourra sortir. Il lui faut passer par les *fourches caudines*. M. Leduc ne peut se fier et de la littérature et des principes de la philosophie. Il lui est arrivé d'écrire une phrase qu'aucun professeur de lettres n'approuverait. "Avez-vous raison de dire aux lecteurs du *Devoir* que mes documents ne font pas mystère?" Revoilà le *Devoir* du 27 mai et confessez que je n'ai jamais écrit en aussi mauvais français". Voici

le dilemme que j'ai proposé à M. Leduc: "Our Washington en avait assez, le 3 juillet 1754, à 8 heures du soir, au fort Necessité, ou il n'en avait pas assez". Il faut accepter la première partie du dilemme ou bien accepter l'autre. M. Leduc s'entête à retenir que Washington n'en avait pas assez. Libre à lui. Pour quelle raison? Parce que Le Mercier écrit que les Français n'avaient plus de poudre. Mais toute intelligence droite voit très bien que Le Mercier pouvait en avoir assez en même temps que Washington. Vous avez le droit de choisir, M. Leduc: Washington, dites-vous, était en mesure de tenir. Très bien, qui est prêtre, peut difficilement disconvenir qu'il est honteux pour un baptisé de devenir déiste, de ne jamais prononcer le nom de Jésus-Christ. Mais il y a plus grave, c'est que Washington évitait même de prononcer le nom de Dieu. L'examen de ses lettres prouve que le Colonel de 1754 ne semble pas avoir invoqué Dieu aux heures de la révolution américaine. C'est à croire que M. Leduc n'a pas

(Suite à la page 9)

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

Plus tard vous comprendrez cette chose très simple que Coulon de Villiers ou Le Mercier pouvait n'être plus en état de lutter de même que Washington. Et vous apprendrez que l'on ne se défait d'un dilemme qu'en acceptant l'une ou l'autre des deux propositions. Votre confusion aurait été moins grande, si vous aviez accepté la proposition qui vient en second lieu. Sans doute il vous était pénible d'avouer que vous chicaniez M. Robitaille à tort. Cela aurait été toutefois moins cruel que de vous voir admettre bien malgrés vous — mais la logique a ses droites — que Washington a manqué de courage le 3 juillet 1754, qu'il n'a pas tenu haut et ferme le drapeau qu'il était chargé de défendre. Je crois qu'une petite leçon de philosophie ne ferait pas tort à M. Leduc.

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

(suite de la page huit)

ains. Sans le dire à personne, peut-être songerez-vous à emporter un peu de votre terre canadienne dans un coffre de cèdre ou de bouleau. Que ce soit de ce sable fin, or en poudre et poussière de mica à reflets changeants, que jadis aux temps heureux de notre jeunesse, sur le rivage de la petite rivière Ouareau, près de Saint-Jacques de l'Achigan, si secrète, si cachée aux yeux de tous, il nous avait plu de faire couler entre nos doigts.

Le "Washington" de M. l'abbé Gilbert Leduc

(Suite de la page 8)

us ses sources, ne s'est pas rendu au bout de ses sources. S'il avait eu le temps de pousser à fond la lecture de Rupert Hughes, s'il avait pu pousser ses recherches jusqu'au troisième volume, il aurait été stupéfait d'y trouver un chapitre sur la pensée religieuse du Colonel: "Did Washington pray at Valley Forge?" C'est le chapitre XXVe. M. Fay s'est largement inspiré de la pensée et des documents fournis par Hughes. Rupert Hughes démontre plusieurs légendes sur la piété du Président. Il conclut que Jefferson, quoique plus religieux que Washington, a été considéré comme un athée et comme une menace pour la nation. La conclusion de Hughes est la même au sujet de Franklin. Personne ne sait rien de la religion de Lincoln. "That would probably represent the exact situation with respect to Washington's creed. If he knew himself, he never told. It is probable that he never found the time to make up his mind as to the finer points. He left them to other people to fret over. He was too busy about other things".

Une dernière observation. M. Leduc se montre sous un meilleur jour dans son premier livre qu'il n'apparaît dans la discussion. Son armature logique et littéraire semble fragile. Je crois l'avoir démontré. Une honnête proposition. Faites-nous un essai sur la foi de George

Washington. Démontrez par les lettres authentiques du fondateur de la grande République que le Dieu du Président valait mieux que celui des Iroquois et des Hurons avant leur conversion.

Washington. Démontrez par les lettres authentiques du fondateur de la grande République que le Dieu du Président valait mieux que celui des Iroquois et des Hurons avant leur conversion. Détruisez le chapitre vingt-cinquième de Rupert Hughes. Pour ce faire, vous n'avez même pas besoin de lire les lettres de Washington dans le manuscrit original. Vous trouvez une abondante matière dans les "Writings of Washington" publiés par Sparks et par Ford ou même dans ses "Diaries". En remettant devant le grand public une pareille documentation, M. Leduc rendrait un service signalé. A condition que l'auteur ne se croie pas obligé de glorifier Washington, mais que son but soit uniquement de nous faire connaître la vérité sur le credo du Colonel de 1754. En attendant, nous doutons que le jeune vicar de Newburyport puisse nous montrer un Washington croyant à l'égal d'un Champlain, pieux à la manière d'un Maisonneuve. Il n'est pas donné à tous les peuples d'avoir été fondés par des saints.

Aux éditions de l'Arbre

Etude du XVIIe siècle par l'écrivain suisse Gonzague de Reynold

Les éditions de l'Arbre viennent de faire paraître une étude élaborée sur le XVIIe siècle par le grand écrivain suisse, Gonzague de Reynold. Ce volume, qui est un puissant hommage à la culture française, soulève beaucoup d'intérêt dans le pays et est en grande demande à l'étranger. A l'occasion de cette publication, MM. Robert Charbonneau et Claude Hurlbut, des éditions de l'Arbre ont reçu, jeudi soir, au Cercle Universitaire, M. G. Jacquet, consul général de Suisse à Montréal; J. De Salis, et Henri Raymond, du Bureau international du Travail. Quelques journalistes se sont également joints au groupe.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Les relations américaines avec le Vatican

Boston, 2 (A.P.) — Le Pilote, hebdomadaire officiel de l'archidiocèse catholique romain de Boston, s'en est pris au conseil fédéral des églises du Christ en Amérique, qui, mercredi dernier, s'est opposé à l'établissement de relations diplomatiques entre les Etats-Unis et le Vatican. Le conseil allègue qu'il n'a aucunement l'intention de parler contre l'Eglise catholique romaine en tant qu'institution de foi chrétienne, mais il soutient que des relations diplomatiques avec le Vatican confèreraient à une Eglise, un statut spécial préférentiel par ses relations avec le gouvernement américain.

Le Pilote laisse entendre que le conseil "éprouvé" semble ne pas comprendre quelques points de cette question. Il faut discerner entre l'office rempli par l'observateur personnel de M. Roosevelt à Rome et la fonction d'un représentant diplomatique avec pleins pouvoirs.

Importance du commerce étranger

Winnipeg, 2 (C.P.) — Le premier ministre du Manitoba, M. Stuart-Garson, a déclaré hier que le commerce étranger est important parce que "c'est le seul moyen d'obtenir la paix"; il a ajouté que le Canada est destiné à devenir une nation commerciale et que les Canadiens doivent regarder leur commerce étranger comme le premier et le plus important facteur des plans d'après-guerre.

Il y a 1,400,000 personnes engagées dans le commerce d'exportation, deux fois le nombre de ceux engagés dans les industries. "Le commerce étranger est important parce que c'est le principal facteur qui détermine l'étendue de notre revenu national. Dans les années de dépression, le commerce d'exportation comptait pour 23% du revenu du Canada. Aujourd'hui, dans la prospérité du temps de guerre, il compte pour 34% de notre revenu.

Quatre marins blessés dans un accident

Windsor, Ont., 2 (C.P.) — Quatre marins du H.M.C.S. Hunter ont été blessés, quand une automobile alla frapper à l'arrière d'une colonne de matelots se dirigeant vers les baraques. Les quatre ont le rang de chauffeur de première classe. Ce sont George W. Meredith, de Saint-Thomas, Ont., John Lavigne, d'Ottawa, William Laing, de Hamilton, et Galvin Desharnais, de Medicine Hat, Alberta. Seul Meredith doit séjourner à l'hôpital.

On demande un bref d'habeas corpus

Un homme enlevé en pleine rue à Perth et transporté à l'hôpital de Verdun

Le juge Pierre-F. Casgrain, siégeant en division de pratique de la Cour supérieure, a été saisi hier d'une histoire de rapt. Ce n'est pas un enfant, cette fois, qui a été "ravi à l'effraction de ses parents", mais bien un homme d'âge mûr qui a été enlevé en pleine rue, à Perth, Ont., et transporté "gratuit" à l'hôpital Général de Verdun. Ce rapt a eu lieu le 12 novembre dernier... et la victime, M. G. N. Coyle, n'y a pu encore mettre les pieds hors de l'hôpital. Sa femme, Mme Marie L. Coyle, née Lessard, a donc pris un bref d'habeas corpus pour revoir et avoir celui qu'elle épousait le 17 avril 1944.

Le mariage avait eu lieu à Perth et les époux y demeureraient depuis. Le 12 avril, la sœur de Coyle, Mlle B. Olive Coyle, allait frapper à la maison de son frère et le pria de l'accompagner dans la rue, sous un prétexte quelconque.

Coyle n'était pas aussitôt rendu sur le trottoir que deux solides gaillards lui sautaient dessus. Le forçèrent à monter dans une automobile et, sans autre forme de procès, le conduisirent à l'hôpital Général de Verdun.

Mis en cause, cet hôpital a déclaré à l'enquête hier que Coyle souffre de maladie mentale et qu'il a été nécessaire de l'interner. On a aussi révélé que la mère de Coyle, sur ordre du tribunal, avait convoqué un conseil de famille pour faire interdire son fils. Ce même conseil de famille devait lui nommer un curateur, qui recevrait instruction d'intenter immédiatement des procédures en annulation de son mariage.

Ce conseil de famille devait se réunir hier après-midi, mais le juge Casgrain a suspendu cette procédure jusqu'à ce qu'il ait statué sur le bref d'habeas corpus.

Explosion dans une église à Paris

Paris, 2 (A.P.) — Une explosion causée par une fuite de gaz, dans la fameuse église de Saint-Vincent de Paul, a occasionné hier la mort d'un prêtre et d'un sacristain, blessé plusieurs personnes et endommagé l'édifice.

L'explosion s'est produite dans le sous-sol, sous la sacristie, au moment où le prêtre, aidé de son sacristain, se préparait à dire la messe. Tous deux furent ensevelis sous l'explosion. Le curé de la paroisse, l'abbé Louis Malherbe, qui était près de l'endroit, a été blessé.

Parmi les autres blessés se trouvent une demi-douzaine de passants que des pierres ont atteints.

Graphologie au "Devoir"

White hat, etc. — Vous n'êtes pas oublié. Encore un peu de patience, je suis débordée.

Roger — Il est très jeune encore. Délicat, sensible, généreux et bon. Ni sérieux, ni très réfléchi, mais doué de bon sens. Il est droit et honnête. Sincère, il a des franchises naïves et parfois imprudentes. Il est actif, ambitieux, toujours ardent à ce qu'il fait, travail ou plaisir.

La volonté n'est pas très forte. Il a une fermeté douce en général, mais je le crois facilement influencé et entraîné. Il a un grand orgueil et il est très timide, mais il n'est ni égoïste, ni susceptible. Il est probable qu'il deviendra dévoué avec les occasions d'exercer ce dévouement.

Quelques années développeront sa personnalité. Je le crois dépendant.

Collection Gloire Nationale

par Guy LAVIOLLETTE  
"Christophe Colomb  
Jacques Cartier  
Robert Cavalier de La Salle  
Pierre Gaultier de La Vérendrye  
Louis de Buade Comte de Frontenac  
Isaac Jogues, S.J.  
Marie-Madeleine de Verchères  
Marguerite d'Youville  
Nombreuses illustrations en couleurs  
Format 10 x 6 3/4  
Chaque album,  
au comptoir ..... \$0.25  
par la poste ..... \$0.30  
La série, \$2.00 franco  
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

sier et pas encore bien au fait de la valeur de l'argent.

Cécile — Impressionnable et un peu nerveuse, elle a une humeur et une activité variables, celle-ci dépendant de celle-là.

Le cœur est délicat et tendre. Elle est généreuse et portée naturellement au dévouement. Mais la volonté est faible, influençable, et ne soutient pas toujours les intentions généreuses.

Sincère, crédule et naïve, jeune de caractère et remplie d'illusions. Je reviens à la volonté: elle est capable de résolution, souvent ferme, parfois entêtée, un peu autoritaire, mais tout de même capricieuse et très persévérante. Un très enfant: trois ou quatre années amèneront des modifications. Elle est capable de réflexion et sérieuse à ses heures. Bien gentille.

Germaine — C'est une personne saine, réfléchie, douce et de volonté faible.

Elle manque de résolution et d'initiative et elle se laisse influencer et dominer par tous.

Nerveuse, sensible, facilement attristée, elle a parfois des vivacités et des petites révoltes; feux de paille qui ne durent pas. Très timide, réservée, cachant ses impressions et ses sentiments. Elle s'attriste facilement et s'effraie des difficultés étant, de sa nature, craintive et peu débrouillard.

Elle est très, très bonne, mais souvent si indécise qu'elle manque de belles occasions d'exercer sa bonté et de rendre service.

Thérèse D. — Intelligente, très active, toujours pressée: sa précipitation entraîne souvent des oublis et des négligences.

Elle a une charmante simplicité et un naturel qui excluent toute vanité.

La volonté est énergique: résolvez, ferme, indépendante et autoritaire. Capable, tout de même, de souplesse féminine et habile.

Dans ses moments de solitude, elle aime faire de beaux rêves, mais elle est pratique et capable.

Très vive, capable de s'emporter devant la contradiction et l'opposition.

Modeste, sans aucune prétention mais ayant assez confiance en elle pour avoir l'assurance nécessaire.

Animée, ardente, ayant une bonne influence autour d'elle, elle compte dans son milieu où elle est appréciée. Très discrète, ne conte ses affaires à personne. Elle a un grand besoin d'affection et de confiance.

Echevelée — Il est intelligent; l'esprit est fin, observateur et juste. Je crois qu'il manque de sens pratique. Il est idéaliste, délicat, pieux, avec le culte du devoir.

Très impressionnable, il a une humeur variable dont il sait cacher les manifestations.

Il est timide; pas expansif, et son imagination vive favorise certaines illusions.

Le cœur est tendre, délicat, très sensible. Sincère et loyal en tout. Il est timide et il manque un peu de confiance en lui, il a grand besoin de sympathie et d'approbation pour donner toute sa valeur.

Il fait de grands efforts pour maîtriser sa sensibilité et l'empêcher de se manifester: elle perce quand même.

La volonté est douce et souple; il manque de résolution forte et de tenacité, mais il a une persévérance tranquille et douce qui lui assure certains succès.

Il est tout sentiment et délicatesse, d'un idéalisme accentué et sa piété doit être fervente mais il n'y entre pas d'exaltation.

L'humeur est très variable et influence certainement l'activité et la qualité du travail.

René (Rockland). — Ces douze mots sont insuffisants pour une étude complète et sérieuse. — C'est un homme impressionnable, nerveux, souvent triste et facilement inquiet et tracassé par les difficultés ordinaires. Il a l'esprit clair et du jugement. Bon, ouvert et sympathique. La volonté est passive, faite pour la résistance sous forme d'obstination et je ne le crois pas très énergique, mais j'ai si peu d'écriture. Simple, droit et toujours naturel en tout. Il est généreux et dévoué.

Haut sur pattes. — Il est intelligent; l'esprit est actif, curieux, cultivé et il juge vite et bien les gens et les choses. Beaucoup de goût pour les choses de l'esprit. Un peu poète, au moins en esprit. Droit, honnête, d'une sincérité parfaite. Le cœur, bon et affectueux, est un peu craintif et ne se livre pas facilement. Actif, ambitieux, ardent dans toutes ses entreprises. La volonté est ardente, impulsive, autoritaire; il ne manque pas de souplesse. Il a beaucoup d'initiative et il est habile et ingénieux pour réaliser ses projets et ses plans. Humeur très inégale, car il est nerveux et impressionnable. L'esprit pratique est plutôt faible, et cependant... c'est un réalisateur.

Il est impatient et irritable et il contredit et discute parfois avec

emportement et entêtement. Jolies délicatesses d'esprit et de cœur. Très sympathique, il plaît généralement à tous.

Qébec. — L'imagination est vive et favorise certaines petites exagérations généralement corrigées par le bon sens et l'esprit pratique. Une vanité un peu coquette porte à faire des frais pour plaire à tous. Active, ambitieuse et optimiste, elle a beaucoup d'illusions, sur elle-même et sur la vie. Réserve, se confiant peu et jamais entièrement, elle est cependant un peu bavarde mais elle parle plus des autres que d'elle-même. La volonté est impulsive et ardent, obstinée et un peu agressive. Elle contredit et elle discute souvent et sans patience; elle peut même s'emporter. Bon cœur délicat et sensible, besoin d'affection; elle s'attache vite... pour longtemps? Je n'en réprendrais pas, car elle est bien attirée par tout ce qui est nouveau. Mais elle est jeune et une affection sérieuse peut la modifier ainsi que trois ou quatre années de plus.

Bavarde. — Elle a beaucoup de bon sens et si elle aime à parler, elle ne le fait pas à tort et à travers, car elle a du tact et de la délicatesse. Bonne et généreuse, elle sait bien ce qu'est le dévouement et sa bonté l'y porte, mais un peu d'égoïsme la tire en arrière parfois quand il lui faudrait s'avancer.

Un peu d'orgueil susceptible mais pas de vanité. Elle est active, ambitieuse, pratique et capable. Sincère et franche, portée à juger les autres comme elle est, elle n'est pas défiante. Sa réserve la protège d'ailleurs et elle n'est pas expansive. La volonté est plus impulsive que résolue et plus vive que forte. Souvent indécise, elle subit l'influence des autres. Il y a cependant des signes de fermeté, l'impudence et s'emportant facilement dans la discussion. Modération, distinction, grande droiture, elle inspire la sympathie et l'estime qu'elle mérite. Cœur aimant et un peu jaloux. Pas assez d'écriture.

Un intéressé. — Imaginatif et impressionnable, il est nerveux et l'humeur, très inégale, est souvent désagréable. L'orgueil et la timidité le rendent susceptible et sa sensibilité qui perçoit les moindres

nuances, accentue cette disposition à se croire offensé. Cœur bon, délicat et tendre. Il aime le roman, les récits d'aventures sentimentales et tout ce qui alimente ce goût. L'activité est ardente et il est ambitieux; il a de l'initiative et de la volonté. Cette volonté est ardente, résolue, un peu agressive, indépendante. Idées personnelles arrêtées, disposition à contredire et à discuter ardemment pour les défendre. Honnête et sincère, d'une crédulité un peu naïve qui l'expose à être facilement trompé. L'activité dégenère facilement en agitation nerveuse qui le fait agir et parler avec trop de précipitation.

Papillon de nuit (Sphinx). — Délicate et sensible, elle a une imagination active et gracieuse qui donne du goût et de la gaieté mais n'a rien d'exagéré. Bonne, elle a des affections profondes et constantes. L'activité est égale, un peu routinière et persévérante. La volonté manque de résolution et d'initiative; c'est une volonté muette et doucement obstinée qui constitue une certaine force de résistance. Humeur capricieuse. Franche, droite, jeune et naïve. Fierté et timidité accentuent la réserve. — Pas assez d'écriture.

Vette. — L'esprit est précis, sensé et raisonneur. L'orgueil et la satisfaction de soi sont accentués et lui donnent une assurance inégale, car la timidité, parfois, la paralyse. Gaie, animée, enjouée même, mais pas bruyante. L'activité est ardente et persévérante. Elle a de l'ambition et elle aime à se distinguer des autres, à ne pas faire comme tout le monde. Très susceptible, elle n'endure pas la critique ni les reproches. Bon cœur sensible, tendre et jaloux. La volonté est ardente, autoritaire, ferme et énergique. Elle contredit trop, à propos de tout et elle est convaincue d'avoir toujours raison. Entêtement. Généreuse et capable de dévouement en combattant un égoïsme assez marqué qui la ramène vers elle, ses goûts et ses préférences. Assez intelligente et sensée pour voir comment elle est et essayer de corriger son agaçante manie de contredire.

Jean DESHAYES

Coupon graphologique  
**ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE**  
de JEAN DESHAYES  
— ou —  
**"DEVOIR"**  
Samedi, 2 décembre 1944. Bon pour 2 semaines  
Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.  
Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

Une Vraie "Combine"  
**BACON "MORIN+UN OEUF"**  
+  
Pour un déjeuner Complet  
Exigez le savoureux  
**BACON MORIN**  
Préparé au  
**SUCRE D'ERABLE**  
Le bacon "Morin" a une saveur riche et un arôme exquis parce qu'il est préparé au sucre d'ERABLE d'après une méthode secrète et exclusive. Insistez pour avoir du bacon "Morin", préparé par des Canadiens par des Canadiens. Salaison Maisonnette Limitée, à Montréal.

**EXPOSITION DE NOEL**  
PEINTURES, DESSINS ET GRAVURES, A PARTIR DE \$5  
du 29 novembre au 23 décembre  
**DOMINION GALLERY**  
1448 ouest, rue Sainte-Catherine — HA. 7471

**L'Office Central Catholique**  
limitée  
ARTICLES RELIGIEUX-EN GROS — IMAGERIE RELIGIEUSE  
membre de l'association canadienne des négociants catholiques d'objets de religion  
est maintenant situé en bas de la ville (près du Blvd St-Laurent)  
**au 21 est, rue Notre-Dame**  
Montréal — (tél. BELair 1860)  
et invite sa nombreuse clientèle à lui rendre visite.

Feuilleton du "Devoir"  
**LE ROSAIRE**  
roman traduit de l'anglais de Florence-L. Barclay par E. de Saint-Segond (1)  
I  
PRESENTATION DE LA DUCHESSE  
La paix seraine d'un bel après-midi anglais planait sur les jardins et le parc d'Overdene: les derniers reflets du soleil couchant glissaient sur la pelouse, promettant une fraîcheur délicieuse sous le couvert des grands cèdres.  
La vieille bâtisse, solide, massive, sans ornements, abritait une vaste demeure remplie de tous les confort, et sa laideur était rachetée par le lierre et la vigne vierge qui grimpaient le long de la façade, le couvrant d'un manteau de verdure, qu'égayaient çà et là des fleurs blanches et des grappes pourpres.  
Une terrasse s'étendait devant toute la longueur de la maison et se terminait d'un côté par une serre, de l'autre par une volière. De larges marches de pierres placées à intervalles réguliers conduisaient doucement de la terrasse au moelleux tapis vert. Au delà s'étendait le vaste parc avec ses taillis d'ar-

bres séculaires, hantés par les cerfs craintifs et les daims à robe fauve; à travers les arbres on apercevait la rivière, son étroit ruban d'argent serpentant gracieusement entre les longues herbes, parsemées de boutons d'or et de marguerites.  
Le cadran solaire marquait quatre heures.  
Les oiseaux se taiseaient, aucun gazouillement ne se mêlait au bruissement des feuilles. Le silence était presque accablant. L'unique point de couleur brillante, dans le paysage, était constitué par un superbe cacatoès rouge, endormi sur son perchoir, sous les cèdres.  
Enfin, le bruit d'une porte qui s'ouvre se fit entendre et sur la terrasse parut une singulière silhouette de vieille dame; elle se dirigea à droite, du côté de la roseraie.  
La duchesse de Meldrum se disposait à aller cueillir ses roses: elle était coiffée d'un antique chapeau de paille, du genre connu jadis sous le nom de "champignon" et qu'attachaient, sous son noble menton, de solides rubans noirs.

Une ample jaquette de toile bise, une jupe en lainage très courte l'habillaient; elle portait des chaussures de montagne, et ses mains étaient couvertes de vieux gants à manchettes; à son bras était suspendu un panier rustique dans lequel s'étalait un énorme sécateur.  
Un mauvais plaisant avait dit d'elle un jour: "Si vous rencontriez Sa Grâce de Meldrum revenant de jardiner ou de nourrir sa volaille, et si vous étiez dans une disposition d'esprit charitable, vous lui offririez certainement six pence. Surtout, une fois que vous auriez attiré son attention, et qu'elle vous aurait toisé, il ne vous resterait qu'une chose à faire: vous précipiter dans la boue et permettre aux doubles semelles ducales de vous piétiner; ceci la duchesse le ferait avec entrain, puis elle accepterait vos excuses avec bonté, conservant néanmoins votre pièce d'argent afin de l'exhiber chaque fois qu'elle raconterait l' anecdote".  
La duchesse vivait seule, n'éprouvant aucun désir de la compagnie

permanente de celui-ci ou de celle-là, pas plus que des éternels sourires et flatteries d'une dame de compagnie. Sa pâle fille, qu'elle réprimandait systématiquement, s'était mariée; son fils, qu'elle avait adoré et gâté, était mort prématurément, précédant son père, Thomas, cinquième duc de Meldrum. Celui-ci avait rencontré une fin subite et, ajoutait la duchesse, tout à fait conforme à son caractère: le jour de son soixante-deuxième anniversaire, dans toute la splendeur de sa tenue de chasse, habit rouge, chapeau haut de forme, culotte de velours, la jument qu'il menait impitoyablement à un obstacle impossible, s'arrêta net, et Thomas, duc de Meldrum, projeté la tête la première dans un champ, ne se releva pas!  
La brusque cessation de cette vie tumultueuse et bruyante devait amener un complet changement dans l'entourage de la duchesse. Jusqu'alors elle avait été obligée de tolérer les joyeux compagnons qui étaient sympathiques au duc; ou bien il lui fallait inviter ceux de

ses amis personnels auxquels elle pouvait expliquer "Thomas" et qui supportaient "Thomas" avec bonne humeur, par amitié pour elle ou pour l'agrément de séjourner à Overdene. Bien que la duchesse eût l'apparence d'un diamant encore brut, le sang le plus bleu coulait dans ses veines, et malgré ses manières plutôt brusques, elle était douée de sentiments délicats; on pouvait compter qu'elle ferait ou dirait la chose juste, aux moments importants.  
Le langage du feu duc était épicé et ses manières d'une autre époque, et quand on l'eut déposé dans le caveau de ses ancêtres — "Pauvre cher, si différent d'eux, remarqua la duchesse, c'est un soulagement de penser qu'il n'est pas réellement là" — Sa Grâce regarda autour d'elle et commença à se rendre compte des possibilités d'agrément que lui offrait Overdene.  
Au début, elle se contenta de jardiner, de faire construire une volière et de s'entourer de toutes sortes d'oiseaux et d'animaux extraordinaires, sur lesquels elle déversait les

réserves d'affection qui n'avaient pas trouvé d'issue pendant ces dernières années.  
Mais au bout d'un certain temps, sa nature hospitalière, le malin plaisir qu'elle trouvait aux faiblesses d'autrui, et aussi la satisfaction de faire admirer ses possessions, amenèrent à Overdene de continuels séries d'invités. Bientôt Overdene eut la réputation d'une abbaye de Thélème où l'on trouvait des plaisirs variés, avec la certitude de rencontrer précisément les personnes qu'on souhaitait voir, et de plus d'être logé et nourri à la dernière perfection. On y passait, l'été, des journées exquises, et l'hiver, des semaines fort gaies, le tout assaisonné pour chacun de la délicieuse "sauce piquante" des boutades de la duchesse.  
Dans son for intérieur la duchesse divisait ses séries en trois catégories: "série bariolée", "série simples amies", "série select".  
(A suivre)

(1) Publié avec l'autorisation de Granger Frères Limitée, seul concessionnaire de la permission de réimprimer au Canada.



Samedi, 2 décembre 1944

Programmes spéciaux

RADIO-CANADA: 2.00 p.m. LA WALKYRIE. La saison d'opéra du Metropolitan débute par la Walkyrie de Wagner. Distribution: Siegmund, Lauritz Melchior; Hunding, Alexander Kipnis; Wotan, Herbert Janssen; Brunnhilde, Rose Bampton; Brunnhilde, Heini Traubel; Fricka, Kerstin Thorborg. Il y aura aux entrées commentaires en français.

Sommaire des postes locaux

CBF-990 kilocycles: 12.30 Nouvelles de la B.B.C. 12.45 Revue rurale. 12.59 Signal-horloge. 1.00 Les alouettes. 1.15 Les nouvelles. 1.30 La revue des hebdomadaires. 1.35 Radio-jeunesse. 1.40 La Walkyrie de Wagner. 5.00 Intermède. 5.02 Concert du samedi. 5.15 Concert du samedi. 5.45 Musique variée. 6.00 Radio-jeunesse. 6.15 Radio-jeunesse. 6.30 Intermède. 6.35 Sports dans l'armée. 7.00 Le questionnaire de la jeunesse. 7.30 En marche de l'actualité. 7.45 Heures dominicales. 8.00 Ici l'on chante. 8.30 Sur le qui-vive. 9.00 Hockey. 9.05 Spectacle d'orgue. 11.30 Musique. 11.15 Musique de danse. 11.28 Nouvelles. 11.30 Musique. 11.30 Nouvelles.

Dimanche, 3 décembre 1944

Sommaire des postes locaux

CBF-990 kilocycles: 9.00 Radio-jeunesse. 9.30 Quatuor à cordes. 10.00 Concerto. 11.00 Heures dominicales. 11.00 France comptable. 12.1 Radio-jeunesse. 12.30 Notre français sur l'air. 12.45 On veut savoir. 12.59 Signal-horloge. 1.00 Chronique littéraire par Roger Duhamel. 1.15 Intermède. 1.30 Polytechnique de Cornélie. 2.15 Fables de LaFontaine. 3.00 Musique-hall. 3.30 Chets-d'oeuvre de la musique. 4.05 Message du Roi. 4.30 Société Royale Médical de Québec. 5.00 Heures dominicales. 5.30 Entrée des artistes. 6.00 Chronique de France. 6.15 Sadi-Journal. 6.30 Causette. 10.9 Gospels servis. 7.30 Les sars de la marine. 8.00 Actualités canadiennes. 8.30 Trio lyrique. 8.45 Décours. 9.00 Joe Badelouque. 9.30 Album de musique familiale. 10.00 Radio-jeunesse. 10.15 Itinéraire canadien. 10.30 Concert de Bach. 11.00 Program musical. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Concert. 12.00 Nouvelles.

Vive le Canada!

Un journal belge fait l'éloge des Canadiens — Beau témoignage de l'amitié belgo-canadienne

Par Charles MIVILLE-DESCHENES (Correspondant du C.A.R.G.) Avec les aviateurs canadiens en Hollande, le 22 (Dépêche retardée). L'amitié belgo-canadienne n'est plus chose à mettre en doute. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'édition publiée récemment dans Le Soir, journal dans lequel on soulignait la belle tenue des soldats canadiens qui venaient de prendre Heyst, et qui paraissent dans les journaux de Zoute et de Duinbergen. L'auteur de l'article n'avait que des paroles élogieuses à l'endroit des Canadiens.

"Depuis l'autre guerre déjà, écrit-il, les affinités indiscutables entre Belges et Canadiens se sont manifestées de telle manière que l'on constate des sentiments très communs aux deux peuples épris de liberté et animés d'une égale générosité. Combien des nôtres, durant cette guerre, ont été reçus au Canada comme des hôtes sympathiques, et traités en égaux dans les camps d'instruction et sur les champs d'entraînement de l'aviation de guerre. A Joliette, notamment, nos recrues furent particulièrement choyées, et le souvenir persistant de l'accueil canadien réussit à leur faire oublier, une fois sous les armes, la distance de leurs foyers belges."

Puis, Le Soir poursuit: "Les Belges qui ont le bonheur, ces derniers années de séjourner au Canada, purent se rendre compte du gigantesque effort déployé par ce pays pour notre cause à tous. Sait-on, par exemple, qu'outre le développement prodigieux de l'aviation et de la construction aéronautique, les Canadiens auront sorti, cette année, de leurs chantiers navals, plus de bâtiments que la Grande-Bretagne? Et faut-il souligner que la valeur de leurs troupes au combat est considérée comme parfaite, dans toutes leurs unités?"

Point besoin de citer tout cet article qui ne tarit pas d'éloges à l'endroit du Canada. Mais, lorsqu'un Canadien en exil parcourt un article comme celui-ci, il ne peut se défendre d'un certain orgueil. Aussi, ai-je tenu à en faire écho dans cette chronique. Ces éloges du Canada, on les entend de la bouche de tous les aviateurs belges qu'on a le bonheur de rencontrer à Bruxelles."

joueront dimanche le premier acte de l'Avare, pièce en 3 actes en prose, de Molière. Les quatre autres actes seront joués un par dimanche, les dimanches subséquents. 4.30 p.m. MESSAGE DU ROI. — Radio-Canada transmettra dimanche un message de S. Majesté Georges VI à l'Empire, à l'occasion de la démolition de la tour de la Garde anglaise. La version française passera à 4 h. 15.

Le Canada et l'aviation

Le Canada a été le centre de l'entraînement aérien des Nations alliées, et tous les aviateurs étrangers ont eu l'occasion de visiter notre pays. N'ont que de bonnes paroles à son endroit: Anglais, Belges, Français, Tchecoslovaques, Norvégiens et autres, sont devenus véritables ambassadeurs du Canada. Revoir notre pays, voilà leur rêve d'après-guerre.

Je rencontrais récemment, à une base avancée de l'aviation alliée en Hollande, le capitaine Ragnar Isachsen qui quittait son village natal de Teensberg, en Norvège, en 1941, pour se rendre en Suède et s'enrôler plus tard dans le "Royal Air Force". Il est maintenant commandant d'une section de "Typhoon", après avoir terminé une série d'opérations comme pilote de "Spitfire".

"Le Canada, dit-il, particulièrement dans la région des Laurentides et sur la côte du Pacifique, fait un peu penser à la Norvège". C'est surtout l'hospitalité canadienne et l'impressionnisme de l'officier et ses camarades lors de l'entraînement. "Nous avons vraiment été bien reçus au Canada", dit-il, "et l'on nous témoignait beaucoup de sympathie. C'était comme si nous avions retrouvé notre pays dans le vôtre".

Ces aviateurs norvégiens furent tellement enchantés de leur séjour chez nous qu'ils projetèrent d'organiser une tournée au Canada pour tous ceux qui y ont reçu leur entraînement. "Le Canada" a des admirateurs partout, et tous ceux qui y ont séjourné l'ont adopté comme leur seconde patrie. Les pays libérés ne cessent de remercier les Canadiens qui ont prêté main-forte pendant l'épreuve. L'univers entier a les yeux tournés vers ce pays jeune qui a pris un essor magnifique au cours du présent conflit. En un mot, le Canada s'est classé au rang des premières nations du monde. Vive le Canada!

Récolation mensuelle

Anciens retraitants du Christ-Roi, rappelez-vous que, dimanche prochain, le 3 décembre, nous célébrerons, chez les RR. PP. Franciscains, de la rue Dorchester, le 10ème anniversaire de notre 1ère récolation du mois. A cette occasion, vous aurez le bonheur d'entendre, comme conférencier, le R. Père Marcel-Marie Dugal, le directeur-fondateur de la Maison du Christ-Roi, qui établissait en 1934, le premier essor magnifique de nos anciens retraitants de Montréal et des environs. A n'en pas douter, le R. P. Marcel saura tirer d'un passé, déjà lointain, mais fort glorieux, les leçons d'une constante orientation des esprits et des coeurs vers les sommets de la perfection chrétienne. Comme d'habitude, il y aura confessions, communion, messe, instruction, petit déjeuner et conférence (cette dernière au sous-sol de la chapelle conventuelle). A tous, la plus cordiale bienvenue! (Comm.)

L'architecte et le bois

L'architecte et le bois, tel est le sujet choisi par M. Paul Lemieux, architecte diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, pour la conférence qu'il prononcera lundi soir prochain, 4 décembre, à 8 h 15, au salon "B" de l'hôtel Windsor, qu'il accompagnera d'une démonstration à l'aide de plans et de devis.

Cette conférence fait partie d'une série de vingt causeries sur l'utilisation des bois du Québec, données sous les auspices conjoints des Ecoles d'arts et Métiers de la province de Québec et de la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal. L'entrée est libre et les dames sont bienvenues. (Communiqué)

Réductions des tarifs du téléphone

Le relâchement des restrictions du temps de guerre imposées de façon générale sur les communications commerciales et mondaines par radio-téléphonie entre le Canada et les Etats-Unis et certains points voisins de notre continent, se reflète par une réduction de tarif à compter d'hier, selon un communiqué publié par le téléphone Bell.

Par suite de ces modifications de tarif, des réductions variées seront en vigueur pour le service entre notre ville et Bahama, Curaçao (les Indes néerlandaises occidentales), Hawaï et Surinam (Guyane hollandaise), rapporte-t-on.

La Vie Musicale

Die Walküre — Belshazzar's Feast de Walton

La première matinée radiophonique du Metropolitan a lieu cet après-midi (2 h.) CBF-CPFC) et est consacrée à la Walkyrie, drame musical en trois actes de Richard Wagner. Et à cette occasion, voici quelques notes qu'on ne trouvera pas dans toutes les encyclopédies. Ce qu'on est convenu d'appeler la Trilogie de l'Anneau du Nibelung est en réalité une trilogie scénique en un Prologue (Völsung Rhin), et trois journées (Die Walkyrie, Siegfried, et le Crépuscule des Dieux). Bien qu'au point de vue de l'action, la Walkyrie forme un récit complet et indépendant des autres journées, musicalement la Trilogie fut conçue tout entière à la même époque ou, plus exactement, fut le développement logique et nécessaire de la cellule initiale, la Mort de Siegfried. Ce qui explique et justifie l'emploi des mêmes motifs pour exprimer des idées identiques, tout au long des quatre parties.

Pour son poème, Wagner s'est inspiré de trois sources: le Nibelungenlied, épopée burgonde, les Eddas scandinaves et la Volungasaga, également d'origine scandinave. Il a pris à chacune les passages qui lui plaisaient et en a fait une nouvelle épopée que l'on considère aujourd'hui comme l'un des chefs-d'oeuvre de la poésie germanique.

Voici maintenant l'éthymologie des principaux noms propres employés dans la Walkyrie.

Nibelungen: rom d'un peuple de vaincus qui habitent sous terre et sont les possesseurs de l'Or qu'ils ont dérobé au Rhin et que Wotan leur prendra à son tour, pour le perdre ensuite aux Géants.

Wotan: forme allemande du nom norrois Odin. Comme celui-ci, Wotan est le plus grand des dieux.

Erda: déesse de la terre. Elle prédit l'avenir. Wotan s'est épousé à cause de sa science et en a eu neuf filles, les Valkyries. Celle-ci sont des vierges guerrières qui chevauchent dans les airs pour recueillir les héros morts au combat et les porter au Walhalla, où elles kyrieles portent les noms suivants: Brunnhilde, qui porte une cuirasse au combat. C'est notre est formé de Hild (combat) et de Brüne (cuirasse en moyen haut-allemand).

Ortlinde, à la lance sacrée. De Lint (serpent ou divinité) et de ort (lance en ancien haut-allemand).

Waltraute, amie du carnage, de wal (les cadavres du champ de bataille), et de Traut (chéri).

Siegfrune, qui a le secret de la victoire. De Sieg (victoire) et de rune (rune, secret).

Rossweisse, au blanc coursier. De Ross (cheval), et de weiss (blanc).

Schwertleite, qui brandit un glaive. De Schwert (épée), et de leiten (diriger).

Gerhilde, qui combat avec la lance. De Hild (combat) et de Ger (lance, javelot).

Grimgard, qui ferme son casque pour combattre. Des mots norrois garlo (clos, fermé), et grima (casque).

Helmwige, armée d'un casque. De Helm (heaume) et de wig (combat). Les noms de ces deux dernières ont à peu près la même signification. Le premier en scandinave, l'autre en allemand.

Sieglinde veut dire victoire divine. C'est la femme de Siegmund et la mère de Siegfried. Siegmund signifie victoire protectrice, et Siegfried, la paix assurée par la victoire. Ils sont tous trois de la race des Walsungen, mot qui est dérivé de Walse, surnom de Wotan, et qui veut dire: le favori des dieux.

Loge (ou Loki) personnifie le feu. Ce nom a une certaine ressemblance avec celui de Lucifer, ce qui suggère une origine commune au mot latin et au mot teuton.

Le Walhalla est le séjour des dieux. C'est là que Wotan accueille les héros que lui amènent les Valkyries. Dans la mythologie scandinave, c'est un immense palais à cinq cent quarante portes, par lesquelles sortent à la fois huit cents élus. Il est couvert par des boucliers. Au centre s'élève un arbre merveilleux dont une chèvre broute le feuillage. Au lieu de lait, cette chèvre donne de l'hidromel que les Valkyries offrent, en signe de bienvenue, aux héros. Un cerf mange les pousses de l'arbre enchanté, et de ses cornes coule une eau qui forme les fleuves infernaux. Enfin, un sanglier, dépeçé journellement, renait sans cesse et suffit à nourrir la foule des élus. Wotan donne sa part à ses deux loups et ne se nourrit que de vin. Le pont par où l'on accède au château est gardé par Hindall aux dents en or. Il dort moins que l'oiseau, sa vue porte aussi bien le jour que la nuit à cent étapes, et il entend pousser l'herbe dans les prés et la laine sur le dos des brebis. Son cor se fait entendre dans l'univers entier. Pour sa propre conception du Walhalla, Wagner a éliminé la plupart de ces détails et n'a conservé que l'idée du château dont le pont est formé par l'arc-en-ciel.

Dimanche après-midi, la Philharmonique de New-York exécutera l'une des oeuvres les plus originales et les plus puissantes du XXe siècle, Belshazzar's Feast (le Festin de Balhazar) du compositeur anglais William Turner Walton.

L'oeuvre fut créée au Festival de Leeds en 1937 et n'a été jouée que

Les belles histoires de la Comtesse de Ségur

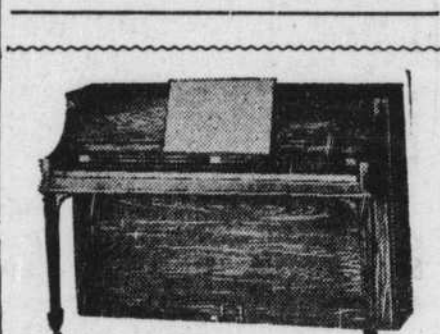
Les malheurs de Sophie Nouveaux contes de fées L'Auberge de l'Ango-Gardien Le général Dourakine Le mauvais génie Les petites filles modèles Les mémoires d'un âne Quel amour d'enfant! La fortune de Gaspard Jean qui grogne et Jean qui rit La soeur de Gribouille Après la pluie le beau temps Les deux nigauds Comédies et proverbes Les bons enfants Evangile d'une grand-mère. Chaque volume, 40 francs.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

chanté, dans la chapelle du collège, pour l'âme de M. l'abbé Joseph Cloutier, ancien curé de Terrebonne. Amis, confrères et parents sont invités.

Chez les anciens de Saint-Laurent

C'est lundi qu'aura lieu la dernière réunion mensuelle de l'année chez les anciens de Saint-Laurent. Tout un programme a été préparé par le comité de divertissements des anciens. D'abord, on pourra voir deux films, dont l'un en couleurs sur Montréal touristique, industriel et commercial. L'autre sera sur l'Université de Montréal. Il y aura aussi diverses questions discutées, dont celles des dindes pour les fêtes chez les anciens, ainsi que l'assistance à la messe de minuit au collège. Enfin, on fera tirer au sort sans aucun coût un petit cochon de lait, dont d'un ancien. Il s'agira du prix de présence. Le programme sera présenté dans la grande salle de récréation. Pour tous renseignements, appeler le R. F. Paulin, Bywater 2444. (Communiqué)



Vogue

Modèle exclusif Lesage \$360 AVEC BANCO. Autres modèles modernes jusqu'à \$1200. Ce modèle attirant est au premier rang de la mode de style moderne. Les experts, tant de la mode que de la musique, reconnaissent le "Vogue" pour le rendement musical et la beauté de ses lignes élégantes bien définies. C'est un des plus jolis petits pianos aujourd'hui en grande demande.

PIANOS LESAGE

LIMITÉE. Maison établie en 1891. Ste-Thérèse, Qué. Pour plus de renseignements, écrivez à la fabrique même ou téléphonez. A JULES-L. LESAGE, 281, rue Gohier, Ville St-Laurent, BY. 2097

Georges Duhamel

L'Oeuvre théâtrale de Duhamel, par André Antoine — La Prose de Duhamel, par André Thérive — Duhamel et l'Abbaye, par René Arcos — Crépus, par Georges Duhamel — L'Individualisme de Duhamel, par Jean Prévost — La Philosophie, par Achille Ouy — Aspect de Duhamel, par Claude Aveline — Duhamel et la médecine, par Jean Fiolle — Duhamel et la Poésie, par Paul Gilson — Le Comique de Duhamel, par Marie-Jeanne Dubry — Georges Duhamel, par Christian Rimestad — La figure de Salavin, par Henri Jourdain — Duhamel et la Guerre, par Roger de Lafforest.

Dessins et portraits inédits de Berthold Mahn et André Szekely de Dora.

Au comptoir ou franco, \$2.00. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

JOS. PONTON Engr.

LOUIS AUTHIER, prop. COSTUMES DE THEATRE Spécialistes pour collèges et couvents 35, rue Notre-Dame est, MONTREAL HA. 8744

CHOIX DE MESSES MODERNES

d'une belle écriture à deux, trois voix égales: aussi quelques-unes à voix mixtes, toutes suivant le MOTU PROPRIO. BOTTIGLIERO: Messe de St. Rita, Messe en Do MAURO: Messe en Fa MARSH: Messe Chorale MARSH: Messe des Anges MARSH: Messe Chorale MCGRATH: Messe Lyrique MCGRATH: Messe Amour Dei MARZO: Cantata Perpetuum MEULEMEESTER: Regina Pacla MONTANI: Messe à trois voix PEROSI: Te Deum Landamus RAVANELLO: Messe de S. Pierre REFICE: Messe Chorale ROSSINI: Opéra Factor STE-FAMILLE: Saive Regina SINGENBERGER: Amor Dei STHELLE: Dilectus Meus YON: Regina Pacla YON: Missa Solemnis YON: Messe Pastorale

MESSES DE REQUIEM Bottigliero, Larivière, Peros, Yon. SPECIAL: OFFERTOIRE pour Noël à quatre voix mixtes pouvant se chanter à trois voix mixtes. "TRANSEAMUS USQUE BETHLEHEM" d'un effet très sûr. Le plus grand succès depuis JESU BAMBINO et HODIE de Rousseau.

J.E. Jurcot 568, RUE STE-CATHERINE EST MONTREAL Lancaster 2111

Mouvement des Indépendants

M. OMER LANGLOIS, journaliste parlera à

CHLP Montréal — samedi 8.15 à 8.30 CHRC Québec — dimanche 8.00 à 8.15 CKCH Hull — lundi 6.30 à 6.45 CHLT Sherbrooke — mardi 7.00 à 7.15 CJBR Rimouski — mercredi 8.00 à 8.15

La Réponse à la Conscription

Ecoutez J. Armand Choquette député de Stanstead

10 h. 30 BLOC POPULAIRE CANADIEN

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA: 11.00 p.m. GRAND-MESSE. — Radio-Canada transmettra dimanche la grande-messe qui sera chantée dans la cha-

pelle des RR. PP. Franciscains, à Québec. Il y aura sermon. Cette émission, sous les auspices de l'Heure dominicale, sera transmise par les postes du secteur français. 1.30 p.m. THEATRE CLASSIQUE. — Les artistes dramatiques de Radio-Canada

Advertisement for 'L'AVENIR DU CANADA' featuring Roger Duhamel. Text: 'Veillez écouter la causerie de ROGIER DUHAMEL, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Samedi soir, à 10 hrs, à CKAC "L'AVENIR DU CANADA" en marge de la crise politique d'Ottawa'

### Dégâts de la tempête aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 2 (D.N.C.) — La tempête d'une extrême violence qui a soufflé sur notre région pendant toute la journée vendredi a particulièrement arraché le toit de l'école Sainte-Marguerite, vers 3h. de l'après-midi, avec le résultat que l'on fit évacuer les classes par mesure de prudence.

Le vent qui soufflait à une très grande vitesse a réussi à détacher le toit du corps de la bâtisse. A chaque bourrasque la couverture, dans un craquement sinistre, se relevait et se rabattait avec fracas sur le sommet des murs, avec le résultat que plusieurs briques se détachèrent.

Les autorités de la Commission scolaire avec qui nous avons communiqué, disent qu'il s'agit de dommages évalués à plusieurs milliers de dollars. Il était trop tôt pour les déterminer, mais on craint qu'il soit nécessaire de refaire le toit en neuf.

Ce fut le principal dommage causé par la tempête qui a rendu la circulation automobile très difficile sur les diverses routes de la région.

L'abondante chute de neige poussée par un vent violent rendait la visibilité pratiquement nulle et il fallait rouler à une très faible vitesse et avec une extrême prudence.

Plusieurs automobilistes et camionneurs sont restés pris dans la neige sur le bord de la route.

Hier encore on ne savait que très peu de chose sur l'état des routes, mais on ne croit pas qu'elles soient définitivement fermées. Il s'agit ici des routes secondaires, car les grandes routes seront, comme l'an dernier, entretenues pendant tout l'hiver.

Dans notre ville la circulation a été quelque peu retardée et plusieurs automobilistes ont dû faire appel à l'aide pour se mettre en marche.

Le département des incendies a passé une journée bien occupée. Sur la fin de l'après-midi, les pompiers avaient répondu à une quinzaine d'appels pour feux de cheminées, mais les dommages étaient insignifiants.

Les piétons n'ont pas eu trop à souffrir car dès le début de l'après-midi les employés de la corporation étaient au travail et voyaient à débayer les trottoirs.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BElair 3361\* et vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

**Payez-vous plein prix pour la moitié d'un film?**  
Vous seriez insulté si le gérant d'un théâtre vous mettait à la porte à la moitié seulement d'une représentation cinématographique. Pourtant, vous payez plein prix et n'entendez que la moitié de la scène qui se déroule devant vous! Ça n'a pas le sens commun! Si vous n'êtes jamais allé au cinéma avec un appareil acoustique *Western Electric* il vous reste à goûter vraiment le meilleur film que vous ayez jamais entendu! Vous vous assurez pas plus loin que le centre du théâtre et, en tout confort, vous entendrez chaque mot de la pièce. Venez aujourd'hui même faire l'essai du *Western Electric*. Rendez-vous du soir et à domicile. Aucune obligation. Satisfaction garantie.

Service courtois à la clientèle canadienne-française.  
**Reynolds Earphone COMPANY**  
1253, ave McGill College  
Chambre 410, Montréal - LA. 0594

# RIEN

Il n'en coûte RIEN pour vous renseigner. Ecrivez-nous les noms de vos père et mère et, par le retour du courrier, nous vous indiquerons le coût des recherches à faire pour compiler et dresser votre volume et votre arbre généalogique.

**INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN**  
4184, rue Saint-Denis — Montréal

Une oeuvre nationale digne de votre encouragement. Immense documentation méthodiquement accumulée. 31 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Ecrivez-nous pour renseignements et honoraires.

### Connaîtrons-nous le maquis allemand?

L'Allemagne vaincue, on se demande si une armée clandestine ne viendra pas opposer une vive résistance à nos troupes d'occupation

(Par Maurice DESJARDINS)

Avec la 1ère armée canadienne, 2 (dépêche retardée) — (C.P.) — L'Allemagne vaincue lèvera-t-elle une armée clandestine pour harceler nos troupes d'occupation? Verra-t-on en Allemagne un maquis aussi bien organisé qu'en France, en Yougoslavie et en Russie? Les membres du *Volkskurm* de Himmler rendront-ils la vie misérable à nos soldats qui feront la police pendant les années qui suivront l'effacement de la Wehrmacht?

Il est un peu trop tôt pour répondre à ces questions. Voyons plutôt ce qui se passa après l'armistice du 11 novembre 1918.

J'ai rencontré à Bruxelles Mme Jeanne Neujean, qui accompagna son mari pendant plusieurs années en Allemagne après 1918. M. Neujean, qui est mort depuis, était inspecteur de la sûreté, et sa femme était dactylo.

"Je vécus à Aix-la-Chapelle pendant deux ans et demi, dit-elle. Les Allemands de cette ville étaient dociles et l'occupation n'était pas trop difficile. Mais dans le bassin de la Ruhr, dans des villes comme Duisbourg, Krefeld et Geilenkirchen, les troupes d'occupation, en partie des Belges et des Français, se heurtèrent à beaucoup de résistance.

"Je me souviens de Duisbourg d'avoir reçu des casseroles sur la tête comme les marchands dans certaines rues. Les *schukos*, membres de la police secrète, se livrèrent à plusieurs attentats sur les sentinelles qui gardaient les ponts en rase campagne. En 1922, je me souviens qu'il y eut une véritable épidémie de ces attentats. Plusieurs soldats belges furent trouvés assassinés de coups de poignard dans les dos.

"Même à Aix, où les gens étaient plus civilisés et plus doux que dans la Ruhr, il y eut des incidents désagréables. En 1921, les Belges organisèrent des funérailles militaires pour trois de leurs soldats, dont les dépouilles avaient été trouvées dans la cour de la prison locale. On fit venir leurs familles, de Belgique, et les rues d'Aix-la-Chapelle furent interdites à la population.

Comme les porteurs entraient dans l'église, un officier belge vit un citoyen allemand, près du parvis, qui gardait son chapeau sur la tête. Comme il refusait de l'enlever, malgré la demande de l'officier, celui-ci, indigné, lui rabattit un coup de canne sur la tête. Le chapeau tomba et l'Allemand tûtu conserva une petite bosse en souvenir de l'aventure.

"Les Allemands que nous avons vus à Bruxelles pendant l'occupation, dit-elle en terminant, étaient vraiment gonflés à bloc. C'est bien mon avis qu'ils continueront à nous faire la vie dure lorsque nous occuperons leur territoire".

### M. J.-A. Dussault nommé surintendant

M. Jules-A. Dussault, du Pacifique Canadien, vient d'être nommé surintendant adjoint aux Trois-Rivières, pour la ligne de Montréal-Québec, avec résidence dans la cité trifluvienne. Il remplissait auparavant les mêmes fonctions aux terminaux de Montréal, avec bureaux à la gare de l'Avenue du Parc. Il a déjà été également surintendant adjoint à North-Bay, dans le district d'Algonia.

En même temps que celle de M. Dussault, une autre nomination importante vient d'être annoncée au Pacifique Canadien. C'est celle de M. J.-W. Stewart, chef de bureau aux bureaux du surintendant général pour le district de Québec, à la gare Windsor. M. Stewart a été nommé surintendant adjoint de la division de Trenton, avec résidence à Toronto.

### L'histoire des peuples slaves

Troisième leçon de M. Oscar Halecki à l'Université de Montréal

M. Oscar Halecki, professeur polonais, est devenu, il y a une semaine, titulaire du cours d'histoire des peuples slaves à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. Nous avons donné déjà le résumé des deux premiers cours de M. Halecki. Voici le résumé du troisième cours, que nous communiquons à nos lecteurs.

"Rome — Byzance et les Slaves est le sujet traité par M. Oscar Halecki samedi dernier à la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques. C'est aussi, dit M. Halecki, le sujet et même le titre de plusieurs ouvrages, en particulier celui d'un historien tchécoslovaque qui limite cependant son étude à une époque déterminée. On a vu précédemment que parmi les raisons de diversité du monde slave il y a les invasions asiatiques et les différences de religion. La conscience religieuse s'est développée plus rapidement que l'âme nationale dans le monde slave. Sa conversion au christianisme s'est opérée facilement sauf pour les groupes dont l'identité politique était liée à la religion (e.g. attachement farouche des Poméranens au paganisme).

Mais l'influence de la civilisation byzantine ne s'arrête pas à la religion. Le domaine laïque de la civilisation ne doit pas être négligé. Rome, héritière de la civilisation latine, différait de Byzance, héritière de la civilisation grecque, dans un domaine très important: l'alphabet, latin pour les uns et cyrillique pour les autres. Cette différence rendit très difficile les rapports intellectuels.

Enfin, cette divergence religieuse et intellectuelle se compliqua d'une divergence politique. On a souvent exagéré l'influence politique de Rome chez les peuples slaves, mais il est certain qu'elle a existé. Du reste, elle était bénéficiaire, puisque les papes de Rome prolongèrent leur indépendance politique. De leur côté, les empereurs byzantins, en dépit de leur autocratie, n'étaient pas leurs ambitions territoriales bien au delà des frontières est du monde slave. Cependant, la civilisation byzantine raffinée et très belle, a exercé une influence considérable sur les peuples slaves. Retracer l'histoire de cette influence nous amène à la relation de l'histoire du Schisme d'Orient.

Le schisme de Photius en 863 n'est pas définitif, c'est plutôt un malentendu transitoire. Il s'agit surtout de questions disciplinaires et les querelles dogmatiques telles que la querelle "filioque" n'atteignaient pas la masse des fidèles. Le schisme de Cerularius en 1054, lui, est définitif, car l'autorité suprême du Saint-Siège était en jeu. Cependant, s'il eut des répercussions immédiates parmi les populations balkaniques, les slaves orientaux ne se rallièrent pas d'emblée aux schismatiques. Ce n'est qu'au 13ème siècle, à l'époque de l'invasion mongole, qu'apparut l'opposition, la méfiance et les préjugés des slaves à l'égard de l'Occident latin.

Plusieurs négociations entreprises par les papes Innocent III et Innocent IV en vue d'un rapprochement Rome-Byzance restèrent sans résultat. La nécessité de conjurer les efforts contre l'empire ottoman conduisit à l'Union de Florence du 6 juillet 1439.

Le titre d'un volume "Byzance après Byzance" exprime bien le prolongement de l'influence byzantine sur les mêmes chez les slaves occidentaux après la conquête de Constantinople en 1453. Byzance eut sa deuxième Rome: Moscou. Il faut rappeler enfin les influences de la R. forme et de la contre-réforme sur les slaves et les négociations entre la Russie et le Saint-Siège qui ont toujours abouti à des déceptions.

### Tempête de neige à Moscou

Moscou, 2 (A.P.) — Moscou a essuyé une forte tempête de neige hier après un mois de novembre que la presse a décrit comme le plus doux depuis 33 ans. Le gazon est vert dans les champs près de la capitale.

Les taxis de Moscou ont repris aujourd'hui le service dans la capitale; on en avait en effet arrêté le service au début de la guerre. Toutefois les voyages de plaisir sont encore prohibés.

### Les Alliés entrent dans Pinwe

Myitkyina, Birmanie, 2 (A.P.) — Des troupes de la 36e division sont entrées dans Pinwe, sept milles au nord de la jonction-clé ferroviaire de Birmanie, Naba, situé à 107 milles de Mandalay.

Pinwe a été occupée hier sans aucune résistance. Plus de 100 cadavres japonais ont été trouvés dans les rues. Tout porte à croire que, durant ces deux derniers jours, les Japonais ont tenté de brûler et de détruire les ponts qui conduisent à la ville. Les Alliés ont pris une quantité considérable de matériel ennemi.

### Raids répétés sur les Mariannes

Saipan, îles Mariannes, 2 (A.P.) — L'aviation japonaise a effectué trois raids en 24 heures cette semaine contre Saipan. Cette grande île sert de base aux superfortresses américaines qui vont bombarder Tokio.

Après deux attaques lundi, au cours desquelles 13 avions japonais furent descendus, une légère formation suivit quelque peu après minuit, mardi. Un avion a été détruit et un autre, probablement au le même sort au-dessus de Tinian, au sud de Saipan.

### Société des écrivains canadiens

La Société des écrivains canadiens tiendra sa réunion semestrielle, le samedi 9 décembre, à 2 h. 30 à l'École du meuble, angle des rues Berri et Dorchester. On y présentera le rapport du semestre révolu et on y étudiera plusieurs projets.

### 51 accidents en 24 heures

La police montréalaise rapportait hier que, durant les 24 heures qui ont pris fin à minuit jeudi soir, un total de 276 appels ont été enregistrés au quartier général. Ceci ne constitue pas un précédent, c'est même normal, mais le précédent est que, sur ces 276 appels, 51 d'entre eux furent pour des accidents plus ou moins graves.

Plusieurs des accidents se sont produits à l'intersection de rues où passent des tramways, les automobilistes s'enlisant dans les ornières creusées à cause du retard apporté au déblaiement aussi bien des voies de la Compagnie des Tramways que des rues par les employés de la cité de Montréal.

Le quartier général de la police est très affairé depuis le début de la tempête.

### Le lieutenant Allain élu président

Le lieutenant-détective Georges Allain, chef de l'escouade montréalaise des homicides, a été élu président de l'Association des vétérans policiers pour le district de Montréal lors de l'assemblée régulière de ce groupe à l'hôtel Pennsylvania.

Les officiers suivants ont été élus membres du comité de direction: détectives W. Wylie, vice-président; G. Disieur, trésorier; P.-R. Sherry, secrétaire; Frank Hogue, sergent d'armes.

Les directeurs suivants ont également été élus. Ce sont les constables Leblanc et Beaudin, T.-J. Ritson, le capitaine H. Arsenault, le lieutenant R. Martel.

### Prières pour les soldats à l'Oratoire

Nous rappelons aux catholiques qu'au sanctuaire du Mont-Royal, il se fait tous les dimanches, à 8 h. 15 p.m., des prières pour la victoire et pour la paix. Si nous voulons reprendre au plus tôt la vie normale dans le calme et la tranquillité, faisons pression sur Dieu par nos prières ardentes. Venons lui demander par la puissante intercession de saint Joseph la faveur si ardemment désirée. (Comm.)

### La crise du logement à Saint-Jean, N.-B.

Saint-Jean, N.-B., 2 (C.P.) — Tous les chalets de touristes et les roulettes dans cette contrée sont maintenant considérés par la Commission des prix comme assimilés à des propriétés habitables.

### Le capitaine DeWolf nommé assistant-chef

Ottawa, 2 (C.P.) — Les quartiers généraux de la marine ont annoncé hier la nomination du capitaine H.-G. DeWolf, D.S.O., D.S.C., de Bedford, N.-E., et d'Ottawa, officier-commandant du destroyer *Haida*, comme assistant-chef du personnel naval.

Le capitaine DeWolf, dont la nomination entre en vigueur aujourd'hui, succède au capitaine Wallace B. Creery, anciennement de Vancouver, qui vient d'être nommé commandant du croiseur antiavion *Prince Robert*.

Le lieutenant-commandeur R. P. Welland, D.S.C., d'Halifax, qui était commandant du destroyer *Assiniboine*, succédera au capitaine DeWolf, comme capitaine du *Haida*.

### Le problème communiste en Chine

Tehoungking, 2 (A.P.) — On rapportait hier que le général Chou En-Lai, un des "trois puissants", dans le gouvernement communiste chinois, est porteur de nouvelles propositions du général Tchiang-Kai-shek, en vue d'une solution au problème communiste. Le général En-Lai discutera de ces propositions avec d'autres chefs communistes à Yunan, capitale de la Chine communiste.

### Deux aviateurs tués en Nouvelle-Ecosse

Westchester Station, N.-E., 2 (C.P.) — Deux aviateurs du centre du C.A.R.C., tout près de Debert, ont été tués mercredi, quand leur appareil, un bombardier *Mosquito*, a plongé vers le sol. On ne divulguera pas les noms de ces victimes avant d'avoir averti les parents.

### L'Aide aux colons

Ce n'est un secret pour personne de savoir que si notre peuple canadien-français existe aujourd'hui, c'est dû aux défricheurs qui ont toujours marché sur les traces des ancêtres venus de la vieille France pour ouvrir des paroisses à la chrétienté.

N'oublions pas cependant que durant l'hiver ces artisans du sol travaillent dans des conditions difficiles. Ils doivent endurer le froid rigoureux pour bûcher et faire de la place pour cette terre neuve dans laquelle ils jetteront plus tard une semence généreuse. (Communiqué)

Ayons donc une bonne pensée pour ces conquérants pacifiques. Sachez-vous que plusieurs d'entre eux seraient heureux d'utiliser les paletots, habits ou couvertures usagés dont vous pourriez disposer. Téléphonez à FR. 8340 le jour ou le soir à FR. 8240 et l'Aide aux colons dirigée dans la ville de Montréal par les Chevaliers de Colomb enverra chercher tous ces articles pour les diriger vers les centres de colonisation. (Communiqué)

### L'assureur devra payer les dommages

Les propriétaires de la *Pollock Bros & Co. Ltd.*, à Sainte-Thérèse, ont eu le malheur de cause contre la *Halifax Fire Insurance Co.*, en Cour supérieure. M. le juge Mackinnon, qui a rendu jugement hier dans cette cause, a en effet déclaré qu'un vent soufflant à 37 milles à l'heure constitue un ouragan et est suffisant pour lier la responsabilité de la compagnie d'assurance qui s'est engagée par contrat à dédommager son client "en cas d'ouragan".

La Cour a accordé \$400 au demandeur, pour reconstruire un mur de brique qui a été détruit pendant la tempête du 20 juillet 1942. La réclamation initiale était de \$875.77. Me John Ahern, C.R., occupait pour la compagnie demanderesse.

### Les lauréats du Concours de vacances

Le couronnement des lauréats du Concours de vacances annuel de l'A.C.J.C. aura lieu dans le salon Bleu et Or de la Palestre nationale, demain après-midi à 2 heures 30. La cérémonie sera sous la présidence de M. Omer Côté, secrétaire de la province. L'après-midi sera marqué par un programme récréatif. Le Choeur des Bretonnes, sous la direction de Mlle Juliette Duhamel, exécutera des chansons canadiennes; les Compagnons de saint Laurent, dirigés par le R. P. Emile Levent, donneront un jeu scénique, et l'on présentera également quelques films éducatifs, gracieusement prêtés par le Service de ciné-photo de la province de Québec.

### A la Société de biologie

La deuxième réunion de la Société de Biologie aura lieu lundi, 4 décembre, à cinq heures de l'après-midi, dans la salle D, 615 de l'Université de Montréal, 2900, boulevard du Mont-Royal.

Au programme: Note de M. J.-L. Riopelle: "Histogénèse et morphologie comparée de l'hypophyséome vrai du rein et de l'épithélioma renal à cellules claires".

Note de MM. J. K. W. Ferguson et L.-P. Dugal: "L'effet des hautes altitudes sur le quotient respiratoire de l'homme (air expiré et air alvéolaire)".

### Seden relevé de ses fonctions

Moscou, 12 (A.P.) — La presse russe annonce aujourd'hui que I.-K. Seden a été relevé de ses fonctions comme commissaire du peuple de l'industrie de l'huile. Il a été remplacé par Nikolai Konstantinovich Baibanov.

Téléphone : HArbour 6718

**J.-E. PIETTE & FRERES**  
IMPORTATEURS

**Thés, Cafés, Epices**

4355, rue Drolet — MONTREAL

Achetez avec sécurité d'importateurs de confiance.

**LES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA et leurs privilèges d'après-guerre**

Voici la dernière annonce de la série qui traite du programme canadien de rétablissement civil des hommes et des femmes qui servent sous les drapeaux. Des annonces antérieures ont fait connaître la législation canadienne et ont décrit les avantages offerts après la libération à ceux qui ont porté l'uniforme militaire. On a traité des offres en espèces versées à la libération et les militaires ont été informés de quelle façon ils doivent procéder pour bénéficier du programme de rétablissement civil. Il importe que ces avantages soient bien compris, non seulement de ceux qui font partie de l'armée, de la marine et de l'aviation, mais aussi de tous les citoyens du Canada.

**Une belle oeuvre pour tous les Canadiens**

**LE RÔLE DE LA LOCALITÉ DANS LE RETABLISSEMENT CIVIL**

**CETTE RESPONSABILITÉ INCOMBE À TOUS**

Toutefois, le problème du rétablissement civil ne peut être réglé uniquement du fait que le Parlement fournit les fonds nécessaires. Il ne peut être résolu non plus par le fait que les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme militaire sont disposés à profiter de ce programme. Pour réussir pleinement, le programme canadien de rétablissement des militaires a besoin de l'appui des employeurs et de la collaboration des syndicats ouvriers, des employeurs et de des autres travailleurs. Par-dessus tout, il lui faut l'appui des localités où résident les anciens combattants.

**CE PROGRAMME A UNE VASTE PORTÉE**

Comme on l'a montré, le programme canadien de rétablissement civil est tellement compréhensif qu'on l'a déclaré le plus complet de tous les programmes élaborés par les Nations Unies. Il y a des octrois en espèces au moment de la libération ainsi qu'une gratification pour service de guerre et un crédit de réadaptation. Le programme assure une protection contre la maladie et le chômage et des pensions à ceux qui souffrent d'une invalidité due au service. Il y a de nombreuses occasions de profiter d'une formation solde par l'Etat, soit dans le domaine technique, soit dans le domaine universitaire, et on accorde de l'assistance pour le financement d'entreprises commerciales, pour le retour à la terre et pour la pêche commerciale. Les dispositions relatives à la possession d'une maison sont généreuses et, parce que le Canada, durant toute la guerre, s'est gardé de l'inflation et a pratiqué une saine politique monétaire, toute cette assistance pécuniaire vaut 100 cents au dollar. Les Canadiens qui ont servi reviendront dans un pays dont les finances sont en bon état.

**PLUSIEURS COLLABORENT ACTUELLEMENT**

Les autorités gouvernementales reçoivent déjà une aide bénévole importante. Les associations d'anciens combattants, comme la Légion canadienne, le Corps canadien, les Amputés de guerre canadiens, l'Association des vétérans des armées de terre et de mer, et autres rendent des services signalés. Les cercles canadiens d'œuvres sociales

et les sociétés féminines accomplissent un beau travail. Plusieurs centaines de localités par tout le Canada ont formé des comités bénévoles pour aider à résoudre les problèmes locaux de rétablissement civil, mais il faudrait encore un grand nombre de ces comités.

**LES FONCTIONS DES COMITÉS BÉNÉVOLES**

Les comités bénévoles de citoyens sont établis en vertu d'un arrêté en Conseil. Ils font partie intégrante des rouages institués en vue du rétablissement civil au Canada. Généralement parlant, ils ont pour fonctions d'aider à la solution des problèmes locaux de rétablissement civil. Les comités varient selon la localité, mais, règle générale, ils ont les fonctions suivantes:

1. Organiser des réceptions pour les militaires de retour au pays.
2. Faire connaître le programme de rétablissement civil dans leur localité.
3. Informer et conseiller les anciens combattants sur leurs problèmes de rétablissement.
4. Aider à trouver des emplois.
5. Faire connaître au Gouvernement les problèmes locaux et les moyens adoptés pour les résoudre.

Ce ne sont là que les points principaux du travail qui peut être accompli. Le champ est vaste et l'oeuvre est souverainement utile.

**COMMENT S'ORGANISER**

Dans plusieurs localités où des comités bénévoles de citoyens ont été formés, l'initiative fut prise par les autorités municipales et les sociétés d'anciens combattants. Habituellement, on a demandé la collaboration des cercles d'œuvres sociales, des sociétés d'hommes d'affaires et des autres organismes locaux. On peut compter sur cette coopération et sur l'aide du Gouvernement, car le problème du rétablissement dans chaque localité est considéré comme une partie importante du programme de restauration nationale. Si votre localité n'a pas encore formé de comité bénévole de citoyens, vous pouvez obtenir tous les renseignements et toute l'assistance nécessaires à ce sujet en écrivant au ministre des Affaires des anciens combattants.

Les Directeurs du Bien-être des Anciens Combattants sont postés dans des centres stratégiques situés dans toutes les parties du Canada. Ces fonctionnaires sont les amis des anciens militaires. Il est de leur devoir de conseiller et d'aider tous les anciens militaires relativement à leurs problèmes de rétablissement civil. S'il y a quelque point du programme de réadaptation que vous ne comprenez pas bien, consultez le Directeur du Bien-être des Anciens Combattants le plus rapproché.

Le bureau de votre officier du Bien-être des Anciens Combattants est situé à 634 Craig ouest.  
Publié par autorité de l'honorable Ian A. Macdonald, Ministre des

**AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS**

VOYEZ CETTE ANNONCE À UN MILITAIRE OUTRE-MER.

# COMMERCES ET FINANCES

## Fruits et légumes

**Arrivages** — Pommes 39, Bananes 7, Raisins 3, Pamplemousses 3, Citrons 1, Oranges 2, Poires 2, Tomates 2, Agrumes mélangés 8, autres fruits 6, Céleri 23, Laitue 7, Oignons 2, Pommes de terre 80, Légumes mélangés 3, autres légumes 8. Total: 214.

**Pommes** — N.-E., King, Baldwin, Wagner, b., no 1, \$5.50-\$5.75; Dom, \$5.00-\$5.25; Spy b., no 1, \$6.50-\$7.15; Dom, \$5.50-\$6.00; Russet no 1, \$6.50-\$7.00; Dom, \$5.50-\$6.00; N.-B., McIntosh b., no 1, \$7.00; Dom, \$5.50-\$5.75; Cortland no 1, \$6.50; Dom, \$5.50; Wolf River, Alexander no 1, \$5.50; Dom, \$4.50; Qué. McIntosh boiss., no 1, \$2.25-\$2.75; Dom, \$1.50-\$1.75; b., no 1, \$7.00-\$7.50; Dom, \$4.00-\$6.00; cag., no 1, \$2.75-\$2.85; Dom, \$2.35; Fameuse, boiss., no 1, \$2.25-\$2.50; Dom, \$1.25-\$1.50; b., no 1, \$5.50-\$6.00; Dom, \$3.40-\$4.00; cag., no 1, \$2.10-\$2.50; Dom, \$2.00-\$2.25; c. très belles, \$2.75-\$3.00; belles, \$2.50-\$2.75; Ont. \$6.25-\$6.75; Spy b., no 1, \$7.00-\$7.25; Dom, \$6.25-\$6.75; boiss., no 1, \$2.50; Dom, \$2.00-\$2.25; Snow b., no 1, \$6.50-\$7.00; Dom, \$6.00-\$6.25; Baxter boiss., no 1, \$1.85-\$2.00; Greening no 1, \$2.00-\$2.15; C.C. McIntosh c. très belles, \$3.00-\$3.25; Lelies, \$2.75-\$3.00; C \$2.00-\$2.25; Comb. Fcy, C. non envel., \$1.50-\$2.00.

**Ebanes** — Cuba C.A., quintal \$10.00-\$11.00.

**Atocas** — N.-B., cello pte, 38-40; Mass. c. \$10.00-\$10.25.

**Baisins** — Cal., Emperor \$5.00-\$5.25.

**Pamplemousses** — Floride, c. \$4.50-\$5.25; Pink \$5.50-\$6.00; Texas c. \$4.25-\$4.75; env., \$5.00-\$5.25.

**Citrons** — Cal., c. \$8.50; Texas c. \$9.00.

**Oranges** — Floride, c. \$4.50-\$5.25; env., \$5.50-\$7.00; Texas \$4.50-\$5.50.

**Grenades** — Cal., c. \$3.25-\$3.50.

**Ananas** — Cuba, c. \$8.50-\$9.70; Poires — Wash, Winter Nellis c. belles, \$4.00-\$4.35; très belles \$4.45. Tomates — Qué., de serre, liv., 20-22½; Ont., no 1, 25-33; no 2, 15-20; Texas lug \$8.50-\$9.20; An tiles britanniques \$6.60.

**Tangerines** — Floride, c. \$7.00-\$7.50; boiss., \$4.00-\$4.50; c. \$3.25-\$3.75.

**Betteraves** — Qué., douz., 25-30; sac de 50 liv. grosses, 40-50; moyennes 45-75.

**Choux de Bruxelles** — Qué., 32 ptes, cag., \$6.00-\$7.00.

**Fèves** — Floride, boiss., caissettes vertes \$3.50-\$5.50; rondes \$5.00-\$6.00.

**Choux** — Qué., verts, douz., 30-40; b., \$1.00; rouges douz., 40-50; de Savoie 50-75.

**Carottes** — Qué., douz., 30-50; sac de 75 liv. 70-80; lavées 30-\$1.00.

**Choux-fleurs** — Qué., douz., gros \$1.25-\$1.75; Ont., cag., \$2.25-\$2.75.

**Céleri** — Ont., cag., \$3.00-\$3.50; quelques-uns moins chers.

**Laitue** — Ariz., Cal., cag., \$7.00-\$7.25.

**Oignons** — Qué., jaunes, sac 50 liv. no 1, \$1.25-\$1.50; rouges et espagnols \$1.25-\$1.75; Ont., jaunes \$1.10-\$1.25; à bouillir \$1.00-\$1.25; rouges, \$1.75; blancs à marinade 11 ptes, pan., \$1.50-\$1.65; Man., rouges \$1.50-\$1.75; jaunes \$1.10-\$1.25, espagnols \$1.35.

**Panais** — Qué., boiss., \$1.40-\$1.75.

**Painards** — Qué., boiss., 60-75; Texas, Mo., \$1.60-\$1.75.

**Navets** — Qué., sac 50 liv., 50-75; lavés 75-\$1.00.

**Pommes de terre** — I.P.-E., sac 75 liv. no 1, \$1.30-\$1.50; N.-B., \$1.25-\$1.40; Qué., \$1.00-\$1.20; locales 35-\$1.00; No 2, 60-80.

## Le commerce en Ontario

Le volume du commerce de gros en Ontario, d'après le bulletin bancaire de la Banque de Montréal, est demeuré satisfaisant, bien que les stocks de marchandises dans plus d'une branche soient encore insuffisants pour répondre à la grande

## La production de guerre aux E.-U.

D'après un bulletin de la Banque de Montréal

La production de guerre passe en majeure partie par satisfaisant, bien que pour les bombes, l'artillerie lourde, les munitions, les camions et les chars d'assaut, elle reste en deçà des prévisions. La production des gros avions de bombardement se poursuit bien, et l'ensemble de la production des avions n'est que de 2 pour cent en deçà du total prévu. L'activité des aciéries est bien soutenue et la production des lingots, au cours des neuf premiers mois de l'année, a atteint le chiffre exceptionnel de 67,200,000 tonnes. La production des marchandises civiles n'a pas atteint un volume considérable. La production de pétrole brut grandit toujours, tandis que celle de charbon et des autres minéraux accuse peu de changement. Les stocks de ribbons et ferrailles sont abondants et les prix ont baissé de \$3.40 la tonne, soit le plus bas prix depuis août 1939. La production des textiles et des articles en cuir s'est accrue, celles des chaussures marquant le plus haut point depuis 1942. La production d'électricité a fléchi légèrement. Les stocks de papier-journal et de bois sont maigres. Les industries produisant à plein rendement, mais elles restent encore en deçà de la demande. Le commerce de détail est nettement en avance sur le y a un an; le ministère du commerce estime le total des ventes de 1944 à \$67,000,000,000, ou \$510 par capita. Les travaux de construction s'élevaient cette année à \$3,700,000,000, soit moins de la moitié du volume de 1943, mais les perspectives de grande activité durant l'après-guerre sont des plus belles. Les prix ont été assez stables. Les récoltes de 1944 vont se ranger avec celles de 1943, qui avaient marqué un record. Avec des stocks considérables de maïs, d'autres grains d'engrais, de blé et, aussi, de bons pâturages, les animaux ne seront pas livrés trop vite sur le marché à compter de maintenant. Les récoltes des maraichers dépasseront apparemment le record de 1942 de 11 pour cent, et la production des agrumes, malgré les dommages causés par les dernières tempêtes, égalera, si elle ne la dépasse, celle de l'an dernier. Les approvisionnements de sucre, de beurre et de viande pour les civils sont encore rares. La préparation des aliments est maintenue au niveau du mois dernier. Le chiffre des émissions des entreprises privées en octobre, a été de \$843,000,000, soit le chiffre mensuel le plus élevé depuis plus de 14 années. La circulation des billets a atteint un nouveau sommet et c'est là une des raisons du drainage considérable opéré sur les réserves des banques adhérentes. Les marchés des valeurs mobilières ont été modérément actifs et les cours ont baissé légèrement par rapport à il y a un mois.

## L'industrie laitière

La valeur de tous les produits des fabriques laitières au Canada en 1943 s'élevait à \$243,843,000 comparativement à \$236,110,000 en 1942, augmentation de \$7,733,000. Il y a 2,340 fabriques laitières en opération pendant l'année, soit 1,148 crémèries, 919 fromageries, 247 beurrieres-fromageries et 26 fabriques de lait concentré.

La production de beurre de crémèrie s'établit à 311,709,476 livres en 1943 d'une valeur de \$105,135,734, à rapprocher de 284,591,372 livres évaluées à \$97,740,910 l'année précédente. Le volume de la production en 1943 est le plus considérable dans l'histoire de l'industrie, tandis que la valeur excède celle de toute autre année. Le prix moyen la livre est de 33.72 cents, diminution de 0.62 cent comparativement à 1942. La production augmente dans toutes les provinces sauf dans la Colombie canadienne.

La production de fromage de fabrique en 1943 se place à 165,527,733 livres évaluées à \$33,550,326, diminution de 41,407,731 livres en volume et de \$7,723,920 en valeur en regard de l'année précédente.

## Les animaux vivants

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant la semaine finissant le 30 novembre 1944 furent comme suit: 3046 bêtes à cornes, 5218 moutons et agneaux, 8277 porcs et 2443 veaux. En plus, 310 bêtes à cornes et 63 veaux furent consignés aux Maisons de salaison et 26 bêtes à cornes furent manées dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Le marché des bêtes à cornes était passablement actif cette semaine, pour les catégories communes. 750 bêtes à cornes furent retenues la plupart étant des vaches pour la mise en conserve, des taureaux et des taures et bouvillons légers qui ne sont pas en demande. La situation est encore sérieuse et les expéditeurs sont avisés de ne précéder aucune bête à cornes de cette qualité jusqu'à avis contraire. Les bons bouvillons donnaient \$11.75, les moyens de \$10.25 à

## Dans la Cour Suprême de l'Ontario

**SON HONNEUR G. H. HAYWARD**  
Juge local de la Cour Suprême de l'Ontario

**EMERY ROCHON**, demandeur  
contre  
**SAIME MOQUIN, ANTOINE G. RENAUD**  
et **J. ERNEST MOQUIN**, défendeurs.

CONSIDÉRANT la motion du demandeur après lecture des affidavits de Conrad Boyer et Joseph-Antoine Legris déposés au greffe, et après avoir entendu le procureur du demandeur;

IL EST ORDONNE que la signification de l'ordonnance en date de samedi, le 7 octobre 1944 autorisant l'émission d'un bref de sommation pour signification dans la province de Québec hors de la juridiction et dudit bref de sommation et de la présente ordonnance sera considérée bonne et suffisante sur lesdits défendeurs en publiant la présente ordonnance et l'avis y annexé une fois par semaine durant trois semaines consécutives antérieurement au 25 décembre 1944 dans l'édition quotidienne du journal "Le Devoir" publié en langue française dans la cité de Montréal.

ET IL EST DE PLUS ORDONNE que lesdits défendeurs devront comparaitre au dit bref de sommation et déposer leurs défenses respectives au bureau du greffe de cette cour à Haldimand, Ontario, le 6 ou avant le 15 janvier 1945.

(Signé) G. H. HAYWARD,  
L. J. T.

## Avis

La réclamation du demandeur est: (a) Pour obtenir rectification d'une convention entre les parties au présentes en date du 23 janvier 1932 et d'insérer une clause à l'effet que toutes les transactions du demandeur avec le défendeur Aimé Moquin étaient en rapport avec ladite convention. (b) Pour provision supplémentaire à ladite convention en y ajoutant une clause à l'effet que son défaut de remplir les conditions desdites conventions lesdits mineurs L. 24015 et L. 24016 de Conrad Katrine retourneraient au demandeur. (c) Pour rectification des titres audites claims mineurs ne s'étant pas conformés dans le registre pour "Centre Section Téléphonique" au "Lancet Titles Office" à Haldimand et en y substituant le nom du demandeur comme le seul propriétaire d'icelles et en amendement lesdits titres au demandeur en est le propriétaire et non plus le défendeur Aimé Moquin ou ses co-défendeurs. (Signé) G. H. HAYWARD, L. J. T. Certifié traduction conforme, LEBRIS & LEGRIS, Haldimand, Ontario, Procureur du demandeur.

## AVIS PUBLIC

Charge de Conseiller "B" pour le district no 4.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, en ma qualité d'officier rapporteur, j'ai reçu, ce jour, en vertu de l'article 103 de la charte de la cité, la démission de l'un des candidats à la charge de conseiller "B" pour le district no 4, à l'élection qui doit être tenue le 11 décembre courant, à savoir:

**OSCAR SENECAL**,  
vendeur, 328, avenue Van Horne,  
dûment signé par lui-même et par deux témoins.

Les électeurs sont donc requis d'agir en conséquence et de voter pour trois au plus des cinq candidats à cette charge qui restent, à savoir: MM. PHILIP E. DURNFORD, Norman GILLESPIE, Henri Grier LAFLEUR, Marcel MALLEPARE et Richard MARQUIN.

L'OFFICIER-RAPPORTEUR,  
J.-Alphonse Mongeau.

Bureau du Greffier de la Cité,  
Hôtel de ville,  
Montréal, le 1er décembre 1944.

## AVIS PUBLIC

Charge de Conseiller "A" pour le district no 7.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, en ma qualité d'officier rapporteur, j'ai reçu, ce jour, en vertu de l'article 103 de la charte de la Cité, la démission de l'un des candidats à la charge de conseiller "A" pour le district numéro 7, à l'élection qui doit être tenue le 11 décembre courant, à savoir:

**WILFRID DESLAURIERS**,  
manufacturier, 4557, rue Pontiac,  
dûment signé par lui-même et par deux témoins.

Comme il ne reste plus que trois candidats à ladite charge, savoir: MM. RODOLPHE CORBEIL, CLEOPHAS DESROCHERS et ULRIC LEBLANC, les électeurs sont avisés de voter pour l'un d'eux.

L'OFFICIER-RAPPORTEUR,  
J.-Alphonse Mongeau.

Bureau du Greffier de la Cité,  
Hôtel de ville,  
Montréal, le 1er décembre 1944.

# Cité de Lachine

Province de Québec

Avis public est par le présent donné par le soussigné Emile Daoust, Greffier de la Cité de Lachine, que sous l'autorité de la Loi des Cités et Villes, S.R.Q. 1941, les immeubles ci-après désignés, seront vendus à l'Enchère Publique, dans la salle des délibérations du Conseil, à l'Hôtel de Ville, dans la Cité de Lachine, le VINGTIÈME jour de DECEMBRE, Mil neuf cent quarante-quatre, à DIX heures de l'avant-midi, pour Taxes Municipales, Générales, Spéciales et Scolaires dues à ladite Cité, à moins que lesdites redevances municipales et scolaires ne soient payées avec les frais encourus avant la vente.

## Ville Lachine

No d'ordre	Propriétaires cotisés	No Cadastre	Subdivision	Emplacement	Taxes C. G. Ann. Impos.	Intérêt	Grand Total
1	Villaray Construction Limited.	28...	44ème Avenue, côté ouest	181.08	11.07	192.15	
2	Villaray Construction Limited.	20...	44ème Avenue, côté ouest	181.00	11.09	192.18	
3	Daplant Realities Incorporated.	95...	44ème Avenue, côté est	167.94	9.06	177.00	
4	Daplant Realities Incorporated.	96...	44ème Avenue, côté est	167.95	9.07	177.02	
5	Daplant Realities Incorporated.	97...	44ème Avenue, côté est	171.95	9.38	181.33	
6	Daplant Realities Incorporated.	98...	44ème Avenue, côté est	254.73	20.26	274.99	
7	Daplant Realities Incorporated.	99...	44ème Avenue, côté est	254.85	20.26	275.11	
8	Daplant Realities Incorporated.	100...	44ème Avenue, côté est	254.85	20.26	275.10	
9	Daplant Realities Incorporated.	101...	44ème Avenue, côté est	254.85	20.26	275.11	
10	Daplant Realities Incorporated.	115...	44ème Avenue, côté nord	320.53	25.75	346.28	
11	Daplant Realities Incorporated.	116...	44ème Avenue, côté nord	365.24	28.70	393.94	
12	Daplant Realities Incorporated.	117...	44ème Avenue, côté nord	130.07	9.98	140.05	
13	Daplant Realities Incorporated.	118...	44ème Avenue, côté nord	130.07	9.98	140.05	
14	Daplant Realities Incorporated.	119...	44ème Avenue, côté nord	130.07	9.98	140.05	
15	Daplant Realities Incorporated.	120...	44ème Avenue, côté nord	130.07	9.98	140.05	
16	Daplant Realities Incorporated.	121...	44ème Avenue, côté nord	130.11	10.02	140.13	
17	Daplant Realities Incorporated.	122...	44ème Avenue, côté nord	80.00	6.28	86.28	
18	Daplant Realities Incorporated.	123...	44ème Avenue, côté nord	80.00	6.28	86.28	
19	Daplant Realities Incorporated.	124...	44ème Avenue, côté nord	80.00	6.28	86.28	
20	Daplant Realities Incorporated.	125...	44ème Avenue, côté nord	80.00	6.28	86.28	
21	Daplant Realities Incorporated.	126...	44ème Avenue, côté nord	80.51	6.28	86.79	
22	Albert Ernest Martin.	178...	Rue Notre-Dame, de la 30ème Avenue, côté est, à l'ouest de la 30ème Avenue.	41.42	2.90	44.32	
23	Albert Ernest Martin.	178...	Rue Notre-Dame, de la 30ème Avenue, côté est, à l'ouest de la 30ème Avenue.	41.42	2.91	44.33	
24	Albert Ernest Martin.	178...	Rue Notre-Dame, de la 30ème Avenue, côté est, à l'ouest de la 30ème Avenue.	41.42	2.91	44.33	
25	Succession Albert F. Dawes.	184...	Rue Notre-Dame, côté est, entre Notre-Dame et St-Joseph.	52.54	4.16	56.70	
26	Succession Wilfrid Chériac.	238...	24ème Avenue, côté ouest, entre Sherbrooke et Boulevard Métropolitain.	7.87	0.44	8.31	
27	Alex. T. Jamieson.	238...	25ème Avenue, côté est, entre Sherbrooke et Boulevard Métropolitain.	17.69	0.96	18.65	
28	Alex. T. Jamieson.	238...	25ème Avenue, côté est, entre Sherbrooke et Boulevard Métropolitain.	17.69	0.96	18.65	

(1) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(2) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(3) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(4) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(5) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(6) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(7) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(8) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(9) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(10) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(11) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(12) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(13) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(14) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(15) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(16) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(17) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(18) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(19) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à la faillite de Dame Amanda Legris, appelée, Dupont qui a été déclaré en faillite, tant personnellement que par sa communauté existant entre elle et ledit Ernest Dupont qui a qualité d'exécuteur testamentaire et de légataire universelle grevée de substitution de résidu de la succession de feu Ernest Dupont.

(20) Succession Ernest Dupont, vendue pour taxes dues par le substituant, dette privilégiée et préférable à la substitution créée par le testament de feu Ernest Dupont, Dame Annette Legris, épouse Ernest Dupont, grevée, Dupont Romeo, appelé, Dupont Yvette, appelée, Dupont Jeanne, appelée, Dupont Thérèse, appelée, Dupont Roger, appelé, Dupont Pauline, appelée, Dupont Georges, c-à-d. le syndic à

# LA VIE SPORTIVE

## Le Canadien jouera demain contre Chicago

Les joueurs du Canadien partiront cet après-midi pour Chicago où ils devront jouer demain soir contre les Eperviers de Paul Thompson et le club de Dick Irvin à bien l'intention de faire oublier l'échec subi jeudi soir contre les Rangers au Forum, alors que les habitants de Patricio ont eu raison du Bleu-Blanc-Rouge. Après la partie de demain le Tricolore se rendra à Boston mardi prochain, afin de faire la lutte aux protégés d'Arthur Ross, les Bruins. Par la suite les Habitants auront un repos bien mérité car ce n'est que le 14 décembre que le club mont-réalais jouera sa partie régulière de la ligue Nationale alors que les Leafs viendront dans la métropole en quête d'une autre victoire sur les salariés de Tommy Gorman.

Actuellement les Habitants sont en tête du circuit Dutton avec l'avance d'un point sur les Torontois, mais lorsqu'ils sauteront sur la glace demain soir contre les Eperviers de Chicago, ils auront peut-être perdu du terrain puisque les Leafs doivent jouer contre les Rangers dans la Ville-Reine ce soir et les connaissances sont d'habitude que les hommes de Happy Day l'emporteront sur les New-Yorkais. Il est vrai qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué car une surprise est toujours possible au hockey tout comme dans les autres sports, et les Rangers ont bien l'intention de l'emporter contre les Leafs, qui seront encore privés des services de plusieurs joueurs qui sont actuellement sur la liste des blessés.

Une seule partie est au programme pour ce soir dans la N.H.L., de sorte que les Leafs reprendraient la première place s'ils triomphaient. Demain les Leafs joueront à Boston tandis que les Canadiens joueront contre les Bruins au Forum. Les Habitants ne joueront pas au Forum avant le 14 décembre, alors qu'ils recevront les Maple Leafs. Les Canadiens viennent de terminer une dure portion de leur calendrier alors qu'ils joueront 14 parties en 28 jours. Dorénavant leur tâche sera moins ardue.

Les Canadiens ont admis hier qu'ils avaient joué leur plus mauvaise partie de la saison si l'on fait exception de la ligne Blake-Richard-Lach et Buddy O'Connor. Ils semblent avoir pêché par abus de confiance et Bill Durnan n'était pas en assez bonne condition pour gérer la cage. L'instructeur Irvin a fait tenir une longue pratique à ses joueurs hier et il est possible qu'il fasse un changement ou deux pour la partie de Chicago. Deux ou trois joueurs resteront probablement ici. Wilf Field souffrait d'une blessure au pied hier et ne pratiqua pas. On ne connaît pas l'importance de cette blessure. Il ne fera probablement pas le voyage, de sorte que Dick Irvin utilisera vraisemblablement Harmon, Eddolls, Bouchard et Lamoureux sur la défense. Buddy O'Connor pratiqua avec Dutch Hiller et Fernand Gauthier hier et ce trio jouera probablement ensemble. C'est dire que Dutch Hiller aura le plaisir de faire le voyage au lieu de Fernand Majeau, faveur qui ne saurait nous surprendre. En l'absence d'Elmer Lach, l'on vit Nils Tremblay évoluer entre Toe Blake et Maurice Richard. Tremblay fit une impression favorable, mais l'instructeur ne décidera pas de son alignement avant l'arrivée des Canadiens à Chicago.

On a appris que Roland Rossignol serait envoyé à Pittsburgh où il se joindra à Johnny Mahaffy, Claude Campeau et Jerry Plamondon. L'instructeur Dick Irvin réalise que ce jeune joueur de Québec a besoin d'expérience et il aura l'opportunité d'en acquérir à Pittsburgh.

## Une seule joute chez les Séniors

Il n'y aura qu'une seule joute à l'affiche dans la ligue Senior en fin de semaine, quand les As de Québec visiteront les Volants de Hull, ce soir même. La joute sera disputée comme à l'ordinaire à l'Auditorium d'Ottawa et une fois de plus on s'attend à la présence de cinq à six mille personnes.

Les Volants, pilotés par Robert Guertin, n'ont pas remporté tous les succès désirés dans la ligue Senior depuis le début de la saison mais ils ne sont pas du genre qui se décourage et c'est avec une grande détermination qu'ils sauteront sur la glace ce soir, pour disputer la victoire aux joueurs de Don Peniston.

Les As ont facilement triomphé la dernière rencontre entre ces deux clubs à Québec même mais les Volants sont bien décidés à venger cet échec dès ce soir et ils ont promis à leur instructeur Guertin de faire leur meilleure figure ce soir. De toute façon, on ne croit pas que les As puissent écraser les Volants chez eux, comme ils ont su le faire à Québec il y a trois semaines.

Ici, à Montréal, il ne peut y avoir de joute, au Forum, demain, à cause de la venue des Ice Capades, la fameuse troupe de patinage de fantasia qui offrira, dimanche soir sa première représentation dans l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine ouest. Les Ice Capades seront au Forum, en soirée, jusqu'à dimanche soir prochain, inclusivement, soit jusqu'au 10 décembre, et ce n'est que mardi soir, le 12, que le hockey senior reprendra alors que le Royal de Frank Carlin et Gus Ogilvie recevra la visite des Volants de Hull. Les Volants, inévitablement, en seront alors leur première visite de la saison, dans la métropole canadienne.

## Les clubs Verdun et Mansfield ont annulé

La Ligue de Hockey Junior Mont-Royal a fait hier soir l'inauguration de sa saison alors que deux parties étaient à l'affiche à l'arena de Lachine et nombreux furent les amateurs qui ont été témoins de ces deux rencontres.

Dans la première partie du programme le club Lachine a pu vaincre les Patriots par le compte de 8 à 3 tandis que dans la joute suivante les clubs Verdun et Mansfield annulèrent par le score de 3 à 3.

Les St. Pats tirèrent tête à leurs rivaux dans les deux premières périodes mais dans l'engagement final le club qui représente la Cité des Sports eut un avantage marqué sur ses rivaux alors que quatre points furent enregistrés en faveur des vainqueurs pendant que les Irlandais étaient tenus en respect.

Fournelle a été l'étoile du club Lachine en comptant un point et en obtenant deux assistances tandis que Woolley comptait deux buts et aidait un compagnon de jeu à mettre un autre point au crédit de son équipe.

Dans la deuxième partie, Abbott enregistra deux des trois buts du Verdun tandis que Denis était l'autre compteur. Pour le Mansfield les compteurs furent Marineau, Hersher et Hardy.

Composition des équipes:  
PREMIERE PARTIE  
LACHINE: B. Nijean; défenses: Rasseant et Moore; centre, Vallée; ailiers: Pardy, Desmarais; substituts: Duranceau, Deneault, Woolley, Payette, Lacroix, Drouin, Sauvé et Fournelle.

Saint PATRICK: Kalinauskas; Brohman et Hodgson; Lewis; Daoust, Cyr; Garby, Lowe et Daoust.

Première période  
1. Lachine, Fournelle (Drouin) 4.05  
2. St. Patrick, Hodgson (Lewis) 7.50  
3. St. Patrick, Lewis 10.45  
Pun.: Moore et Vallée.

Deuxième période  
4. Lachine, Desmarais 18.55  
5. St. Patrick, Garby (Cyr) 24.30  
6. Lachine, Duranceau 26.10  
7. Lachine, Drouin 27.20  
Pun.: Daoust, Fournelle, Deneault, Daoust, Desmarais.

Troisième période  
8. Lachine, Desmarais (Sauvé) 35.35  
9. Lachine, Woolley 40.15  
10. Lachine, Woolley 40.30  
11. Lachine, Duranceau 40.50  
Arbitres: Woolley, Desmarais.

DEUXIEME PARTIE  
VERDUN: But, Saint-Jean; défenses: Proulx et Léger; centre, McEntee; ailiers: Gagné et Abbo; substituts: Rizzini, Dorais, Denis, Lapointe, Tardif, Sanscartier, Boulet, Mailliot et Ménard.

MANSFIELD: Kurt; Allard, Cadotte; Brandt; McCarratt, Martineau; Tremblay, Patterson, Hershon, Haroy, McCabe, Menyes, Martel et Barrette.

Première période  
1. Verdun, Abbott (Rizzini) 13.20  
2. Mansfield, Martineau 13.30  
Punitions: Brandt, Sanscartier, Gagné et McCarratt.

Deuxième période  
3. Verdun, Abbott 1.40  
4. Mansfield, Hershon 22.15  
5. Verdun, Denis (Rizzini) 22.50  
Pun.: Tremblay, McCarratt, Gagné et Léger.

Troisième période  
6. Mansfield, Hardy 38.40  
Pun.: Allard, Dorais, Martineau.

DEUXIEME PARTIE  
CANADIEN: Buts: Fréchette; défenses: Vaillancourt et Dufour; centre: Morenz; ailiers: Perron et Newton. Subs.: Lapiere, Hayden, Mullins, Lépine, Burnett.

CONCORDIA: Buts: Duplessis; défenses: Robidas et Loisel; centre: H. Bourgie; ailiers: A. Bourgie et Laplanche. Subs.: Locas, Gladu, Fabre, St-Michel, Poirier, Mérienneau, Collette, Dorion.

Première période  
1. Canadien, Morenz 2.00  
2. Canadien, Hayden 5.10  
3. Concordia, Laplante 8.17  
4. Canadien, Newton 8.53  
5. Canadien, Perron 9.24  
6. Canadien, Hayden 9.29  
7. Canadien, Dufour 10.09  
Pun.: Villeneuve, Hayden et Locas.

Deuxième période  
8. Concordia, Gladu 2.30  
9. Canadien, Hayden 8.52  
10. Concordia, Gladu 10.48  
11. Concordia, Gladu 12.45  
Pun.: Robidas, Loiseau.

Troisième période  
12. Concordia, Locas 1.15  
13. Canadien, Burnett 3.15  
14. Canadien, Morenz 8.48  
Pun.: Robidas, Dufour maj., Lapiere, Villeneuve.

Les propriétaires de la Ligue du Pacifique sont d'avis que pour acquiescer un joueur, le propriétaire d'un club majeur devrait payer une somme satisfaisante à la ligue en plus d'une raisonnable compensation qui devrait recevoir le club mineur, ancien propriétaire de tel ou tel joueur.

## Le Canadien est en tête des Juniors

Le Canadien, de Wilf Cude, a pris seul, hier soir, possession de la première position de la Ligue Junior de la Q.A.H.A., lorsqu'il triompha du Concordia par le compte de 5 à 2 devant une foule nombreuse ici, hier soir.

Par leur victoire, les Braves ont pris une avance de 4 points en tête place du circuit Bob LeBel. Bessette fut l'étoile des vainqueurs avec deux buts, tandis que le sensationnel Rosaire Joannette compta l'autre but des Braves. Carragher et Marshall furent les compteurs des Cookies.

Composition des équipes:  
VALLEYFIELD. — Buts, Lascelles; défenses, Brennan, Fleet; centre, Gibbon; avants, Connelly, Bessette. SEBUs: Anderson, Poissant, Joannette, Vinet, Boyer, Cadeux, McIntosh et Archambault.

CORNWALL. — But, Renaud; défenses, Dupuis, A. Renaud; centre, Gravel; avants, Lauzon, Savard, Subs: Hébert, Tapin, Marshall, Proulx, Desroches, Carragher, Burr et Perron.

Arbitres: Sénécal et Laroche.  
Première période  
1. Cornwall: Carragher-Burr 6.19  
2. Valleyfield: Bessette 18.03  
Punitions: Vinet, Connelly, Gibbon.

Deuxième période  
3. Valleyfield: Joannette-Anderson 19.25  
Punitions: A. Renaud, Vinet.

Troisième période  
4. Valleyfield: Bessette 6.33  
5. Cornwall: Marshall-Proulx-Desroches 17.33  
Punitions: Dupuis, Poissant.

Le club de Wilf a peut-être établi un nouveau record dans la période initiale, en comptant quatre buts en l'espace d'une minute et seize secondes. Hayden en obtint deux pour sa part.

Après avoir joué de façon erratique durant la première période, le Concordia s'est superbement rallié durant les deux dernières périodes, mais la victoire était presque assurée tant que le jeune gardien de but Jean-Louis Fréchet se montra solide durant les impasses.

Première partie:  
NATIONALE. Buts: Major; défenses: Gariépy et Crépeau; centre: Boisclair; ailiers: Courchesne et Gratton. Subs.: Gadour, Bissonnette, Langlois, Chicoine, McGinnis, Corriveau, Lauzon, Miron, Grégoire.

VERDUN. Buts: Beaudry; défenses: Read et Provost; centre: Lapiere; ailiers: Vinet et Bonh. Subs.: Ste-Marie, Brault, Casavant, Cabana, Lefebvre, Baillargeon, Lacroix.

Arbitres: Connolly, Prince.  
Première période  
1. Verdun: Baillargeon 2.25  
2. Nationale: Gariépy 3.00  
3. Verdun: Viau 12.45  
4. Verdun: Lacroix 13.43  
5. Verdun: Brault 14.39  
Pun.: Read, Chicoine, Lacroix, Crépeau.

Deuxième période  
6. Verdun: Ste-Marie 9.30  
7. Nationale: Leblanc 10.35  
8. Verdun: Casavant 11.45  
9. Verdun: Casavant 12.55  
Pun.: Casavant, Cabana (2).

Troisième période  
Aucun point.  
Pun.: Baillargeon, Gadour.

DEUXIEME PARTIE  
CANADIEN: Buts: Fréchette; défenses: Vaillancourt et Dufour; centre: Morenz; ailiers: Perron et Newton. Subs.: Lapiere, Hayden, Mullins, Lépine, Burnett.

CONCORDIA: Buts: Duplessis; défenses: Robidas et Loisel; centre: H. Bourgie; ailiers: A. Bourgie et Laplanche. Subs.: Locas, Gladu, Fabre, St-Michel, Poirier, Mérienneau, Collette, Dorion.

Première période  
1. Canadien, Morenz 2.00  
2. Canadien, Hayden 5.10  
3. Concordia, Laplante 8.17  
4. Canadien, Newton 8.53  
5. Canadien, Perron 9.24  
6. Canadien, Hayden 9.29  
7. Canadien, Dufour 10.09  
Pun.: Villeneuve, Hayden et Locas.

## Le Valleyfield a triomphé du Cornwall

Cornwall, 2. — Les Cookies de Cornwall ont subi leur premier échec sur leur propre glace quand ils ont été défaits par les Braves de Valleyfield, par 3 à 2, devant une foule nombreuse ici, hier soir.

Par leur victoire, les Braves ont pris une avance de 4 points en tête place du circuit Bob LeBel. Bessette fut l'étoile des vainqueurs avec deux buts, tandis que le sensationnel Rosaire Joannette compta l'autre but des Braves. Carragher et Marshall furent les compteurs des Cookies.

Composition des équipes:  
VALLEYFIELD. — Buts, Lascelles; défenses, Brennan, Fleet; centre, Gibbon; avants, Connelly, Bessette. SEBUs: Anderson, Poissant, Joannette, Vinet, Boyer, Cadeux, McIntosh et Archambault.

CORNWALL. — But, Renaud; défenses, Dupuis, A. Renaud; centre, Gravel; avants, Lauzon, Savard, Subs: Hébert, Tapin, Marshall, Proulx, Desroches, Carragher, Burr et Perron.

Arbitres: Sénécal et Laroche.  
Première période  
1. Cornwall: Carragher-Burr 6.19  
2. Valleyfield: Bessette 18.03  
Punitions: Vinet, Connelly, Gibbon.

Deuxième période  
3. Valleyfield: Joannette-Anderson 19.25  
Punitions: A. Renaud, Vinet.

Troisième période  
4. Valleyfield: Bessette 6.33  
5. Cornwall: Marshall-Proulx-Desroches 17.33  
Punitions: Dupuis, Poissant.

Le club de Wilf a peut-être établi un nouveau record dans la période initiale, en comptant quatre buts en l'espace d'une minute et seize secondes. Hayden en obtint deux pour sa part.

Après avoir joué de façon erratique durant la première période, le Concordia s'est superbement rallié durant les deux dernières périodes, mais la victoire était presque assurée tant que le jeune gardien de but Jean-Louis Fréchet se montra solide durant les impasses.

Première partie:  
NATIONALE. Buts: Major; défenses: Gariépy et Crépeau; centre: Boisclair; ailiers: Courchesne et Gratton. Subs.: Gadour, Bissonnette, Langlois, Chicoine, McGinnis, Corriveau, Lauzon, Miron, Grégoire.

VERDUN. Buts: Beaudry; défenses: Read et Provost; centre: Lapiere; ailiers: Vinet et Bonh. Subs.: Ste-Marie, Brault, Casavant, Cabana, Lefebvre, Baillargeon, Lacroix.

Arbitres: Connolly, Prince.  
Première période  
1. Verdun: Baillargeon 2.25  
2. Nationale: Gariépy 3.00  
3. Verdun: Viau 12.45  
4. Verdun: Lacroix 13.43  
5. Verdun: Brault 14.39  
Pun.: Read, Chicoine, Lacroix, Crépeau.

Deuxième période  
6. Verdun: Ste-Marie 9.30  
7. Nationale: Leblanc 10.35  
8. Verdun: Casavant 11.45  
9. Verdun: Casavant 12.55  
Pun.: Casavant, Cabana (2).

Troisième période  
Aucun point.  
Pun.: Baillargeon, Gadour.

DEUXIEME PARTIE  
CANADIEN: Buts: Fréchette; défenses: Vaillancourt et Dufour; centre: Morenz; ailiers: Perron et Newton. Subs.: Lapiere, Hayden, Mullins, Lépine, Burnett.

CONCORDIA: Buts: Duplessis; défenses: Robidas et Loisel; centre: H. Bourgie; ailiers: A. Bourgie et Laplanche. Subs.: Locas, Gladu, Fabre, St-Michel, Poirier, Mérienneau, Collette, Dorion.

Première période  
1. Canadien, Morenz 2.00  
2. Canadien, Hayden 5.10  
3. Concordia, Laplante 8.17  
4. Canadien, Newton 8.53  
5. Canadien, Perron 9.24  
6. Canadien, Hayden 9.29  
7. Canadien, Dufour 10.09  
Pun.: Villeneuve, Hayden et Locas.

Deuxième période  
8. Concordia, Gladu 2.30  
9. Canadien, Hayden 8.52  
10. Concordia, Gladu 10.48  
11. Concordia, Gladu 12.45  
Pun.: Robidas, Loiseau.

## Dans les ligues professionnelles et amateurs

HIER: — LIGUE INTERPROVINCIALE Valleyfield 3, Cornwall 2.  
LIGUE JUNIOR Canadien 9, Concordia 5.  
Verdun 7, National 2.

CE SOIR: — LIGUE NATIONALE Rangers à Toronto.  
LIGUE AMERICAINE Buffalo à Cleveland.  
St-Louis à Hershey.  
Providence à Pittsburgh.  
Lachine à Shawinigan.

DEMAIN: — LIGUE NATIONALE Toronto à Boston.  
Canadien à Chicago.  
LIGUE AMERICAINE Cleveland à Buffalo.  
Pittsburgh à Indianapolis.  
Hershey à Providence.  
LIGUE INTERPROVINCIALE Shawinigan à Valleyfield.  
Cornwall à Lachine.  
LIGUE JUNIOR Verdun à Shawinigan.

LE CLASSEMENT:  
LIGUE NATIONALE  
J. G. P. N. P. C. Pt  
Canadien .. 14 9 5 1 52 36 19  
Toronto ... 13 9 4 0 52 41 18  
Detroit ... 13 7 4 2 62 42 16  
Boston ... 13 5 7 1 53 57 11  
Rangers ... 11 2 6 3 39 58 7  
Chicago ... 12 2 9 1 48 72 5

LIGUE AMERICAINE  
Section Est  
J. G. P. N. P. C. Pt  
Buffalo ... 18 10 6 2 52 48 22  
Hershey ... 15 8 5 2 21 34 16  
Providence 15 4 0 2 50 64 10

Section Ouest  
J. G. P. N. P. C. Pt  
Indianapolis 19 9 5 5 53 38 23  
Pittsburgh .. 18 9 8 1 61 66 19  
Cleveland .. 16 7 7 2 50 33 16  
St-Louis ... 13 2 9 2 26 43 6

LIGUE SENIOR  
J. G. P. N. P. C. Pt  
Royal ... 5 5 0 0 34 18 10  
Québec ... 5 3 2 0 46 19 6  
Hull ... 5 1 3 1 17 36 3  
Ottawa ... 7 1 5 1 31 54 3

LIGUE INTERPROVINCIALE  
J. G. P. N. P. C. Pt  
Valleyfield .. 9 5 2 2 45 34 12  
Cornwall .. 9 4 5 0 38 40 8  
Lachine .. 7 3 3 1 34 40 7  
Shawinigan 7 2 4 1 24 27 5

LIGUE DE LA DEFENSE  
J. G. P. N. P. C. Pt  
Marine ... 2 2 0 0 13 9 4  
C.A.R.C. ... 2 1 1 0 8 10 2  
McGill ... 2 1 1 0 8 10 2  
Armée ... 2 0 2 0 5 10 0

LIGUE MONTREAL  
J. G. P. N. P. C. Pt  
Cyclones ... 4 3 0 1 26 11 7  
U. de M. ... 4 2 1 1 24 17 5  
N. D. G. ... 4 1 3 0 15 17 2  
Red Devils .. 4 1 3 0 15 40 2

LIGUE JUNIOR  
J. G. P. N. P. C. Pt  
Canadiens .. 2 2 0 0 8 4 4  
Royal ... 3 2 1 0 10 8 4  
Concordia .. 4 2 1 1 13 12 4  
Shawinigan .. 1 0 0 1 2 2 0  
Nationale .. 1 0 1 0 2 0 0  
Verdun ... 3 0 3 0 7 12 0

de Varennes & Vézina  
Comptables agréés  
10 ouest, St-Jacques, Montréal  
J. de Varennes, C.A.  
A. Vézina, L.L.B., C.A.  
Tél. MA. 8587

ASSURANCES  
Maurice-H. Brault, c.c.s.  
COURTIER en ASSURANCE-Vie et Générale  
Membre agréé Ass. des C. d'Ass. P.Q.  
A.G.D.U.M. A.P.C.V. du Can.  
Solicite votre patronage  
5493 avenue Durocher CR. 2292  
MONTREAL MA. 8061

CHIRURGIEN-DENTISTE  
Dr N.-P. GAGNON  
CHIRURGIEN DENTISTE  
1457 MCGILL COLLEGE  
(près magasins Eaton)  
Tél. MA. 7988

DECORATION  
AGE QUOD AGIS  
J.-A. DESJARDINS  
DECORATEUR  
PEINTURE DE VOS GENRES.  
Spécialité: Décoration religieuse.  
Estimations et plans de décoration sur demande.  
1423 BOUL. PIE IX — CH. 4984

REPARATIONS MECANIQUES  
LEFEBVRE  
FRERES Limitée  
REPARATIONS MECANIQUES  
ET SOUDURE  
Téléphone: PL. 9011  
968-988 de Bullion - Montréal

REPARATIONS ELECTRIQUES  
Tél. PL. 5565 973 St-Georges  
MONTREAL

LAURETIDE AUTO  
ELECTRIC REG'D  
Réparations électriques  
et mécaniques  
PAUL BROUSSEAU, prop.

## Cartes Professionnelles

ASSURANCES  
HORACE LABRECQUE  
COURTIER EN ASSURANCE  
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.  
441, St-François-Xavier - Montréal  
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCAT  
Anatole Vanier C.R. Guy Vanier C.R.  
VANIER & VANIER  
AVOCATS  
81 ouest rue Saint-Jacques  
Tél. HARbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS  
le Manuel de l'Inventeur  
et formule de preuve  
10\$  
écritez à  
ALBERT FOURNIER  
PROFESSEUR de BREVETS d'INVENTION  
334 STE-CATHERINE EST MONTREAL

INVENTIONS  
Protégées en tous pays  
Demandes le manuel traité des Brevets, marques de commerce, etc.  
MARION & MARION  
Fondée en 1892  
761, Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES  
Bureau: HA. 6205 Résidence: TA. 3137  
J.-B. Bélanger, L.C.M.I., C.G.A.  
Comptable Licencié en Prix de Revient  
Comptable Public  
266 ouest, rue St-Jacques, Montréal

COMPTABLES  
Bureau: HA. 6205 Résidence: TA. 3137  
J.-B. Bélanger, L.C.M.I., C.G.A.  
Comptable Licencié en Prix de Revient  
Comptable Public  
266 ouest, rue St-Jacques, Montréal

CARON & CARON  
Comptables Agrés Chartered Accountants  
Edmond Caron B.A. L.B.C. C.A.  
Henri Caron B.A. L.L.L. L.B.C. C.A.  
Barthélemy Caron, L.B.C. C.A.  
85, rue St-Jacques  
Harbour 3633 MONTREAL  
629, rue Laviolette TROIS-RIVIERES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie  
Comptables agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré C.A. Maur' Samson C.A.  
A.-E. Beauvais C.A. J.-P. Gauthier C.A.  
E. Harry Knight C.A. Léon Côté C.A.  
G. Raymond Caron C.A. Paul-B. Trudel C.A.  
Léon-F. Bélar C.A. Lionel Roussin C.A.  
Jacques Avram C.A. G.-F. Lafreny C.A.  
Dollard Esot C.A. Albert Garneau C.A.  
Raymond Fortier C.A. Jean Lesourd C.A.  
Guy Bertrand C.A. Percy Aumon C.A.  
H. Bourquin C.A. J.-Paul Talbot C.A.  
Rober Roy C.A. Kourva

ASSURANCES  
Compagnie d'Assurance sur la Vie  
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Cartes d'Affaires  
DACTYLOGRAPHES  
MEUBLES

44 DU NOUVEAU 44  
Assortiment complet  
Underwood, Remington  
Royal Portatif et Standard  
Machines à Additionner  
Calculatrices Protecteurs de Chèques  
Papiers, etc.  
Canada Dactylographe Enr.  
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques, O.P.  
Harbour 6968 - R-T Armand Prop.

REMBOURREURS-MATELASSIERS  
REMBOURREURS-MATELASSIERS  
BOYER LIMITEE  
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.  
Matelas traités sur demande.  
3886 Henri-Julien - PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES  
Réparations électriques sur automobiles  
Service vente et réparations de moteurs, transformateurs, radios  
4350, PAPIREAU  
AN. 2141  
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

LAITERIE  
CEL. 698-2583 Hôit. ROSEMONT  
LAITERIE  
Rosemont  
Laiterie canadienne-française  
B. PATENAUE propriétaire.  
L.A.C. 2864

ENCADREURS  
Wisintainer & Fils  
908 BOULEVARD ST-LAURENT  
LES ENCADREURS  
MANUFACTURIERS  
Montures - Cadres - Minors  
Réparations de cadres et miroirs  
L.A.C. 2864

HOTEL PLAZA  
Cuisines recherchées  
Vin et Bière  
Alex. JULIEN  
propriétaire  
445 Place Jacques-Cartier  
MA. 9331

ENCADREURS  
Wisintainer & Fils  
908 BOULEVARD ST-LAURENT  
LES ENCADREURS  
MANUFACTURIERS  
Montures - Cadres - Minors  
Réparations de cadres et miroirs  
L.A.C. 2864

HOTEL PLAZA  
Cuisines recherchées  
Vin et Bière  
Alex. JULIEN  
propriétaire  
445 Place Jacques-Cartier  
MA. 9331

Les Cercles des Jeunes Naturalistes

Affiliés à la Société canadienne d'Histoire naturelle

et reconnus d'utilité publique par le gouvernement de la province de Québec

Adresse: Secrétariat de la S.C.H.N., Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal

202

Samedi, le 2 décembre 1944

La civilisation du riz

Par Jacques Rousseau

C'est l'agriculture surtout qui impose aux différents peuples leur civilisation propre.

Néanmoins, il est bien permis d'assimiler la civilisation asiatique et l'agriculture du riz, sans toutefois perdre de vue que cette graminée n'a pas de frontières.

On en compte mille races en Chine; autant au Japon, dans l'Indochine et à Java; sûrement deux mille aux Philippines, et onze cents dans l'Inde.

Le riz ordinaire regorge d'amidon; mais des variétés ont à la place une substance devenant gluante comme le tapioca à la cuisson.

Les dimensions et la couleur du grain, la durée de la croissance, les exigences agricoles, sont des caractères transmis.

Les riz de montagnes croissent en dehors des marécages; les rages flottantes s'accroissent de douze pieds d'eau; mais c'est avant tout une plante des basses terres boueuses.

Cependant les Philippines n'ont pas hésité à bâtir des rizières en gradins sur les pentes les plus abruptes.

Pour aménager la rizière, dans les régions boisées, on détruit la forêt. Si bien que le terrain, sans matière végétale pour absorber l'eau, est livré au fléau de l'érosion et de l'inondation.

Après avoir labouré un champ, on

construit de petits murs de terre pour retenir la pluie à volonté. Le grain, semé en pépinière à la fin du printemps, est transplanté dans le marécage quarante jours plus tard.

Cette opération est l'événement de l'année. Le village entier gagne le marécage. Jeunes gens et jeunes filles, rangés derrière une corde à tracer, se penchent d'un même mouvement et enfouissent les plants devant les points de repère. Puis les deux traceurs déplacent la corde, et à leur commandement, la rangée recule d'une douzaine de pouces pour répéter le geste rituel.

Le niveau de l'eau est maintenu à douze ou à quinze pouces. Au cours de l'été, à quelques reprises, il faut enlever les mauvaises herbes. Puis, à la formation du grain, on assèche désormais le champ.

Selon les régions, il y a jusqu'à trois récoltes par année. Parfois, on transforme même en champ sec la moitié de la rizière pour une culture hivernale de blé, d'orge ou de légumes.

Le riz cuit, conservant encore un peu de balle adhérent au grain, donne par polissage le riz blanc. D'abord simplement mondé, il devient le riz glacé quand on l'a enrobé de talc ou de kaolin. Ce revêtement non seulement le rend brillant, mais le protège contre les insectes. Le lavage avant la cuisson doit le débarrasser de cette couche.

Le riz est la nourriture principale de 400,000,000 de Chinois, de 50,000,000 de Japonais, de 40,000,000 de Javanais, de 300,000,000 d'habitants des Indes, sans compter ceux de Ceylan, des Philippines et d'importantes régions hors de l'Asie.

Le riz glacé, dépourvu de sa couche externe, est privé en même temps de l'importante vitamine B dont l'absence cause le béribéri. C'est même cette espèce qui a amené la découverte des vitamines. En 1889, le Dr Eykemann avait constaté que les prisonniers javanais souffraient fréquemment de béribéri, déficience alimentaire qui provoque l'oedème et la paralysie. Les poules, nourries du même riz, souffraient de maux analogues, mais lorsqu'on ajoutait à leurs aliments de la polissure de riz, le malaise disparaissait.

Après avoir labouré un champ, on construit de petits murs de terre pour retenir la pluie à volonté. Le grain, semé en pépinière à la fin du printemps, est transplanté dans le marécage quarante jours plus tard.

Après un bon et intéressant voyage en compagnie de mon supérieur régional, M. Marcel Gérin, p.m.e., je foulai pour la première fois, en février 1944, la terre cubaine. La dernière partie du voyage, de Miami à La Havane, se fit par avion. La Havane est une ville très ancienne puisqu'elle remonte à la colonisation espagnole; mais dans son ensemble, elle est très moderne et très vivante, pouvant rivaliser avec ce qu'il y a de plus somptueux au Canada et aux États-Unis.

Ce qui importait le plus à mon arrivée dans cette nouvelle patrie d'adoption, était d'apprendre la langue espagnole, seule officielle à Cuba. Je passai les premiers jours à Juraco, chez un bon Padre cubain, qui ne pouvait parler ni français, ni anglais. Lorsque je le quittai, je commençais à me débrouiller assez aisément en espagnol; la pratique seule me manquait pour pouvoir parler convenablement cette langue riche et harmonieuse.

Je me rendis alors à Caraballo, où je vécus deux semaines en compagnie du curé de ce peuple, M. Jacques de Charette, p.m.e. J'ai eu pour professeur de langue, durant ce temps, Sr Lopetaga, juge de la Cour juvénile de ce district. C'est à cet endroit que je reçus ma nomination pour l'île des Pins.

L'île des Pins, située à 120 milles de La Havane, est surnommée la Isla encantadora (île enchantée). Ici, tout aliment à la visiter et à y vivre, car Dieu s'est plu à nous ce petit coin de terre, perdu dans l'immensité de l'Atlantique, de beautés incomparables. Un petit vaporeur du genre de celui qui fait la traversée entre Québec et Lévis, nous y conduisit en huit heures après avoir franchi un bras de mer de 75 milles, qui la sépare de la grande île de Cuba.

L'île des Pins, avec sa superficie à peu près égale à celle de l'île de Montréal, ne nourrit que difficilement sa population de 10,000 habitants tant de race blanche que de race noire. Ce peuple indigène vit sans beaucoup de ressources faute de capitaux nécessaires pour développer les richesses naturelles de l'île: marbre, mines, culture, pêche d'éponges.

Au temps de l'hégémonie américaine, s'ajoutait à cette population une colonie américaine et anglo-canadienne d'environ 8,000 âmes, aujourd'hui beaucoup diminuée, exploitant une riche mine de fer. Avec tous les avantages de transport que nous promet l'après-guerre, la prospérité d'autrefois reviendra sans doute.

A peu près indifférent aux crises mondiales causées par la guerre, le Cubain de l'île des Pins s'efforce de jouir au maximum de cette vie aisée et heureuse qu'offrent les pays chauds.

Au point de vue religieux, la population est catholique puisque 90% appartenent à l'Église par le saint baptême. Mais la plupart vivent dans l'ignorance et la tiédeur à cause du manque de prêtres et de la pénurie d'institutions religieuses, uniques sources de vie catholique. Cependant, la bonne volonté de tous, stimulée par leur richesse d'esprit religieux, laisse espérer une abondante moisson.

La population se groupe autour de trois centres principaux: Nueva-Gerona, la "Ville-Reine" de l'île, Santa Fe, et Santa Barbara. Santa Fe, à une dizaine de milles de Nueva-Gerona, est un des plus intéressants pueblos de l'île. Jusqu'à ces derniers temps, les États-Unis y entretenaient une base bien aménagée, mais l'avance alliée à littéralement rejeté cette base dans l'oubli.

Santa Fe ne possède pas d'église, si ce n'est à l'état de projet d'après-guerre. Actuellement la Sainte Messe se dit dans une chapelle sise à l'entrée du village chez les religieux de la Charité.

Quant à Santa Barbara, c'est un tout petit pueblo entouré de vastes et importantes plantations. Il s'y récolte chaque année des camions et des camions d'oranges et de pamplemousses. Les planteurs y gagnent cette année le gros lot grâce à la précocité de la récolte et à la cherté des fruits sur le marché américain. Le pamplemousse surtout, parce qu'il mûrit en août, soit un mois avant la récolte en Floride, demeure la principale source de revenus.

Au nom de Nueva-Gerona se rattache celui du "Praesidio", pénitencier très moderne logé facilement ses 1,500 pensionnaires, à part les internés allemands et japonais. Érigé sur le bord de la mer et particulièrement construit à même une immense carrière de marbre sise dans ses dépendances, ce pénitencier présente l'aspect d'un véritable village autonome. Les quartiers de l'administration, l'hôpital, la boulangerie, les ateliers de forge et de menuiserie, la Centrale électrique, se groupent tous autour de cinq rotondes colossales où se logent les prisonniers. Tous les pensionnaires peuvent apprendre un métier ou exercer le leur en retour d'un salaire raisonnable, ce qui ne contribue pas peu à maintenir leur moral. Tout le "Praesidio" vit à même les immenses champs de bananiers d'immense riz, de "mangos", etc., que cultivent les prisonniers eux-mêmes. On tire même le sel de la mer avoisinante à l'aide de marais salants.

Voilà donc décrite à grands traits cette île des Pins qui allait être le théâtre des premiers pas de ma vie missionnaire. Je débarquai à l'île des Pins le 20 mars avant le lever du soleil, car le vaporeur ne fait la traversée que de nuit. Je venais remplacer, comme vicaire, M. Yvon Bélar, p.m.e., qui, récemment nommé évêque régional, devait se rapprocher de son supérieur M. Gérin, p.m.e. Sans négliger l'étude de la langue, je m'initiai tranquillement au ministère sous la direction de M. Georges Pelletier, p.m.e., alors curé de Nueva-Gerona. Et puis le terrain se trouva peu à peu à la disposition de mon temps. À cette époque, tous les dimanches, j'allais dire la messe au "Praesidio" et à Santa Fe. Une fois par mois, j'allais célébrer à Santa Barbara.

Le 15 juin, après deux mois de ministère, je recevais ma nomination comme curé de l'île des Pins, en remplacement de M. Pelletier sur le point de regagner le Canada. Et voilà que, le dimanche suivant, je disais pour la première fois la sainte Messe officiellement pour ce peuple de dix mille âmes que la divine Providence me confiait. Daigne le Sacré-Coeur de Jésus me guider et faire de moi son instrument de sanctification chez ces âmes qu'il a rachetées au prix de Son précieux sang.

Le même jour, je faisais ma première visite à un malade depuis mon arrivée à l'île des Pins. Il arrive bien rarement qu'on invite le prêtre au chevet d'un moribond, non pas par mauvaise volonté mais surtout par négligence ou par ignorance religieuse. La superstition, qui veut que la visite du prêtre chez un moribond soit un signe avant-coureur de la mort, y est aussi pour beaucoup. La bonté et le dévouement remettent, espérons-le, cette visite du pasteur à ses malades à l'honneur. Toujours est-il qu'en l'occurrence les gens étaient un peu désorientés; les uns prétextaient le baptême de tel ou tel petit, les autres prétendaient que j'étais l'évêque en tournée de confirmation, au lieu de dire au malade tout simplement le but de ma visite.

M. Pelletier, en quittant Nueva-Gerona, me laissait en compagnie d'un bon ami canadien-français, le Frère Cyrien, des Frères des Ecoles chrétiennes, professeur d'anglais au Vedado, à La Havane. C'est précisément le Frère Cyrien qui avait accompagné, le printemps dernier, le Frère Marie-Victorin, dans ses tournées d'herborisation à travers "l'île merveilleuse", comme il aimait appeler l'île des Pins. J'avais en moi-même le bonheur d'être de la partie. On n'ignore sans doute pas que le Frère Marie-Victorin, notre grand botaniste canadien-français, avait déjà au moment de sa mort publié deux volumes sur la flore cubaine.

Pour faire disparaître l'indifférence et l'ignorance religieuses chez les catholiques de l'île des Pins, le travail apostolique devra se centraliser sur la diffusion de l'enseignement catéchétique et sur l'organisation de l'Action catholique. Partout, le prêtre est bien vu et grâce à cette sympathie, — peut-être même grâce à cette amitié, — pour la religion et son ministre, l'esprit catholique et religieux fera bientôt tâche d'huile.

Il va de soi que l'organisation de l'enseignement catéchétique pour une paroisse de 10,000 âmes éparpillées sur toute une île ne manque pas de difficultés, mais, à part les concours assurés de religieux et enseignants, l'aide de plusieurs "fidèles" (jeunes filles de l'Action catholique) nous est acquise. C'est grâce à leur étroite collaboration que j'ai pu, dès les dernières vacances, organiser ce qu'on est convenu d'appeler "un cours de vacances". Chaque jour, pendant une quinzaine, une couple de cents enfants venait chercher le Pain sacré des saintes vérités de notre religion. La clôture revêtit un cachet de grande fête: messe et communion générales, — et même premières communions, — et même de circonstance par M. de Charette, P.M.E. Et puis, après la messe, petit déjeuner au terrain de jeux, amusements de tout genre, distribution d'images et de médailles avec une bonne collation pour couronner le tout. Puisse Dieu bénir cette jeunesse, espoir du retour à la vie religieuse fervente chez les Cubains de l'île des Pins!

Mais le curé ne reste quand même que difficilement en contact avec une partie de cette jeunesse. Les parents moins fortunés, et ils sont nombreux, ne permettent pas à leurs enfants de retourner à l'église parce que ceux-ci n'ont pas de vêtements convenables. L'unique remède serait la construction d'une "chapelle-école" dans un quartier pauvre de la ville de sorte que pauvres et petits noirs puissent sans gêne se présenter. Le projet est à élaborer, mais l'argent manque. Peut-être quelques bourses généreuses accepteraient-elles de collaborer avec de pauvres curés de l'île des Pins? Pour le moment, le contact avec les enfants pauvres se maintient grâce à notre terrain de jeux, où ils sont reçus tous les samedis.

L'activité apostolique du curé de Nueva-Gerona s'étend aussi à l'Action catholique. Le noyautage d'une "élite laïque" convaincue semble de nécessité vitale pour suppléer à la pénurie du clergé. Le recrutement de ces chefs laïques et leur formation se fera par la grâce de Dieu, mais encore faut-il avec des moyens humains attirer ces jeunes gens et leur mettre en main des moyens de sanctification et de formation. A cet effet, j'ai hérité de l'œuvre des Terrains de Jeux de mon prédécesseur, mais j'ai encore sur ma liste de projets l'organisation d'une petite bibliothèque d'agriculture et de science, d'un cours d'anglais sans parler du cinéma instructif et moral. Avec le temps et la patience, cela viendra.

Une tombola à la canadienne a fourni les fonds nécessaires à l'établissement de la bibliothèque et à l'organisation du service de conférences. Comme on peut se l'imaginer, un objet exotique comme une tombola canadienne n'a pas manqué de piquer la curiosité des Cubains et leur générosité n'a pas fait défaut.

Avec les Prêtres des Missions-Etrangères

En missionnant à l'île des Pins, par Florian Roch, P.M.E.

Après un bon et intéressant voyage en compagnie de mon supérieur régional, M. Marcel Gérin, p.m.e., je foulai pour la première fois, en février 1944, la terre cubaine. La dernière partie du voyage, de Miami à La Havane, se fit par avion. La Havane est une ville très ancienne puisqu'elle remonte à la colonisation espagnole; mais dans son ensemble, elle est très moderne et très vivante, pouvant rivaliser avec ce qu'il y a de plus somptueux au Canada et aux États-Unis.

Ce qui importait le plus à mon arrivée dans cette nouvelle patrie d'adoption, était d'apprendre la langue espagnole, seule officielle à Cuba. Je passai les premiers jours à Juraco, chez un bon Padre cubain, qui ne pouvait parler ni français, ni anglais. Lorsque je le quittai, je commençais à me débrouiller assez aisément en espagnol; la pratique seule me manquait pour pouvoir parler convenablement cette langue riche et harmonieuse.

Je me rendis alors à Caraballo, où je vécus deux semaines en compagnie du curé de ce peuple, M. Jacques de Charette, p.m.e. J'ai eu pour professeur de langue, durant ce temps, Sr Lopetaga, juge de la Cour juvénile de ce district. C'est à cet endroit que je reçus ma nomination pour l'île des Pins.

L'île des Pins, située à 120 milles de La Havane, est surnommée la Isla encantadora (île enchantée). Ici, tout aliment à la visiter et à y vivre, car Dieu s'est plu à nous ce petit coin de terre, perdu dans l'immensité de l'Atlantique, de beautés incomparables. Un petit vaporeur du genre de celui qui fait la traversée entre Québec et Lévis, nous y conduisit en huit heures après avoir franchi un bras de mer de 75 milles, qui la sépare de la grande île de Cuba.

L'île des Pins, avec sa superficie à peu près égale à celle de l'île de Montréal, ne nourrit que difficilement sa population de 10,000 habitants tant de race blanche que de race noire. Ce peuple indigène vit sans beaucoup de ressources faute de capitaux nécessaires pour développer les richesses naturelles de l'île: marbre, mines, culture, pêche d'éponges.

Au temps de l'hégémonie américaine, s'ajoutait à cette population une colonie américaine et anglo-canadienne d'environ 8,000 âmes, aujourd'hui beaucoup diminuée, exploitant une riche mine de fer. Avec tous les avantages de transport que nous promet l'après-guerre, la prospérité d'autrefois reviendra sans doute.

A peu près indifférent aux crises mondiales causées par la guerre, le Cubain de l'île des Pins s'efforce de jouir au maximum de cette vie aisée et heureuse qu'offrent les pays chauds.

Au point de vue religieux, la population est catholique puisque 90% appartenent à l'Église par le saint baptême. Mais la plupart vivent dans l'ignorance et la tiédeur à cause du manque de prêtres et de la pénurie d'institutions religieuses, uniques sources de vie catholique. Cependant, la bonne volonté de tous, stimulée par leur richesse d'esprit religieux, laisse espérer une abondante moisson.

La population se groupe autour de trois centres principaux: Nueva-Gerona, la "Ville-Reine" de l'île, Santa Fe, et Santa Barbara. Santa Fe, à une dizaine de milles de Nueva-Gerona, est un des plus intéressants pueblos de l'île. Jusqu'à ces derniers temps, les États-Unis y entretenaient une base bien aménagée, mais l'avance alliée à littéralement rejeté cette base dans l'oubli.

Santa Fe ne possède pas d'église, si ce n'est à l'état de projet d'après-guerre. Actuellement la Sainte Messe se dit dans une chapelle sise à l'entrée du village chez les religieux de la Charité.

Quant à Santa Barbara, c'est un tout petit pueblo entouré de vastes et importantes plantations. Il s'y récolte chaque année des camions et des camions d'oranges et de pamplemousses. Les planteurs y gagnent cette année le gros lot grâce à la précocité de la récolte et à la cherté des fruits sur le marché américain. Le pamplemousse surtout, parce qu'il mûrit en août, soit un mois avant la récolte en Floride, demeure la principale source de revenus.

Au nom de Nueva-Gerona se rattache celui du "Praesidio", pénitencier très moderne logé facilement ses 1,500 pensionnaires, à part les internés allemands et japonais. Érigé sur le bord de la mer et particulièrement construit à même une immense carrière de marbre sise dans ses dépendances, ce pénitencier présente l'aspect d'un véritable village autonome. Les quartiers de l'administration, l'hôpital, la boulangerie, les ateliers de forge et de menuiserie, la Centrale électrique, se groupent tous autour de cinq rotondes colossales où se logent les prisonniers. Tous les pensionnaires peuvent apprendre un métier ou exercer le leur en retour d'un salaire raisonnable, ce qui ne contribue pas peu à maintenir leur moral. Tout le "Praesidio" vit à même les immenses champs de bananiers d'immense riz, de "mangos", etc., que cultivent les prisonniers eux-mêmes. On tire même le sel de la mer avoisinante à l'aide de marais salants.

Voilà donc décrite à grands traits cette île des Pins qui allait être le théâtre des premiers pas de ma vie missionnaire. Je débarquai à l'île des Pins le 20 mars avant le lever du soleil, car le vaporeur ne fait la traversée que de nuit. Je venais remplacer, comme vicaire, M. Yvon Bélar, p.m.e., qui, récemment nommé évêque régional, devait se rapprocher de son supérieur M. Gérin, p.m.e. Sans négliger l'étude de la langue, je m'initiai tranquillement au ministère sous la direction de M. Georges Pelletier, p.m.e., alors curé de Nueva-Gerona. Et puis le terrain se trouva peu à peu à la disposition de mon temps. À cette époque, tous les dimanches, j'allais dire la messe au "Praesidio" et à Santa Fe. Une fois par mois, j'allais célébrer à Santa Barbara.

Le 15 juin, après deux mois de ministère, je recevais ma nomination comme curé de l'île des Pins, en remplacement de M. Pelletier sur le point de regagner le Canada. Et voilà que, le dimanche suivant, je disais pour la première fois la sainte Messe officiellement pour ce peuple de dix mille âmes que la divine Providence me confiait. Daigne le Sacré-Coeur de Jésus me guider et faire de moi son instrument de sanctification chez ces âmes qu'il a rachetées au prix de Son précieux sang.

Le même jour, je faisais ma première visite à un malade depuis mon arrivée à l'île des Pins. Il arrive bien rarement qu'on invite le prêtre au chevet d'un moribond, non pas par mauvaise volonté mais surtout par négligence ou par ignorance religieuse. La superstition, qui veut que la visite du prêtre chez un moribond soit un signe avant-coureur de la mort, y est aussi pour beaucoup. La bonté et le dévouement remettent, espérons-le, cette visite du pasteur à ses malades à l'honneur. Toujours est-il qu'en l'occurrence les gens étaient un peu désorientés; les uns prétextaient le baptême de tel ou tel petit, les autres prétendaient que j'étais l'évêque en tournée de confirmation, au lieu de dire au malade tout simplement le but de ma visite.

M. Pelletier, en quittant Nueva-Gerona, me laissait en compagnie d'un bon ami canadien-français, le Frère Cyrien, des Frères des Ecoles chrétiennes, professeur d'anglais au Vedado, à La Havane. C'est précisément le Frère Cyrien qui avait accompagné, le printemps dernier, le Frère Marie-Victorin, dans ses tournées d'herborisation à travers "l'île merveilleuse", comme il aimait appeler l'île des Pins. J'avais en moi-même le bonheur d'être de la partie. On n'ignore sans doute pas que le Frère Marie-Victorin, notre grand botaniste canadien-français, avait déjà au moment de sa mort publié deux volumes sur la flore cubaine.

Pour faire disparaître l'indifférence et l'ignorance religieuses chez les catholiques de l'île des Pins, le travail apostolique devra se centraliser sur la diffusion de l'enseignement catéchétique et sur l'organisation de l'Action catholique. Partout, le prêtre est bien vu et grâce à cette sympathie, — peut-être même grâce à cette amitié, — pour la religion et son ministre, l'esprit catholique et religieux fera bientôt tâche d'huile.

Il va de soi que l'organisation de l'enseignement catéchétique pour une paroisse de 10,000 âmes éparpillées sur toute une île ne manque pas de difficultés, mais, à part les concours assurés de religieux et enseignants, l'aide de plusieurs "fidèles" (jeunes filles de l'Action catholique) nous est acquise. C'est grâce à leur étroite collaboration que j'ai pu, dès les dernières vacances, organiser ce qu'on est convenu d'appeler "un cours de vacances". Chaque jour, pendant une quinzaine, une couple de cents enfants venait chercher le Pain sacré des saintes vérités de notre religion. La clôture revêtit un cachet de grande fête: messe et communion générales, — et même premières communions, — et même de circonstance par M. de Charette, P.M.E. Et puis, après la messe, petit déjeuner au terrain de jeux, amusements de tout genre, distribution d'images et de médailles avec une bonne collation pour couronner le tout. Puisse Dieu bénir cette jeunesse, espoir du retour à la vie religieuse fervente chez les Cubains de l'île des Pins!

Ouverts de 10 h. à 6 h. 30, samedi compris Plus que 17 jours d'achat avant NOËL

DUPUIS

Suggestions diverses

faites par le rayon de la

PAPETERIE

pour cadeau, pour décorer la table du Réveillon de Noël, du dîner de Noël... de celui du Jour de l'An.



Traineaux décorés

...rappelant celui de Père Noël. Pour centre de table, de buffet, de cheminée. Extérieur fini blanc neige brillante. Garniture vert rouge

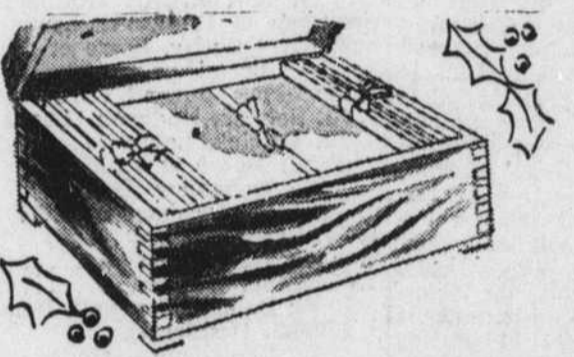
2.98



Bûches décoratives

Véritable bûche de bûche fendue en deux pour former un fond plat. Décor de brindilles. Avec deux chandeliers.

1.00 et 2.00



Papier à lettres

COFFRET MARQUETERIE très joli pouvant servir à d'autres fins, une fois le papier épuisé. 24 feuilles, 24 enveloppes, papier à lettres blanc. Complet

3.00



Cartes de souhaits

Tout en français pour les FÊTES. La série de 16 cartes avec 16 enveloppes. Seize sujets différents. Au complet

.85



Jetons incassables

Ils sont en plastique. La série comprend: 50 jetons blancs, 25 en bleu, 25 en rouge. La série de 100 fera un beau cadeau à des amateurs de cartes

1.98

Jetons petits 1.65

DUPUIS - papeterie, rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

LES VARIÉTÉS LYRIQUES

présentent

VENISE

l'un des plus beaux spectacles de la saison d'opéra...

au MONUMENT NATIONAL

le 3 décembre, à 8 h. 15, à l'occasion du 25e ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT CATHOLIQUE ET NATIONAL DES EMPLOYÉS DE MAGASINS, section Dupuis Frères.

Billets en vente aujourd'hui au rayon de la musique et dimanche, au "Monument National" DUPUIS - mézantine (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et secr. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

thologique du monde, il n'a pas l'audace de compter sur son travail apostolique seul; au contraire, il s'appuie bien davantage sur votre vie entière de prière, de souffrance et de labeur en union avec le divin Missionnaire, vie que vous échangez volontiers avec sa bénédiction de prêtre-missionnaire.

Ayez recours à AREX COMPOUND

Il a fait ses preuves depuis des années. Il soulage promptement la goutte, les douleurs rhumatismales, les névralgies, etc. Faites-en l'essai: vous serez ravi.



AREX Compound

Advertisement for RAVOX EARPHONE and MONO-PAC Beltone, featuring images of the devices and descriptive text.

Advertisement for 'Cartes de bon goût...' featuring a list of names and contact information for Le Devoir - - - Imprimerie.

Advertisement for 'Les Indiens appuient M. King' featuring a list of names and contact information for Le Devoir - - - Imprimerie.